

// extraits du thriller événement de Martin Holmén //



# Crime

13 histoires vraies

« NOTRE FILS  
EST UN ASSASSIN »  
LE TÉMOIGNAGE  
DES PARENTS DE  
L'ADO MÉURTRIER

AVEC LE FBI  
DANS LA FERME  
DES CADAVRES

LE SERIAL  
KILLER EST  
UNE MAMIE  
DE 68 ANS

VOL DE 5 TABLEAUX  
DE MAÎTRES :  
L'HOMME-ARaignée  
PARLE POUR  
LA PREMIÈRE FOIS

## MACABRE DÉCOUVERTE À SAINT-TROPEZ

Une jet-setteuse retrouvée morte  
sur la route des Plages. Qui a déposé  
son corps nu à cet endroit ?

GROUPE PRISMA MEDIA

M 06075 - 4H - F: 4,90 € - RD



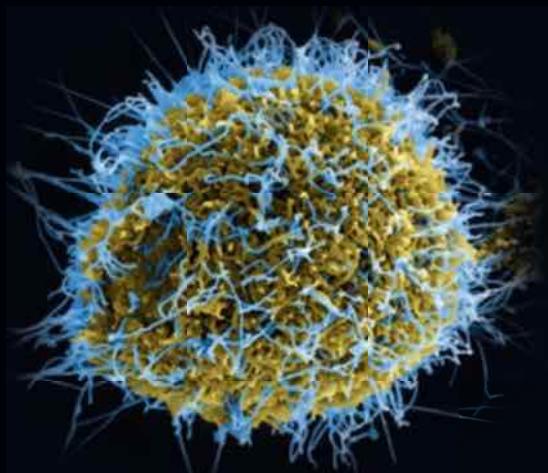
Tous les papiers se recyclent,  
alors trions-les tous.

**Un peu de simplicité  
dans un monde  
complexe.**

La presse écrite s'engage pour le recyclage  
des papiers avec Ecofolio.



# EXTENSION DU DOMAINE DU CRIME



Colorisés en bleu, les filaments du virus Ebola, un des plus grands serial killers du moment, prennent d'assaut une cellule, en jaune.



Le crime est un domaine inépuisable, un secteur d'activité en forte progression, conséquence d'une démographie galopante conduisant à un encombrement du voisinage et à la multiplication des nuisances et des convoitises. La promiscuité est favorable à la tuerie de masse, suffisamment de facteurs peuvent la motiver. Le chien du voisin aboie toute la nuit depuis quinze jours ? Mode d'emploi : 1/ le clouer sur sa porte, 2/ se grimer d'un masque de Pluto pour aller massacrer toute la smala. En librairie, le polar, qui constitue un des sous-ensembles du thriller, voit une augmentation forte de ses ventes. En 2015, elles ont progressé de 21 % en France. Deux raisons principales. La première : en chacun de nous sommeille un affreux tueur cannibale. C'est inscrit dans notre cerveau reptilien depuis la nuit des temps, celle où, parfois, il fallait manger son prochain pour survivre. Simplement, aujourd'hui, certains d'entre nous ont reçu une éducation suffisante – et assez de nourriture – pour ne pas avoir à le faire et juger que ça ne se fait pas. La seconde : la fascination qu'exerce sur le plus grand nombre l'imagination sans limites des criminels. Leur réalité dépasse toute fiction. Le cannibale de la prison de Rouen n'a rien à envier à Hannibal Lecter. Pareil pour la mamie dépeceuse de Saint-Pétersbourg, qui goûtait parfois ses victimes et dont la figure est autrement plus terrifiante que la mère empaillée du motel Bates dans *Psychose*. Dans ce premier numéro de *VSD Crime*, nous en explorons toute la richesse. Une palette qui va d'un incroyable vol de toiles de maîtres, à Paris, au mystère de la découverte d'un crâne dans les eaux turquoises du cap d'Antibes. Quand une affaire est non résolue, que le faisceau de présomptions n'aboutit à rien, l'inachevé ajoute à l'attraction du crime. Il permet à chacun d'ouvrir les portes de son imaginaire et de se glisser dans la peau d'un enquêteur. Sans avoir à l'écorcher au préalable, simple question d'éducation.

**MARC DOLISI**



## H O R S - S É R I E

Magazine hebdomadaire édité par VSD snc,  
13, rue Henri-Barbusse, 92624 Gennevilliers Cedex 17  
Tél. : 01 73 05 47 00

**RÉDACTION** 13, rue Henri-Barbusse, 92624  
Gennevilliers Cedex 17. Standard : 01 73 05 45 45  
Fax : 01 47 92 67 70 Pour joindre votre correspondant,  
composez le 01 73 05 suivi de son numéro de poste.

**Rédacteur en chef** Marc Dolisi (54 01)  
**Directeur artistique** Fabrice Trillat (47 40)  
**Directeur de la photo** Marc Simon (50 94)  
**Rédacteurs en chef adjoints** Christophe Gautier,  
Nathalie Gillot

**Chef de studio** Mario Lopes  
**Photo** Marie-Pierre Lannuzel, Patricia Couturier (50 85)  
**Secrétariat de rédaction** Christian Debraïsne

**Ont collaboré à ce numéro** Thierry Bouët, Arkady Bronnikov,  
Julie Gardett, Christophe Gautier, Nathalie Gillot, Martin Holmén,  
Isabelle Horlans, Cato Lein, Armel Mehani, Michel Slomka,  
Anastasia Svoboda, Jean-Michel Verne, Pascal Vila

**Fabrication** James Barbet (51 02), Stéphane Redon (51 01)

### PUBLICITÉ

Prisma Media Solutions, 13, rue Henri-Barbusse,  
92 624 Gennevilliers Cedex 01 73 05 45 44 et adresse mail  
(exemple : dgosse@prismamedia.com)

**Directeur exécutif**: Philipp Schmidt (51 88)

**Directeur commercial**: Thierry Flamand (64 26)

**Directrice déléguée** : Martine El Koubi-Bordes (64 10)

**Directrice de la publicité**: Delphine Boudes-Gossé (64 52)

**Responsable back office** : Edith Pottier (65 09)

**Responsable exécution** : Typhaine Dumond (64 72)

**Assistante commerciale** : Lisa Barnier (46 94)

**Opérations spéciales et PCM** : Géraldine Pangrazzi (47 49)

**Digital**: Karine Rielland (49 64)

**Régions et internationale** : Thierry Dauré (64 49)

### MARKETING

**Directeur marketing et business development** :

Julian Marco (56 21)

**Responsable marketing** : Lamya El Arabi (57 74)

**Chef de marque** : Alice Leclercq (45 61)

**VSD sur Internet** www.vsdshop.vsd.fr

**Boutique Internet** www.prismashop.vsd.fr

**Comptabilité** : Carole Clément (45 14)

### DIFFUSION

**Directeur marketing client** Laurent Grolée (60 25)

**Directeur commercialisation réseau** Serge Hayek (56 77)

**Directrice Marketing opérationnel et Etudes diffusion**

Béatrice Vannière (53 42)

**Directeur des ventes** Bruno Recurt (56 76)

VSD SNC, société en nom collectif au capital de  
15 240 000 euros d'une durée de 99 ans.

Principaux associés : Media Communication SAS  
et G+J Communication GmbH.

Cogérants : Rolf Heinz, Daniel Daum

**Directeur de la publication** Daniel Daum

**Abonnements et ventes des anciens numéros**

Tél. : 0811 23 22 21 (prix d'une communication locale).

Depuis l'étranger : 0033 3 21 14 75 67

VSD Service abonnements, 62066 Arras.

France, 126,36 € pour un an. DOM-TOM et étranger :  
tarif sur demande.

**Photogravure** Made For Com.

**Imprimerie, brochage** Maury imprimeur.

M 1713988 ISSN 1278-916X.

N° commission partitaire : 0516 C 86867.

Création septembre 1977. Dépôt légal : juillet 2016.

CRÉATEUR MAURICE SIEGEL. PRÉSIDENTE D'HONNEUR GENEVIEVE SIÉGEL

© VSD 2001 Imprimé en France. Distribution : Presstalis.



PHOTOS: FRANCK CHAPUT/HANS FRIGGET/WEST/COVER/PELLE/PIA/M.SLOMKA/SPA-WELCOME LIBRARY LONDON-EST2WEST NEWSBUREAU/233-DR



6  
**Affaire  
Barbara  
Coll**

# Sommaire



58

**Le mystère  
du crâne  
d'Antibes**

## 3 EXTENSION DU DOMAINE DU CRIME

L'érito

## 6 COCKTAIL MORTEL

dans la jet-set à Saint-Tropez

## 14 CANNIBALE

Il dévore son compagnon de cellule

## 20 LES PLUS GRANDS CRIMINELS FRANÇAIS

Leur vie quotidienne en prison

## 28 DANS LA TÊTE DU TUEUR ADOLESCENT

Ses parents tentent de comprendre

## 36 L'HOMME-ARAIGNÉE

dérobe cinq chefs-d'œuvre dans  
un musée parisien

## 48 COLD CASE N°1

Depuis vingt ans, le meurtrier  
de Sophie Toscan du Plantier  
court toujours

# 48

Meurtre de  
Sophie Toscan  
du Plantier



# 36

Vol au-dessus  
d'un nid  
de tableaux



## 58 COLD CASE N°2

À qui appartient le crâne repêché  
au cap d'Antibes ?

## 62 TREIZE SCÈNES DE CRIME

où des personnalités  
ont été assassinées

## 76 LA MAFIA DES TATOUÉS

déferle sur l'Hexagone

## 84 VOL DE COKE

au 36, quai des Orfèvres.  
Enquête bouclée

## 92 SERIAL KILLER À 68 ANS

Mamie sème la terreur à  
Saint-Pétersbourg

## 102 "CORPS-À-CORPS"

En exclusivité, les extraits du thriller  
glaçant de Martin Holmén

## 110 DÉCOMPOSITION

Visite aux États-Unis dans la ferme  
où sont « cultivés » des cadavres

## 118 WANTED

Les 46 hors-la-loi les plus traqués  
d'Europe

## 122 CONTRIBUTEURS

# 92

Psychose  
à Saint-  
Pétersbourg



# 84

Casse au 36



L'HEURE DU CRIME JACQUES PRADEL 14H-15H

MERCREDI 6 JUILLET

L'affaire Barbara Coll

EN PARTENARIAT AVEC



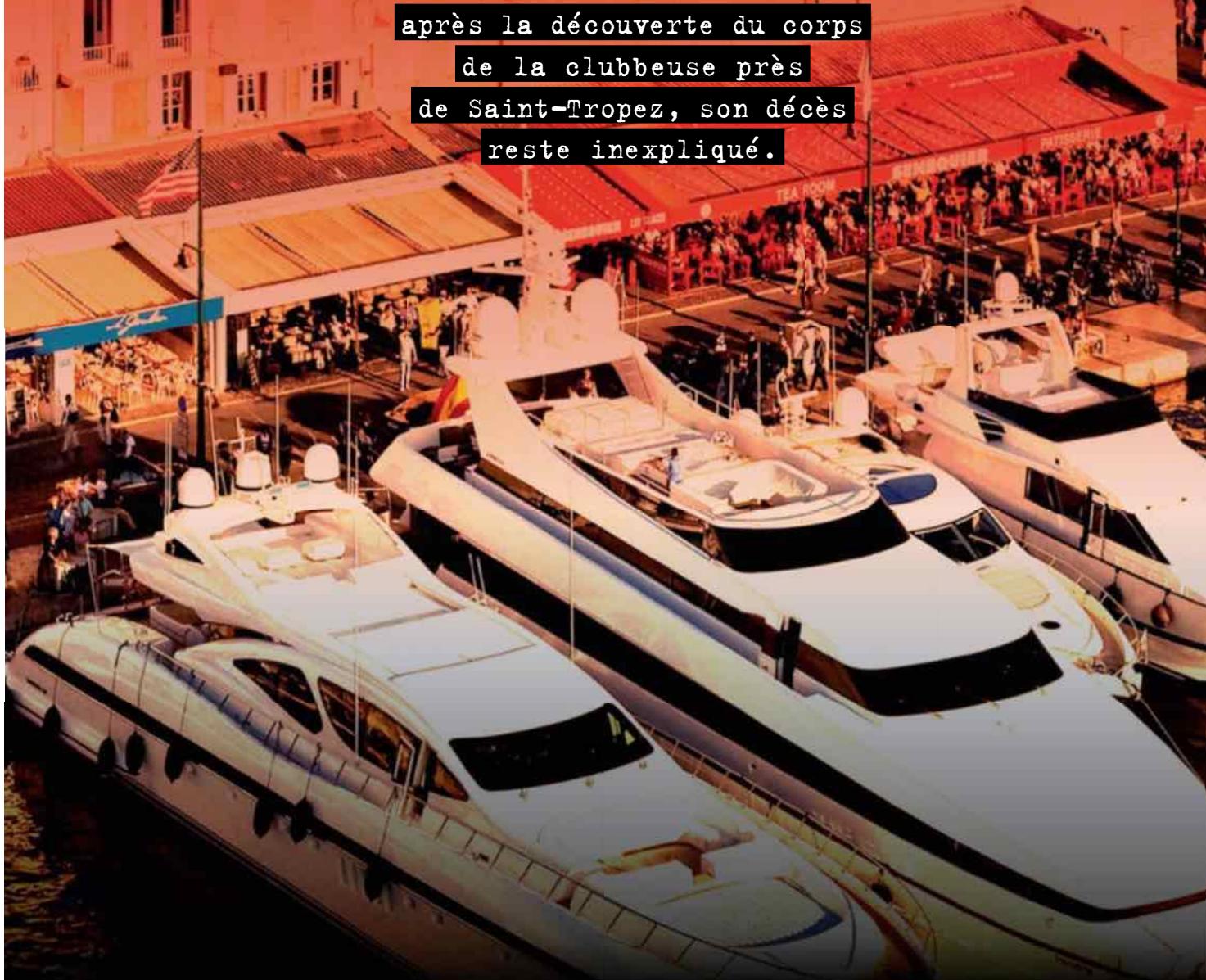
# RTL



Affaire Barbara Coll

# Cocktail mortel

Vingt-trois ans  
après la découverte du corps  
de la clubbeuse près  
de Saint-Tropez, son décès  
reste inexpliqué.

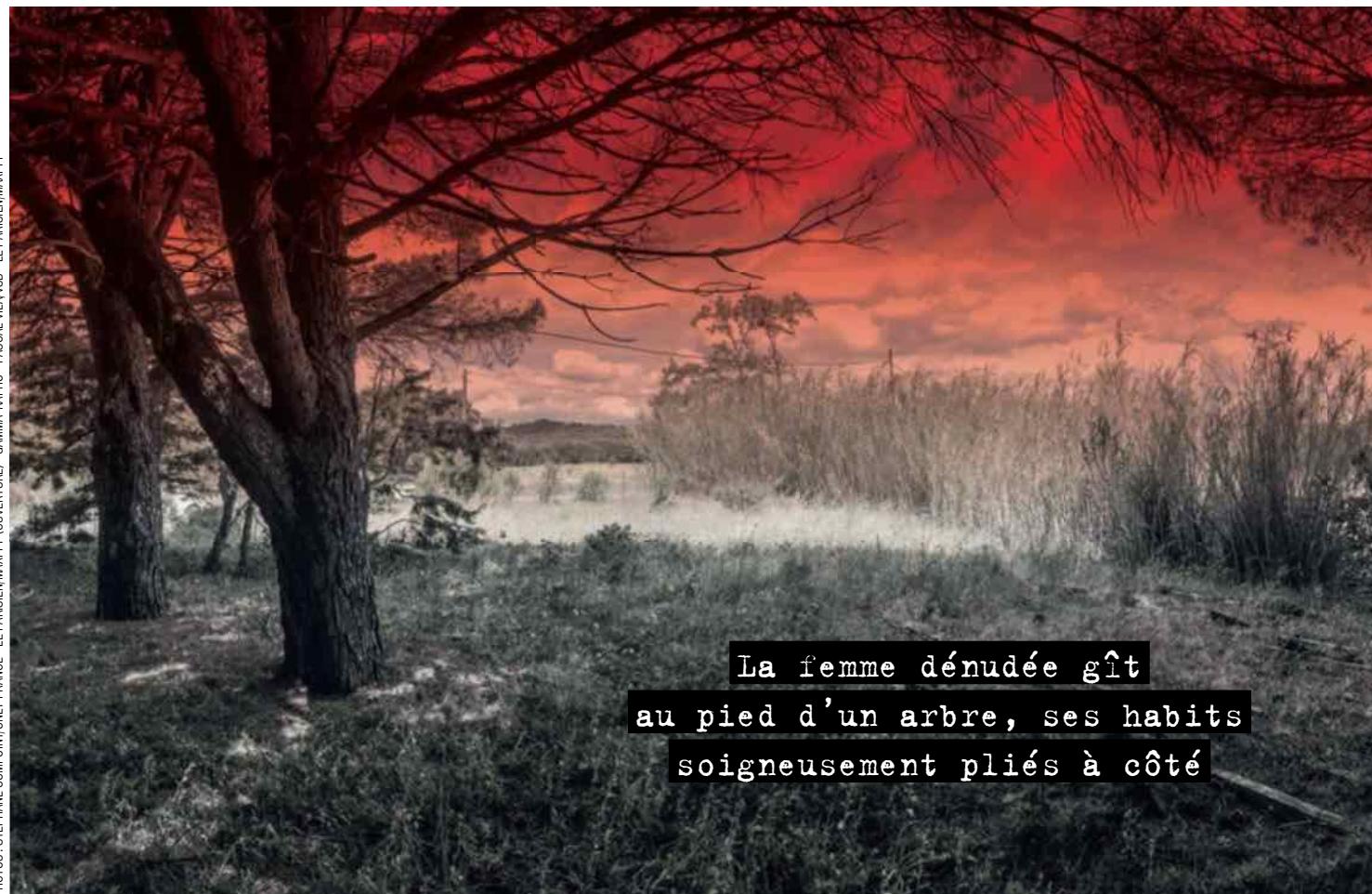
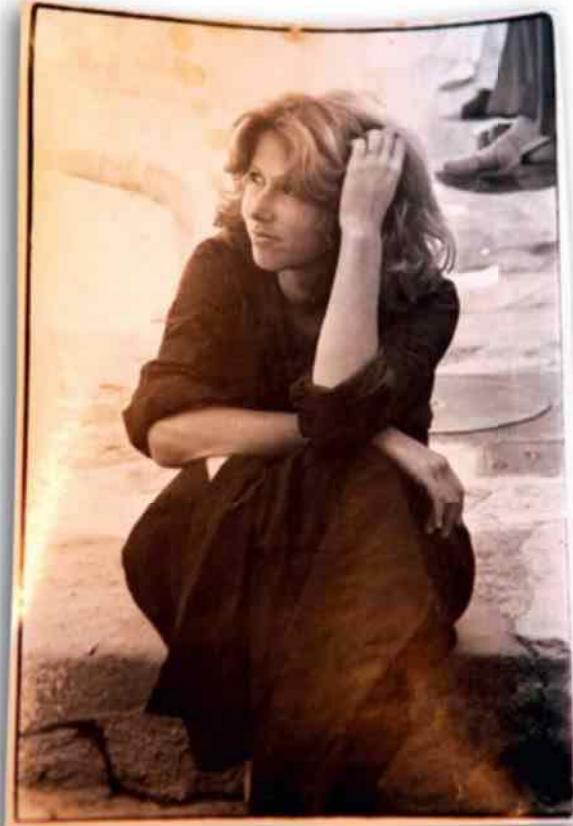


A wide-angle photograph of a harbor at sunset. The sky is a deep orange and red, with the sun partially visible on the horizon. Numerous sailboats and yachts are moored in the water, their masts silhouetted against the bright sky. In the background, a large white cruise ship is docked at a pier, its name "CECILE" visible on the side. People can be seen walking along the pier and on the boats. The overall atmosphere is one of luxury and leisure.

dans la jet-set



Ce sont des vigiles de la villa de Johnny Hallyday qui ont découvert, ce 21 août 1993, le corps inanimé de Barbara.



**La femme dénudée gît  
au pied d'un arbre, ses habits  
soigneusement pliés à côté**

**U**ne haie de cyprès déplumés délimite le petit terrain où grouille des nuées d'insectes sous un tapis d'épines de pins. C'est là, en bordure de la route des Plages, à Ramatuelle, au pied d'un arbre proche d'un petit restaurant aujourd'hui démolí, que deux vigiles de La Lorada, à l'époque la villa de Johnny Hallyday, découvrent le cadavre de Barbara Coll, 38 ans. Ce 21 août 1993, à 3 h 30 du matin, les deux hommes, venus faire une pause, aperçoivent le corps dénudé de la clubbeuse, les bras relevés au-dessus de la tête, ses vêtements soigneusement pliés à côté d'elle. Pas de traces de coups ni de blessures apparentes. L'autopsie révèle que sa mort est due à un œdème pulmonaire causé par l'absorption de cocaïne, d'héroïne et d'alcool. La jeune femme n'a pas trépassé sur place. Son corps a été transporté sur les lieux. Le décès remonte à bien plus de vingt-quatre heures. En raison de la forte chaleur, le moment de la mort ne peut être déterminé avec plus de précision.

Cet été-là, l'enquête confiée à la brigade de Fréjus piétine. Les gendarmes se heurtent à l'omerta du milieu de la nuit tropézienne. Ils peinent à reconstituer l'emploi du temps de la victime. Décoratrice, Barbara Coll devait rentrer à Paris

le vendredi 20 août pour visiter un de ses chantiers. Son dernier amant connu, Patrick Mercurio, 39 ans, gérant d'une société de vente et de location de bateaux, travaille entre Fort Lauderdale, en Floride, et Saint-Tropez. Il est entendu fin août, comme témoin. Puissante et renommée, la famille Mercurio est une institution dans la région depuis que le père, Antoine, a monté ce business de bateaux de luxe. Une affaire que le fils, Patrick, a su développer et faire fructifier : un yacht de 16,80 mètres peut atteindre un million d'euros. Aux gendarmes, il affirme avoir vu Barbara la dernière fois le matin du mercredi 18 août, alors qu'il la ramène au port. Avec un couple d'amis américains, il a passé la nuit en sa compagnie à bord d'un yacht mouillant dans la baie des Canoubiers, à quelques encablures du mythique port varois. Un endroit où aime venir s'encaniller la jeunesse dorée. Patrick Mercurio n'aurait appris la mort de la décoratrice que dans la soirée du samedi 21 août.

Ils sont de vieux copains. Ils se connaissent depuis une vingtaine d'années, mais s'étaient perdus de vue. L'homme d'affaires raconte qu'ils se sont retrouvés la semaine précédant le 15 août alors qu'elle était en compagnie de son amant, Franck Boumendil. « *On faisait partie de la même bande, on se connaissait tous depuis les années soixante-quinze, nous*





**De peur d'être  
éclaboussé par le scandale,  
il aurait transporté la  
dépouille du bateau jusqu'au  
bord de la route**



Le « privé » Bernard Naranjo (en haut) engagé par Christiane Escudier Vera (au centre), la maman de Barbara. Patrick Mercurio (ci-contre), accusé de « recel de cadavre », a été relaxé en janvier 2005.

confirme aujourd'hui ce médecin installé à Saint-Tropez. *On passait les vacances ensemble : sport, plage, boîtes de nuit, drague, des trucs de jeunes. En 1993, j'ai effectivement eu une liaison avec Barbara les quinze premiers jours d'août. Une fille sympa et drôle, toujours partante. Elle bossait beaucoup comme décoratrice à Paris, elle refaisait des patines de murs, des trucs comme ça, c'était plutôt une artiste. Avec Patrick, on faisait de la voile. Ce n'était pas un intello, mais il était sympa et il plaisait pas mal aux filles.* »

« *Elle m'appelait tous les jours, confie Christiane Escudier Vera, la mère de la victime. Elle me disait qu'elle faisait du bateau avec Patrick Mercurio. Il lui avait proposé de partir avec lui à Miami. Ils étaient amoureux.* » Barbara Coll, maman d'une petite fille alors âgée de 6 ans, est une figure des nuits tropéziennes. Une « *chic fille* » qui connaît toutes les vedettes et peut se vanter de ravis le cocher à Eddie Barclay sur la place des Lices. « *À l'époque, c'était normal, on côtoyait des célébrités. Saint-Tropez était sympa et familial, ça a beaucoup changé. D'ailleurs, ils sont tous partis* », souligne Christiane Escudier Vera.

Pendant quelques années, pour arrondir ses fins de mois, Barbara travaille les nuits d'été aux Caves du Roy, célèbre night-club select. Ayant réuni un pécule suffisant, elle s'installe dans la capitale comme décoratrice d'intérieur. « *Elle a, un temps, beaucoup abusé de drogues, mais elle ne s'est jamais piquée*, confirme sa maman. *Elle prenait ces trucs-là pour avoir la force de travailler la nuit et tenir le jour, car ce n'était pas facile avec un enfant.* » Depuis un moment déjà, elle n'en consomme plus que de manière festive et occasionnelle. Sur le port de Saint-Tropez, on se souvient encore de l'affaire. « *C'est une histoire qui a marqué les esprits. J'avais 17 ans à l'époque*, raconte un gérant de bar. *Je travaillais à la Brasserie des Arts, sur la place des Lices. Barbara y venait souvent déjeuner ou dîner. Ils se retrouvaient entre millionnaires, fétards et gens du show-biz. Saint-Tropez était plus simple, plus franchouillard. C'était avant que les émirs et les Russes débarquent.* » « *Oh ! là, là ! c'est loin*, confie un employé d'un café sous les platanes. *Je bossais à la plage et on se connaissait tous, au moins de vue. Elle faisait pas mal de soirées VIP, elle tapait [sniffer de la cocaïne, NDLR] vachement, elle était bien gaulée.* »

Face à l'enquête qui s'enlise, Christiane Escudier Vera s'impatiente et s'emporte contre les « négligences », selon elle, de l'enquête. Elle regrette que les gendarmes de Fréjus aient autorisé l'incinération du corps, empêchant, dit-elle, le prélèvement d'ADN. « *Normalement, on installe une zone protégée autour du cadavre, ça n'a pas été fait. On n'a pas pu relever les empreintes* », déclarait en mars 2015 son avocat, M<sup>e</sup> Alain-David Pothet, dans l'émission de Jacques Pradel sur RTL. Certains témoignages auraient été négligés : le couple d'Américains présents sur le bateau avec Barbara et

Patrick ne sera entendu qu'en avril 1995. « *La mairie m'a même demandée d'arrêter de rechercher la vérité sur le décès de ma fille parce que cela faisait du tort à l'image de Saint-Tropez, vous vous rendez compte ?* » s'insurge Christiane Escudier Vera. Quelques mois après la mort de sa fille, elle engage Bernard Naranjo, un détective privé varois gouailleur qui bosse alors sur l'affaire Omar Raddad. Faute d'éléments probants, le juge Jean-Pierre Malatrasi a dû baisser les bras et délivrer un non-lieu en 1996. Mais le « privé » s'obstine et réussit à faire rouvrir le dossier en 1999 sur la base de nouveaux témoignages qui mettent à mal les déclarations de Patrick Mercurio.

Le parquet de Draguignan confie l'enquête préliminaire à la PJ de Toulon, antenne locale du service régional de la police judiciaire (SRPJ) de Marseille. Début 2000, Patrick Mercurio est interpellé. Il craque à la fin de sa garde à vue et avoue qu'il a paniqué en découvrant le corps inanimé de Barbara le vendredi 20 août. De peur d'être accusé et éclaboussé par le scandale, il se serait débarrassé de la dépouille. Mais sitôt présenté au juge d'instruction, il se rétracte en invoquant « *les pressions* » dont il a fait l'objet et revient à sa version initiale : il a bien quitté Barbara Coll le mercredi 18 août au matin. Patrick Mercurio est mis en examen en mars pour « non-assistance à personne en danger » et « recel de cadavre ». Seul ce dernier chef sera finalement retenu. La « non-assistance en danger » implique la preuve que Patrick Mercurio avait conscience du péril imminent dans lequel se trouvait la jeune femme. Impossible de prouver que le businessman ait pu savoir avec exactitude à quel moment sa nouvelle conquête était morte. Sans doute plongée dans un semi-coma après l'absorption d'un cocktail d'alcool, de coke et d'héroïne, Barbara a pu « somnoler » pendant des heures avant de succomber. Remis en liberté contre le paiement d'une caution, Patrick Mercurio sera finalement relaxé en janvier 2005. Pas d'homicide établi, pas de recel de cadavre possible.

Aujourd'hui, le vendeur de bateaux de luxe ne revient que rarement dans le petit village de Saint-Tropez où vit toujours une partie de sa famille. Il s'est définitivement établi en Floride. « *Ce n'est pas toujours facile pour lui, même si ça fait longtemps maintenant. Patrick ne parle jamais de cette histoire* », rapporte un proche, qui décrit un « *type cool et passionné par la navigation* ». « *C'est quelque chose qui nous a fait beaucoup souffrir*, explique de son côté « Tita », la sœur de Patrick Mercurio, qui nous accueille sur le pas de porte de sa boutique de bijoux à Saint-Tropez. *Je suis désolée de ce qui est arrivé à Barbara, mais tout a été fait. Je comprends que ce soit très difficile pour sa mère, car elle ignore comment sa fille est morte. Mais vous savez comment ça se passe, la garde à vue, on vous dit que votre mère va se prostituer, etc. On fait pression sur vous et vous craquez, vous avouez. Vous voyez Patrick Dils, il avait bien avoué, il a été innocenté, mais il y aura toujours des journalistes qui viendront toquer à sa porte car il en reste toujours quelque chose. Heureusement, nous sommes une famille très soudée.* »





La presqu'île de Saint-Tropez, avec sa longue plage de Pampelonne, attire chaque été une foule de fêtards en quête de sensations.

Un mélange  
de dope et d'alcool  
a provoqué  
l'œdème pulmonaire  
qui l'a tuée

Tout au long des ces années d'instruction, les rumeurs les plus folles ont ajouté à la confusion et au glamour de cette tragédie à tiroirs. Ainsi, Barbara Coll aurait assisté, le soir de sa mort, à une scène qu'elle n'aurait pas dû voir. Hypothèse avancée : invitée à une soirée, elle festoie dans la villa d'un richissime homme d'affaires. Par mégarde, elle pousse une porte et tombe sur un conciliabule : trafic d'armes à destination du Rwanda. « On » élimine alors la jeune femme, témoin gênant d'une transaction occulte.

**U**n deuxième réouverture du dossier a été possible en 2013, car j'avais mis des identités sur les personnes impliquées dans cette transaction d'armes, explique Bernard Naranjo. Ayant retrouvé leurs noms, adresses et lieux de travail, j'ai remis le tout à la gendarmerie. Le procureur a alors dû considérer ces nouveaux éléments et diligenter une enquête préliminaire. Tous les individus que j'ai identifiés ont été interrogés. Mais ça n'a rien donné. » « On se doit de procéder aux vérifications », indiquait, au mois de mars 2013, le parquet de Draguignan. « Chaque réouverture interrompt la prescription. En matière de crime, elle est de dix ans, donc à ce stade on peut revenir sur le dossier », précisait M<sup>e</sup> Alain-David Pothet à la radio en 2015.

Même si Mercurio a été blanchi en 2005, le détective poursuit sans relâche sa quête de la vérité, et il ne désespère pas de trouver un jour la solution à l'éénigme Barbara Coll. « J'ai de nouveaux éléments qui sont en train de pointer, affirme-t-il, mystérieux. Une affaire, c'est comme la daube, plus ça cuit et plus elle est bonne, plus le temps passe et plus ça remonte à la surface, car les gens vieillissent et commencent à parler. » Sa théorie ? Patrick Mercurio aurait débarqué Barbara inconsciente dans une villa qui jouxte celle de Johnny Hallyday. Avec l'aide de complicités familiales, il aurait tenté de la réanimer. N'y parvenant pas, il l'aurait abandonnée là où le corps a été retrouvé. Un de ses employés camerounais se serait « mystérieusement » suicidé par pendaison dans un hôtel de Miami, en Floride. Un complice, selon le détective, qui aurait aidé à transporter le corps et qu'on aurait « voulu faire taire ». Fantaisiste ? Fatiguée par tous ces rebondissements, la mère de Barbara ne croit pas à cette version : « Je ne pense pas qu'ils l'ont emmenée dans la villa. Lorsque Mercurio a avoué, il a dit qu'elle était restée dans le bateau. Ils ne l'ont pas tuée, c'est un accident, d'accord, mais ils l'ont gardée trente-six heures à bord. S'ils l'avaient conduite à l'hôpital, elle aurait pu être sauvée. Ils ont attendu, puis ils l'ont portée et abandonnée près de la route. Mercurio savait que Barbara avait "Lou" [sa petite fille, NDLR], c'est pour ça que ses affaires étaient soigneusement pliées à côté d'elle. » Des hypothèses, peu de certitudes, des questions, de maigres réponses ou si peu. Reste la logique : ces soirées du 18, 19 et 20 août, Barbara ne les a pas passées toute seule. Elle n'a pas bu et « tapé » en solo, dans son coin. Elle n'est pas morte à l'endroit où son corps a été découvert. Il existe alors forcément des témoins, des complices qui savent ce qui s'est réellement passé et qui n'ont toujours pas parlé. Pourtant, sollicité au mois de juin dernier, le parquet de Draguignan nous a informé que « l'enquête portant sur le décès de Barbara Coll avait été classée sans suite le 21 mai 2013 ».

JULIE GARDETT



N I C O L A S   C O C A I G N  
L E   C A N N I B A L E  
D E   R O U E N

**AU MENU,  
FRICASSÉE DE POUMON  
DE SON CODÉTENU**

En 2007, il a torturé à mort un compagnon de cellule. Et cuisiné sa chair avec de l'échalote et du riz avant de s'en délecter.

**P**erforer, riveter, empiler : à la prison de Château-Thierry, dans l'Aisne, la routine de l'atelier convient tout à fait à Nicolas Cocaign,

45 ans, qui purge une peine de trente ans de réclusion. Hormis un tatouage qui décore une moitié de son visage, rien ne distingue ce détenu des autres pensionnaires. Les surveillants n'ont pas à se plaindre de son comportement, ses codétenus non plus... Il loge seul dans une cellule. Un type sans histoires. Mais son avocat, lui, le sait mieux que quiconque : des ombres inquiétantes peuplent son esprit. M<sup>e</sup> Fabien Picchiotino est resté de marbre en entendant Cocaign se livrer lors de son procès en juin 2010. Un récit clinique que donne l'accusé de la soirée du 2 janvier 2007, déjà entendu lors de sa garde à vue.

Cellule n° 26, à la prison Bonne-Nouvelle de Rouen, un huis clos s'est joué entre trois hommes reclus dans 11 m<sup>2</sup>.

À 1 heure du matin, l'un d'eux, battu à coups de poing et de pied, atteint de multiples plaies faites aux ciseaux, agonise sur son matelas. « *Je prends une lame de rasoir et je lui ouvre la poitrine. J'enfonce ma main et je lui prends ce que je croyais être le cœur mais qui était en fait un morceau de poumon que je mets dans un Tupperware* », a expliqué posément l'accusé à la cour d'assises. Une poêle à frire témoigne de la suite : de la chair humaine a été cuisinée puis ingurgitée par le meurtrier. Face à un expert psychiatre, il avait renchérit : « *Ce qui est terrible, c'est que c'est bon. Ça a le goût de cerf. C'est tendre. Ce que j'ai fait, j'ai aimé le faire.* » Il s'agit de l'un des rares cas de cannibalisme que la justice ait eu à examiner en France. « *Actes de tortures et de barbarie, homicide volontaire* » : la peine de Nicolas Cocaign sera assortie d'une période de sûreté de vingt ans et d'une injonction de soins.

Juin 2010. Une semaine avant que ces audiences éprouvantes ne commencent dans la salle des assises à Rouen, une dame âgée ouvre fébrilement un dossier : des coupures de journaux, des papiers divers, des lettres s'en échappent. « *Personne n'a jamais su le soigner* », lâche Geneviève Cocaign, 80 ans, assise dans son salon, les mains jointes sur un carnet à petits carreaux. « *Cela a commencé dès la maternelle*, se souvient-elle. *Il avait un comportement différent de celui des autres.* » Trente ans plus tard, ce garçon que sa mère « *a gendarmé* » avec amour et dévouement n'est plus pour tous que « *le cannibale de Rouen* ». Avec son époux, aujourd'hui décédé, elle a maintes fois attiré l'attention sur l'agressivité de leur enfant. Ce couple de fonctionnaires de La Poste a pourtant tout mis en œuvre pour chérir le petit confié par l'Assistance publique en 1975 à l'âge de 3 ans. Suivi par un pédo-

## « J'ENFORCE MA MAIN ET JE LUI PRENDS CE QUE JE CROYAIS ÊTRE LE CŒUR »



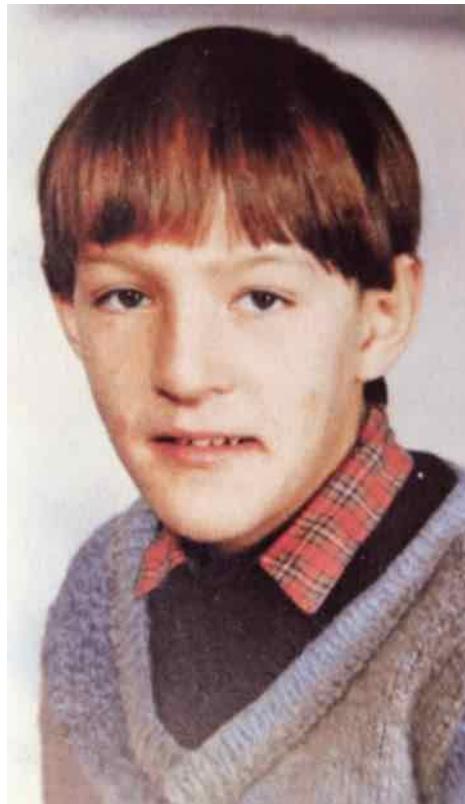
Cet acte barbare s'est déroulé dans une cellule de 11 m<sup>2</sup> derrière les murs épais de la maison d'arrêt de Rouen.



PHOTOS : ROBERT FRANÇOIS / AFP (OUVERTURE) - STEPHANIE JAUME / MAXPPP - ROBERT FRANÇOIS / AFP - DR



## IL IRA JUSQU'À POUSSER SON PÈRE D'ADOPTION DANS L'ESCALIER



Adopté à 3 ans par un couple travaillant à La Poste, il se montre difficile dès l'enfance.

psychiatre jusqu'à 14 ans, Nicolas fait toujours preuve d'un « caractère difficile ». M<sup>me</sup> Cocaign égrène les épisodes avec courage. Et poursuit : « Une fois, j'ai même eu l'œil au beurre noir. »

Placé au centre départemental de l'enfance, l'adolescent se passionne pour les chevaux. Il suit une formation de cavalier soigneur, le seul job qu'il exercera un temps. À 15 ans, il raconte qu'il a été violé par un cousin éloigné. Et affirme avoir déjà été agressé sexuellement trois ans plus tôt par un éducateur dans un centre de vacances. « À l'époque, c'était vraiment tabou. Je ne l'ai pas cru, il m'en a beaucoup voulu pour ça. Mais il m'en racontait tellement ! » Les reproches pleuvent sur

cette mère qui, pourtant, l'aidera à porter plainte des années après : non-lieu dans un cas, prescription des faits dans l'autre. « Son état s'est vraiment dégradé quand il a eu accès à son dossier administratif de la DDASS, à l'âge de 18 ans. Il avait toujours été tracassé parce qu'il ne savait rien sur ses origines », estime Geneviève Cocaign. Le jeune homme entreprend alors des recherches pour retrouver sa mère biologique. Sans résultat. « Je l'ai aidé dans ses recherches. Moi, ça ne me perturbait pas, car je ressentais sa souffrance », dit doucement la vieille dame.

En 1995, Nicolas Cocaign partage sa vie avec N., dont il aura deux enfants. Le couple vit aux crochets des parents,

qu'il évince de l'appartement familial. « Nicolas a commencé à éléver des serpents avec, bien sûr, des rats et des souris pour les nourrir », relate sa mère. À la naissance du premier bébé, Geneviève les convainc de s'installer au rez-de-chaussée d'une autre maison qu'elle occupe alors avec son mari. M. Cocaign sera poussé dans l'escalier et blessé par son fils. Elle sera séquestrée et forcée de lui signer onze chèques.

Interpellé par les gendarmes, il est, pour la première fois, hospitalisé d'office dans un établissement psychiatrique où il reste un mois. « Déjà à cette époque, il dit qu'il se sent dangereux. Il raconte qu'il lui arrive de s'enfermer chez lui parce qu'il a peur de ce qu'il pourrait commettre



PHOTO ET ILLUSTRATION : PARIS NORMANDIE/MAXPPP - BENOIT PEYRUCQ/AFP

Il s'appelait Thierry Baudry : sa mère évoque sa mémoire lors du procès.

## IL DIT S'ÊTRE RENDU CHEZ LES GENDARMES POUR SIGNALER LES OBSESSIONS QUI L'ETOUFFENT

*à l'extérieur. Sa compagne témoigne et craint qu'il ne viole ou n'assassine une femme*, indique M<sup>e</sup> Fabien Picchiotti, son avocat. À la mère de ses enfants, il impose des pratiques sexuelles sadomasochistes. Son imaginaire se nourrit de fantasmes de crucifixion. Il envisage déjà le cannibalisme, mais ses scénarios mettent en scène alors uniquement des personnages féminins. Il demande à un copain de lui tatouer des motifs tribaux sur la moitié du visage. « *Comme un oiseau sur le front* », réprouve sa mère. Submergé par ses obsessions, Nicolas Cocaïgn assure s'être rendu spontanément à la gendarmerie de Forges-les-Eaux pour signaler son cas. Nulle trace de cette démarche n'a été retrouvée. Ses parents, eux, ont pris la mesure de la tempête criminelle qui couve dans son cerveau. Le 8 juillet 2005, ils rédigent un courrier au préfet de l'Eure alors que leur fils purge une peine au

centre de détention de Val-de-Reuil pour deux tentatives de braquage de banque. Ils signalent « *les problèmes mentaux importants* » de Nicolas, « *dangereux pour la société* », qui risque de commettre « *un malheur* ». À sa sortie de prison, Cocaïgn est hospitalisé un temps, puis de nouveau libre.

En mars 2006, il tente de violer une femme à Rouen sous la menace d'une arme. Il est identifié grâce à son tatouage et interpellé le lendemain. Écroué à la maison d'arrêt de Rouen, il partage la cellule avec David Lagrue sans aucun incident. Seul son propre état psychique l'inquiète : il écrit au directeur pour être placé à l'isolement et réclamer « *un check-up complet* ». Sans suite. En décembre 2006, lorsqu'un troisième homme doit partager leur cellule de 11 m<sup>2</sup>, la cohabitation prend une tournure explosive. Cocaïgn connaît pourtant Thierry Baudry, le nouvel arrivant, condamné à quatre ans de prison pour agression sexuelle et extorsion de fonds. Le 2 janvier, après la promenade, une altercation éclate entre les deux hommes à cause de toilettes bouchées. Nicolas reproche à Thierry « *son manque d'hygiène élémentaire* ». Et puis il y a ce regard « *fusilleur* » qui réveille ses pulsions profondes. Cocaïgn grimpe sur le lit de son codétenu, le frappe à coups de poing, de genou et de pied. Le martyre ne fait que commencer. Il avouera au juge d'instruction avoir été saisi d'une « *frénésie* » proche de « *la jouissance sexuelle* ». Avec une lame de ciseaux, il frappe une dizaine de fois. Avec une serviette de toilette, il tente de l'étrangler. À l'aide d'un sac-poubelle, il veut l'étouffer. Tétanisé, le troisième prisonnier ne bouge pas, faisant mine de dormir. Les experts ont supposé que Thierry n'était pas mort quand il lui a ouvert le thorax pour y arracher une partie du poumon. Son trophée, il l'a cuisiné dans son réchaud de fortune, et accommodé avec de l'échalote et du riz. Et a avalé ce qu'il croyait être le cœur de sa proie parce qu'il voulait « *s'emparer de son âme* ».

# LA VICTIME EST UN HOMME VULNÉRABLE QUE SON BOURREAU N'ÉVOQUE JAMAIS À LA BARRE COMME UN INDIVIDU



Le lundi 21 juin 2010, Cocaign a révélé à la cour d'assises de Rouen : « Je suis passé à l'acte et on a m'a pris au sérieux. »

Lundi 21 juin 2010. Barbe taillée, oeil cerné par ses tatouages, le tortionnaire comparait devant la cour d'assises. « Je suis passé à l'acte et on m'a pris au sérieux », expose-t-il. Il doit entendre le témoignage des proches de Thierry Baudry, la victime de 31 ans, qu'il n'évoque jamais en tant qu'individu. Celui-ci est décrit comme vulnérable, ne sachant ni lire ni écrire. Après avoir quitté l'école, d'après son frère Jean-Guy, cité dans un article de *Libération* daté du 21 juin 2010, « il a fait "espaces verts". Il voulait faire menuiserie mais il n'avait pas assez de qualités. Quand il apprenait quelque chose, il ne s'en souvenait plus le lendemain ». Des fragilités mentionnées sur sa fiche de renseignements remplie par un surveillant à son arrivée. « La vulnérabilité de Thierry était inscrite dans son dossier pénitentiaire, l'administration savait Cocaign

dangereux. Pourquoi a-t-on mis ces deux hommes dans la même cellule ? » dénonce dans le même article l'avocat de la famille Baudry, M<sup>e</sup> Etienne Noël. Au cours du procès, une querelle d'experts oppose les psychiatres partisans d'une « irresponsabilité pénale » de l'auteur de ces actes et ceux qui y voient une « altération » de discernement. Hôpital contre prison ? Un détail pèsera quand il s'agira de trancher : après avoir placé un, puis deux sacs-poubelle sur la tête de sa victime pour l'achever, Nicolas Cocaign a eu la présence d'esprit de dissimuler le corps lors de la ronde du gardien de nuit. Puis s'est allongé, faisant semblant de regarder la télévision. M<sup>e</sup> Picchietino, qui n'a eu de cesse de plaider la maladie psychiatrique, reste marqué par l'attitude déconcertante de son client. « C'était glaçant : il avait la capacité d'abonder dans le sens de l'ac-

cusation et de taire ses idées délirantes. Il préférait les garder pour lui et éviter ainsi l'unité pour malades difficiles [UMD] qu'il avait connue au lendemain des faits et où il serait retourné si j'avais obtenu qu'il soit déclaré irresponsable. » Juin 2016. Le détenu de Château-Thierry reçoit encore la visite régulière de sa mère Geneviève, malgré son âge avancé. Il n'a plus de contact avec ses deux filles, adolescentes. Étonnement, son autorité parentale ne lui a pas été retirée. Dans le bureau du juge aux affaires familiales se déroule un étrange rituel à chaque fois que le suivi éducatif de ses enfants l'exige : par visio-conférence, depuis sa prison, Nicolas Cocaign est informé de leur avenir. « Il pose même des questions pertinentes, mais toujours avec une grande froideur », relève son avocat.

NATHALIE GILLOT



**SALAH ABDESLAM**  
**GUY GEORGES**  
**YVAN COLONNA**  
**MICHEL FOURNIRET**  
**ANNE-SOPHIE FAUCHEUR**  
**ANTONIO FERRARA**  
**LAURENCE VULSIN**  
**YOUSSOUF FOFANA**  
**JEAN-CLAUDE ROMAND**  
**JACQUELINE SAUVAGE**  
**MAURICE AGNELET**  
**PATRICK HENRY**

# LEUR VIE DERRIÈRE

Parloirs, travail, soins médicaux, réinsertion, passe-temps... Enquête sur



# LES BARREAUX

le quotidien des détenus les plus célèbres de France.



## SALAH ABDESLAM

*Fleury-Mérogis*

**S**eul survivant des commandos terroristes du 13 novembre 2015 au Stade de France et à Paris (130 morts, 413 blessés), Salah Abdeslam, 26 ans, est à l'isolement total et doublement surveillé dans sa cellule de 9 m<sup>2</sup> : par une équipe de gardes dédiée et deux caméras qui captent tous ses mouvements. Ce dispositif l'a mis en colère : « *Il y voit une violation de son intimité* », proteste M<sup>e</sup> Frank Berton, son avocat. Les agents se relaient devant un écran de contrôle au 4<sup>e</sup> étage, qu'Abdeslam partage avec dix détenus. Il n'a aucun contact avec eux, pas même dans la cour grillagée où il fait du jogging deux fois par jour. Le juge n'a pas encore accordé de permis de visite à sa famille. Il n'échange donc qu'avec les surveillants, le médecin, un aumônier musulman et son conseil. Enfermé vingt-trois heures sur vingt-quatre dans sa geôle en béton aux meubles scellés, il lit, notamment le Coran, prie, regarde les matchs de football et les actualités à la télé. Il assure qu'il s'exprimera sur les attaques quand la vidéosurveillance sera allégée.

PHOTOS: DIETMAR KLEMENT/GETTY IMAGES - HET NIEUWSBLAD - DOMINIQUE ALLIÉ/MAXPPP - MAXPPP - AVPRESS/ABACA



## GUY GEORGES

*Ensisheim*

**L**e « tueur de l'Est parisien », qui a assassiné sept femmes dans les années quatre-vingt-dix, empaquette des hameçons à la chaîne et verse une partie de son petit pécule aux familles de ses victimes. À 53 ans, il souffre de diabète et la surcharge pondérale l'a rendu « méconnaissable », selon la journaliste Patricia Tourancheau\*, autorisée à le voir en juillet 2015. Il est le batteur du groupe de musique de la centrale, c'est un détenu sans histoire qui participe aux activités. Convaincu qu'il ne ressortira jamais de prison, il a accepté son destin : « *Contrairement à ce qu'on peut imaginer, c'est un type assez plaisant, bon camarade, bien inséré, non-violent, créatif* », observe un membre du personnel. S'il reçoit encore des lettres d'admiratrices, il ne projette plus de se marier comme ce fut le cas au début de sa détention. À l'époque, il avait même envisagé d'être père. « *Il n'a pratiquement pas de parloirs, mais n'en paraît pas affecté.* » (\*) Auteur de *Guy Georges, la traque* (éd. Fayard, 2010), adapté au cinéma dans *L'Affaire SK1*.



## YVAN COLONNA

*Arles*

**C**ondamné à perpétuité pour l'assassinat du préfet de Corse Claude Érignac, il est depuis treize ans classé « détenu particulièrement signalé » (DPS) et soumis à une surveillance constante en dépit de son attitude « *calme et respectueuse* ». Ce statut bloque toute possibilité de transfert sur l'île et ne facilite pas ses relations familiales. Son épouse Stéphanie ne vient pas autant qu'il le voudrait, et leur fils, né en 2011, « *lui manque beaucoup* », selon un proche. Son aîné, son père et quelques amis disposent de permis de visite mais, la plupart du temps, Yvan Colonna, 56 ans, est très seul. Le 20 mai, il a passé une heure et demie avec le chanteur Renaud, engagé dans sa défense. Il fait du sport, lit des biographies et des romans, y compris en italien. Pour financer le comité de soutien, il vend ses peintures, ses sculptures et des livres dédicacés (15 euros). Libérable en 2021, il sait que la conditionnelle lui sera refusée, mais conserve l'espoir que son recours pour « atteinte au procès équitable », examiné par la Cour européenne des droits de l'homme, aboutisse à une condamnation de la France.



## MICHEL FOURNIRET

*Ensisheim*

**A**l'isolement dans un quartier particulièrement surveillé à cause de ses crimes – sept viols et assassinats d'enfants et de jeunes filles –, il vit reclus dans sa cellule et refuse les promenades. Âgé de 74 ans, condamné à la perpétuité réelle, il ne sortira pas vivant de prison : « *Il l'a toujours su et ce n'est pas un problème. Ça convient bien à son caractère* », dit M<sup>e</sup> Pierre Blocquaux, son ex-avocat. Il passe son temps à lire des essais, à écrire ses mémoires et à écouter France Culture. Il ne cause aucun souci au personnel. Son ex-épouse, Monique Olivier, purge sa perpétuité à Rennes. À 67 ans, libérable en 2036, la complice du tueur en série est persuadée qu'elle mourra en détention. « *Elle garde le moral, mais souffre de ne plus voir son fils Selim* », confie M<sup>e</sup> Richard Delgenes, son avocat ardennais à qui elle écrit ou adresse des clientes. En 2015, elle l'a appelé au secours : « *Je l'ai assistée quand une détenue a dénoncé les confidences qu'elle lui aurait faites sur la disparition d'Estelle Mouzin. Elle soutient que cette femme a menti.* »



## ANNE-SOPHIE FAUCHEUR

*Lille-Sequedin*

**C**ondamnée à trente ans de réclusion pour avoir battu à mort sa fille Typhaine en 2009 dans le Nord, la jeune femme a la chance de recevoir la visite de sa cadette Apolline, confiée à la mère de son concubin Nicolas Willot, coauteur du crime. Mais elle reste privée de Caroline, l'aînée qui vit avec son père. « *La dernière fois que j'ai eu de ses nouvelles, confie son avocate Blandine Lejeune, elle était auxiliaire d'étage et attendait son transfert en centrale. Elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour garder contact avec ses enfants.* » Âgée de 29 ans, elle suit une thérapie pour l'aider à supporter l'horreur de ses actes qui, longtemps, furent mal considérés par ses codétenues, au point que certaines refusaient les repas qu'elle servait. Le jeune pompier Nicolas Willot, qui a enterré le corps de la fillette martyrisée, est incarcéré à Melun : « *Il a passé plusieurs examens, travaille, indemnise les parties civiles. Il peut espérer une libération conditionnelle d'ici à dix ans, car son comportement est exemplaire* », indique son conseil, Emmanuel Riglaire.

PHOTOS : PHILIPPE HUGUEN / AFP - DR - ABACA



## ANTONIO FERRARA

*Réau*

**B**andid poursuivi pour des braquages et sa spectaculaire évasion de la prison de Fresnes (Val-de-Marne), « Nino », 42 ans, est un homme « *assagi, apaisé, dont on n'entend pas parler* », confirme-t-on à Réau. « *Il est charmant, poli et drôle* ». À l'isolement total pendant sept ans, jusqu'à être privé de soleil, il bénéficie désormais d'un régime carcéral normal : il est libre de travailler, de parler aux autres détenus, de voir sa famille et, surtout, sa fidèle Mylène, la femme de sa vie qui lui a donné un enfant en 2012. Ses avocats lui ont obtenu plusieurs acquittements, il entrevoit donc le bout du tunnel : « *On fait notre possible pour qu'il sorte avant dix ans* », révèle M<sup>e</sup> Éric Dupond-Moretti, attaché à « *ce gars tellement gentil... Il prend de mes nouvelles alors qu'en général, c'est l'avocat qui s'inquiète du client* ». Antonio Ferrara fait du sport, lit, échange avec son conseiller d'insertion. Il a des projets, le principal étant de rentrer dans les clous pour ne plus jamais subir la détention.



## LAURENCE VULSIN

*Fresnes*

[L]a presse l'a surnommée Catwoman : le 14 juin 2011 à Saint-Maurice (Val-de-Marne), tout de noir vêtue, gantée de latex et encagoulée, elle a voulu abattre son mari avec l'aide de deux ex-policiers. Son scénario n'étant pas au point, elle y a renoncé. Hélas, la « cible » avait donné l'alerte. Le 11 mai 2016, les assises de Créteil ont condamné Laurence Vulsin à huit ans de prison – elle a effectué dix-sept mois de préventive. Retour en cellule, donc, pour l'ancienne attachée de presse de 49 ans, qui a perdu 60 kilos : « *Elle vit très mal la sentence*, confirme M<sup>e</sup> Patrick Arapian, *mais espère que sa parole sera entendue en appel.* » Jugée « *fragile* », elle a souhaité voir un psychologue, être séparée de sa codétenu et transférée à Versailles. Elle a la chance d'être soutenue par sa mère et ses deux filles qui lui écrivent et vont la voir. En revanche, son fils et sa cadette n'ont pas accès au parloir : Christian Honoré, leur père qui a failli mourir, s'y oppose. Élu divers droite, issu d'une famille bourgeoise, il a besoin de temps pour oublier.



## YOUSSOUF FOFANA

*Condé-sur-Sarthe*

Chef du « gang des barbares », condamné à perpétuité (vingt-deux ans de sûreté) pour l'assassinat d'Ilan Halimi, il est à l'isolement total « *à cause de sa dangerosité très élevée* », confirme Emmanuel Guimaraes, surveillant FO Pénitentiaire. *On doit s'armer d'un bouclier pour le nourrir ! Il ne travaille pas, refuse de consulter un psychiatre, ne s'investit dans rien. Il passe sa journée à lire, à prier, à gueuler par la fenêtre qu'Allah est grand.* Après avoir agressé des gardiens en 2015, il est resté huit mois au mitard. À Clairvaux (Aube), il avait, posté sur YouTube une quinzaine de vidéos faisant l'apologie du terrorisme. Il a pris onze ans de plus et s'en moque. Sa mère lui a rendu visite deux fois et a renoncé. Tombé amoureux d'une fille du gang, il s'est pacifié et l'a convertie à l'islam ; elle l'a quitté. Dans cet établissement pour détenus difficiles, ultra-sécurisé par 400 caméras et 206 gardes pour 100 détenus, dont 35 particulièrement signalés, Fofana, qui va avoir bientôt 36 ans, pose « *un vrai problème car il n'a rien à perdre* ». Il n'indemnise pas la famille Halimi.



## JEAN-CLAUDE ROMAND *Saint-Maur*

**A**gé de 62 ans, le faux médecin de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a tué son épouse, ses deux enfants et ses parents en 1993 afin qu'ils ne découvrent pas ses mensonges, est un homme apaisé. Sa période de sûreté a expiré en janvier 2015, « *mais, à ce jour, il n'a pas présenté de demande de libération conditionnelle* », confirme à VSD M<sup>e</sup> Jean-Louis Abad, son avocat. Jean-Claude Romand se sent protégé des médias en centrale. Il y a obtenu un diplôme d'informaticien puis a effectué une formation d'ingénieur du son. Un temps bibliothécaire, il est, depuis seize ans, chargé de restaurer et numériser des archives sonores de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). « *Il est brave, humble, toujours d'humeur égale*, témoigne Patrick, ex-codétenu. *Il lui est arrivé de nous donner des conseils médicaux.* » S'il n'évoque pas le drame, il parle à l'occasion de sa famille « *comme si elle vivait encore* ». Détenu modèle, il n'est jamais passé en conseil de discipline. Et, bien que solitaire, il apprécie la compagnie de ses collègues d'atelier.

PHOTOS : BERNIE PROGRESS/MAXPPP - DR - JULIEN ERNINNE/ABACA - MYCHELE DANIAU/AFP



## JACQUELINE SAUVAGE *Réau*

**C**ondamnée deux fois à dix ans de prison pour avoir tué son mari, en septembre 2012 dans le Loiret, cette grand-mère de onze enfants, très éprouvée par une vie de violences conjugales, a bénéficié d'une grâce présidentielle partielle. À 68 ans, elle est pourtant maintenue en détention et ne sera libérée, au mieux, qu'à la fin de l'été. « *Alors que sa sortie était actée, la commission pluridisciplinaire des mesures de sûreté [CPMS] a invoqué un risque de récidive – que les experts avaient écarté – et s'y est opposée* », s'insurgent ses avocates, Janine Bonaggiunta et Nathalie Tomasini.

Irréprochable à Réau, Jacqueline Sauvage se console en téléphonant chaque jour à ses trois filles qui l'ont toujours soutenue. Elle occupe seule une cellule, lit, regarde les actualités à la télé et participe à des activités : sport, peinture et dessin (ses passions). Elle reçoit d'anciennes amies qui s'étaient éloignées à cause de son époux, et bénéficie d'un abondant courrier de femmes battues. Elle a coupé ses cheveux et a choisi la robe qu'elle portera pour rencontrer François Hollande à l'Élysée à sa sortie de prison.



## MAURICE AGNELET

*Rennes-Vezin*

ugé trois fois, définitivement condamné à vingt ans de réclusion en 2014 pour l'assassinat de sa maîtresse, l'héritière niçoise Agnès Le Roux disparue en 1977, le vieil avocat déchu supporte difficilement la détention. En septembre dernier, son conseil a déposé une demande de suspension de peine pour raison de santé : « *Elle a été rejetée, l'expert ayant considéré qu'il était aussi bien en prison qu'à l'extérieur. Mais en mai, il a été "évalué" au CNE [Centre national d'évaluation où sont notamment admis les détenus libérables] de Fresnes. La commission statuera cet été. J'ai bon espoir qu'il soit libéré à l'automne* », révèle à VSD M<sup>e</sup> François Saint-Pierre. À 78 ans, Maurice Agnelet vit reclus dans sa cellule : « *Il refuse toute activité, même la promenade ; il a la hantise d'être maltraité.* » C'est aussi un mode de vie : à Chambéry, il ne quittait pratiquement pas sa chambre et l'écran télé. À Rennes, il passe ses journées à « *regarder les chaînes d'info en continu et à lire. Il se livre aussi à la méditation philosophique. Il ne se plaint jamais, il est très secret, mais je le vois décliner. C'est un homme gravement perturbé.* »



## PATRICK HENRY

*Melun*

Le 31 mars 2016, alors qu'il fêtait ses 63 ans, le meurtrier de Philippe Bertrand, un garçonnet enlevé dans l'Aube en 1976, a vu sa demande de libération rejetée par la cour d'appel de Paris alors que le tribunal d'application des peines y était favorable. Passé « *l'état de sidération face à l'inhumanité de la décision* », son avocate, Carine Delaby-Faure, a formé un pourvoi en cassation : « *Pour vivre, il a besoin d'espérer. Cet homme d'une grande intelligence est très courageux.* » Bien intégré, apprécié des détenus autant que du personnel, il travaille à l'atelier le matin et, l'après-midi, élabore des programmes informatiques. « *Il lit beaucoup et regarde peu la télévision. Il continue à voir une psychologue et pratique le jogging. Sa mère de 94 ans, malade, lui rend visite ; elle attend qu'il sorte. Il voit aussi sa sœur, une nièce et le couple d'amis qui devait le loger à Lille* », témoigne son conseil, choqué par l'injustice qui frappe ce client détenu depuis quarante ans. Il vient de faire valoir ses droits à la retraite.

ISABELLE HORLANS



IL A BRÛLÉ LE CORPS AVEC DE L'ESSENCE À BRIQUET





ET DU PETIT BOIS

PHOTO : PHILIPPE DESMAZES/AFP - PHILIPPE WATTS/FLAMMARION



SOPHIE ET DOMINIQUE MOULINAS

## « NOTRE FILS EST UN ASSASSIN »

En 2011, Matthieu,  
16 ans, viole puis poignarde  
Agnès Marin, 13 ans.

Les parents de ce jeune  
criminel ont récemment pris  
la plume pour dire leur  
désespoir, sans jamais  
oublier celui des familles  
des victimes.



ON T'AIME ❤️ ❤️ ❤️

QUAND LA DISPARITION D'AGNÈS A ÉTÉ SIGNALÉE, LE



Le domicile d'Agnès, 13 ans, a été envahi par les fleurs et les photos. Après deux jours de recherches, le corps de l'adolescente avait été retrouvé calciné dans un ravin d'une forêt du Chambon-sur-Lignon. Lors de la reconstitution, le 22 juin 2012, son bourreau est arrivé casqué dans un fourgon.

## MEURTRIER A MÊME PARTICIPÉ AUX RECHERCHES

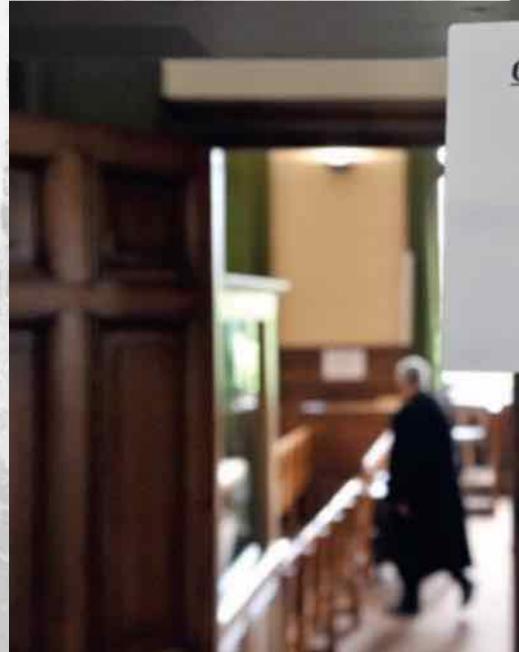
# « MATTHIEU N'ÉTAIT PAS UNIQUEMENT L'ENFANT QUE

**E**nfant, «Matthieu parlait d'organiser un barbecue sur la Lune. On riait. Puis, à 17 ans, il a brûlé Agnès». Pour ses parents, Matthieu était un garçon comme les autres. Le 16 novembre 2011, ils ont découvert en lui un assassin. Ce jour-là, dans une forêt, leur fils a violé, tué puis tenté de brûler Agnès Marin, une collégienne de 13 ans. Un an et quatre mois plus tôt, l'adolescent avait déjà violé une jeune fille. Matthieu Moulinas est un tueur. Sophie et Dominique sont ses parents. En 2014, le jeune homme a écopé de la prison à perpétuité. Un fait rarissime dans la justice des mineurs. « Nous sommes impuissants. Nous ne sommes que des parents. Nous ne sommes capables que de l'aimer », écrivent Dominique et Sophie Moulinas.

Quatre ans après le drame, ils ont pris la plume. Leur livre, *Parents à perpétuité* (éd. Flammarion) a été publié en avril dernier. Après avoir accordé une petite dizaine d'interviews à cette occasion, ils ont décliné notre proposition d'entretien. « Ils ne désirent plus parler aux médias par respect vis-à-vis des victimes de Matthieu et de leurs familles », indique la maison d'éditions. Leur témoignage a fait polémique. Les proches d'Agnès Marin jugent « indécent » cette plongée, presque jour par jour, dans le vécu de cette famille banale face à l'horreur. Celle qui a vu grandir un violeur et un meurtrier sans rien voir venir.

L'après-midi du 1<sup>er</sup> août 2010, à Nages-et-Solorgues, charmant petit village du Gard, Dominique Moulinas fixe un support à vélos sur sa voiture, la veille de leur départ en vacances. Sophie est dans la maison avec leurs deux filles,

PHOTOS : THIERRY ZOCOLAN/AFP - YVES SALVAT/LE PROGRÈS/MAXPPP - RICHARD BRUNEL/LA MONTAGNE/MARPP



*Cour d'Assises de la Haute Loire*

Huis Clos



Sophie et Dominique Moulinas (ci-contre) en juin 2013, lors du premier procès à Puy-en-Velay (Haute-Loire). Ci-dessus, les parents d'Agnès Marin derrière leur avocat, M<sup>e</sup> Francis Szpiner, lors de l'appel en 2014.



# J'ÉLÈVE DEPUIS SEIZE ANS, MAIS UN AUTRE »

Margaux et Zélie. Leur grand frère Matthieu, 16 ans, a passé la soirée chez des copains. Il vient de rentrer lorsque les gendarmes débarquent. L'adolescent avoue vite. Plus tôt dans la journée, il a violé Julie, une de ses amies du village. Sous prétexte de lui rembourser 10 euros, il l'a entraînée dans la campagne. Il l'a attachée à un arbre auquel il avait préalablement accroché des lacets. Sous la menace d'un couteau volé dans la cuisine familiale, il l'a violée avec un sex-toy trouvé dans la chambre parentale. « *Je me suis fait un film* », justifiera-t-il plus tard. Les Moulinas sont sous le choc. Qui est cet ado capable de l'inconcevable ? Un inconnu... Garde à vue, mise en examen et avocats : ils se sentent comme dépossédés de leur fils. « *J'ai réalisé que Matthieu n'était pas un adolescent*, écrit son père. *Mais plusieurs à la fois, pas uniquement l'enfant que j'élevais depuis seize ans, mais un autre, aussi, dont j'ignorais tout.* » En attendant son procès, Matthieu est enfermé dans le quartier des mineurs du centre pénitentiaire du Pontet, près d'Avignon. Il n'exprime aucun regret. Fumeur de joints occasionnel, le jeune homme consommerait d'autres drogues et souffrirait d'une addiction aux jeux vidéo violents. Il se décrit comme un marginal, fan du film *Orange mécanique*. Le psychiatre Claude Aiguesvives le dit sur la pente de la toxicomanie, mais ne le juge pas dangereux, curable et réadaptable avec un suivi en ambulatoire. À partir de son rapport, la justice l'estime réinsérable. Sans minimiser la gravité de son crime, les parents de Matthieu se sont démenés pour le faire sortir de cellule et le scolariser de nouveau. Son père obtient une place en internat dans le collège-lycée

Cévenol, en Haute-Loire. Au Chambon-sur-Lignon, au milieu de la nature et sans mur d'enceinte, cette école prônant la tolérance accueille parfois des élèves en difficulté. Lors de son entretien avec le proviseur, le père de famille présente les problèmes judiciaires de son fils, évoquant, selon ses dires, une agression sexuelle violente. S'il respecte son contrôle judiciaire (quitter le Gard, devenir interne, être suivi psychologiquement), rien ne s'oppose à ce que Matthieu intègre le Cévenol en décembre 2010 en 1<sup>re</sup>. « *Au moment où ce garçon a été expertisé la première fois, tous les éléments objectifs dans les échelles de mesure de la dangerosité corroboraient la mesure adaptative qui avait été proposée* », témoigne Pierre Lamothe, expert psychiatre, qui l'a rencontré à son entrée en détention après la mort d'Agnès. « *Nous avons été jugés pour notre aveuglement et notre détermination à vouloir sauver notre fils* », expliquera Dominique Moulinas. Comme s'ils avaient « *créé les conditions du meurtre d'Agnès Marin* ».

**L'**adolescent rencontre un psychothérapeute deux fois par mois, paraît s'investir dans la vie scolaire. Mais des incidents jalonnent ces mois en apparence tranquilles et le menacent d'une exclusion. Il est pincé en train d'acheter des bières, télécharge illégalement de la musique et un film porno (pédopornographique d'après *Le Monde*). Lors d'une récréation, il est vu en train de promener sa nouvelle petite amie en laisse, mimant une fellation. Ses parents affirment ne pas avoir été mis au courant des détails. Le 16 novembre 2011, à 12 h 49, Mat-

thieu appelle Agnès. Il propose à l'élève de 3<sup>e</sup>, ce mercredi après-midi, d'aller cueillir des champignons hallucinogènes dans la forêt. Dans le sac à dos de Matthieu : de la ficelle de Yo-Yo, un couteau papillon volé à un camarade et de l'essence à briquet. Il ligote l'adolescente, la bâillonne avec son keffieh et la viole à plusieurs reprises. Il la poignarde au moins dix-sept fois, puis brûle son corps. Il alimente même le feu avec du petit bois. De retour au lycée, il se plaint d'égratignures auprès de l'infirmière. L'alerte sur la disparition d'Agnès est donnée, Matthieu participe aux recherches. Mis en cause par d'autres élèves, il avoue tout aux gendarmes. Les autorités retrouvent le corps calciné dans un ravin.

À l'annonce des gendarmes, les Moulinas sont sidérés. Mis en examen pour « assassinat et viol sur mineure », Matthieu, incapable d'expliquer son geste, lance à son père : « *J'ai tout gâché. J'ai pas pu, Papa, j'ai pas pu !* » Il est incarcéré à Meyzieu, en région lyonnaise, avant d'être transféré début 2012 au sein du service médico-psychologique régional des prisons (SMPR) de la maison d'arrêt de Lyon-Corbas. « *Il répète déjà qu'il ne veut pas être libéré. Qu'il recommencera* », assurent ses parents. Pour eux qui subissent l'opprobre, les procès sont un traumatisme, colère et solitude mêlées. « *Me voilà hantée par l'image du Matthieu laid que les gens des tribunaux ont jugé* », écrit Sophie. Jugé une première fois en juin 2013 par la cour d'assises des mineurs du Puy-en-Velay, il est condamné à perpétuité sous les applaudissements. Persuadés que leur fils est malade, les Moulinas font appel. En octobre 2014, la cour d'appel de Riom prononce le même verdict,

# DANS UNE VINGTAINE D'ANNÉES, IL POURRA FAIRE



**Roland Coutanceau,** psychiatre, criminologue, expert auprès des tribunaux depuis trente ans, a accompagné de nombreux parents d'assassins. **Pierre Lamothe** est expert psychiatre. Il a rencontré Matthieu à son entrée en détention en 2011.

PHOTOS : FRANCK DURAY/OUESTFRANCE/MAXPPP - ROLLAND QUADRILLES/IMAGES-HOTEL GENDARMERIE NATIONALE/EAFP

avec obligation de soins cette fois. Le mot « schizophrénie » a été prononcé durant les audiences, mais Matthieu n'est pas clairement diagnostiqué. Les deux juges d'instruction ont ordonné des expertises. Celles-ci rendent compte de l'extrême froideur et de l'absence d'émotions de l'accusé, qui déclare : « C'est "je me dis" qui l'a dit et ça se termine toujours mal. » Son examen « ne permet pas de retenir l'hypothèse de la maladie mentale pour expliquer les faits qui lui sont reprochés ». Les médecins concluent à une personnalité dite schizoïde : « Il s'agit bien d'un trouble de la personnalité et non d'un état schizophrénique. » Les parents exigent une seconde expertise. Celle-ci développe qu'*« une telle perversité répond très probablement à la menace psychotique »*. Matthieu s'y décrit comme « pas humain » et trouve « que rien n'a d'intérêt à part faire du mal ». Mais « je ne suis pas un monstre, contrairement à ce que j'ai pu faire croire aux précédents experts. Je suis juste un mec paumé », dit-il aussi. « Cet adolescent est-il fou ? Non ! » assure le Dr Roland Coutanceau, psychiatre et criminologue, expert auprès des tribunaux depuis trente ans et auteur de nombreux ouvrages. « Plusieurs collèges d'experts n'ont pas constaté de maladie mentale avérée. La tendance schizoïde va avec une très forte introversion et des obsessions sexuelles, ici des fantasmes sadisants. Mais penser que le crime est lié à la maladie mentale est une tentation pour les parents. La folie déresponsabilise un peu l'auteur de l'acte. » Et permet de justifier l'inexplicable pour des parents « dévastés », portant une terrible culpabilité, eux qui ne se pardonneront « jamais la mort atroce » d'Agnès.

*« Matthieu a mis longtemps avant de donner une motivation plus complexe que la simple motivation pulsionnelle, précise le Dr Lamothe. Après la décompensation criminelle, les aspects psychotiques sont apparus alors qu'ils étaient relativement bien cachés. »* Il était impossible pour ses parents de détecter cette « part monstrueuse » chez leur petit garçon rêveur, imaginatif, tendre et respectueux envers ses proches.

**D**yspraxique, il surmonte comme il peut ses difficultés d'écriture et de concentration. Quand il a 7 ans, une neuropédiatre déclare une hyperactivité cérébrale. Les parents rangent l'ordonnance de Rita-line dans un tiroir. Plus âgé, il projette d'entrer dans l'armée, lui qui fut longtemps Éclaireur de France. « Nous avons été fiers de lui offrir un Opinel, décrivent les Moulinas. Puis il a violé sous la menace d'un couteau. Puis il a tué à coups de couteau. » Ado, malgré son look gothique, leur grand blond leur apparaît comme n'importe quel jeune de son âge, avec ses potes et sa copine. « Matthieu jette un voile noir sur nos souvenirs, écrivent-ils. Il assure qu'il a toujours eu de la violence en lui. » Monsieur et Madame Tout-le-monde tombent de haut. Sophie est comptable, Dominique, enseignant. Ils ont 47 et 46 ans aujourd'hui. « Comment devient-on pervers avec des parents profs ? Comment Tony Meilhon [l'assassin de Lætitia Perrais en 2011, NDLR], qui a connu une absence d'éducation, et Matthieu Moulinas, qui a connu une éducation sans faille, ont-ils pu avoir le même type de comportement : viol et meurtre ? » interroge le Dr Lamothe. Puis il nuance :

# UNE DEMANDE DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE



**Le regard de la petite Agnès hantera à jamais les parents de Matthieu, son tortionnaire.**

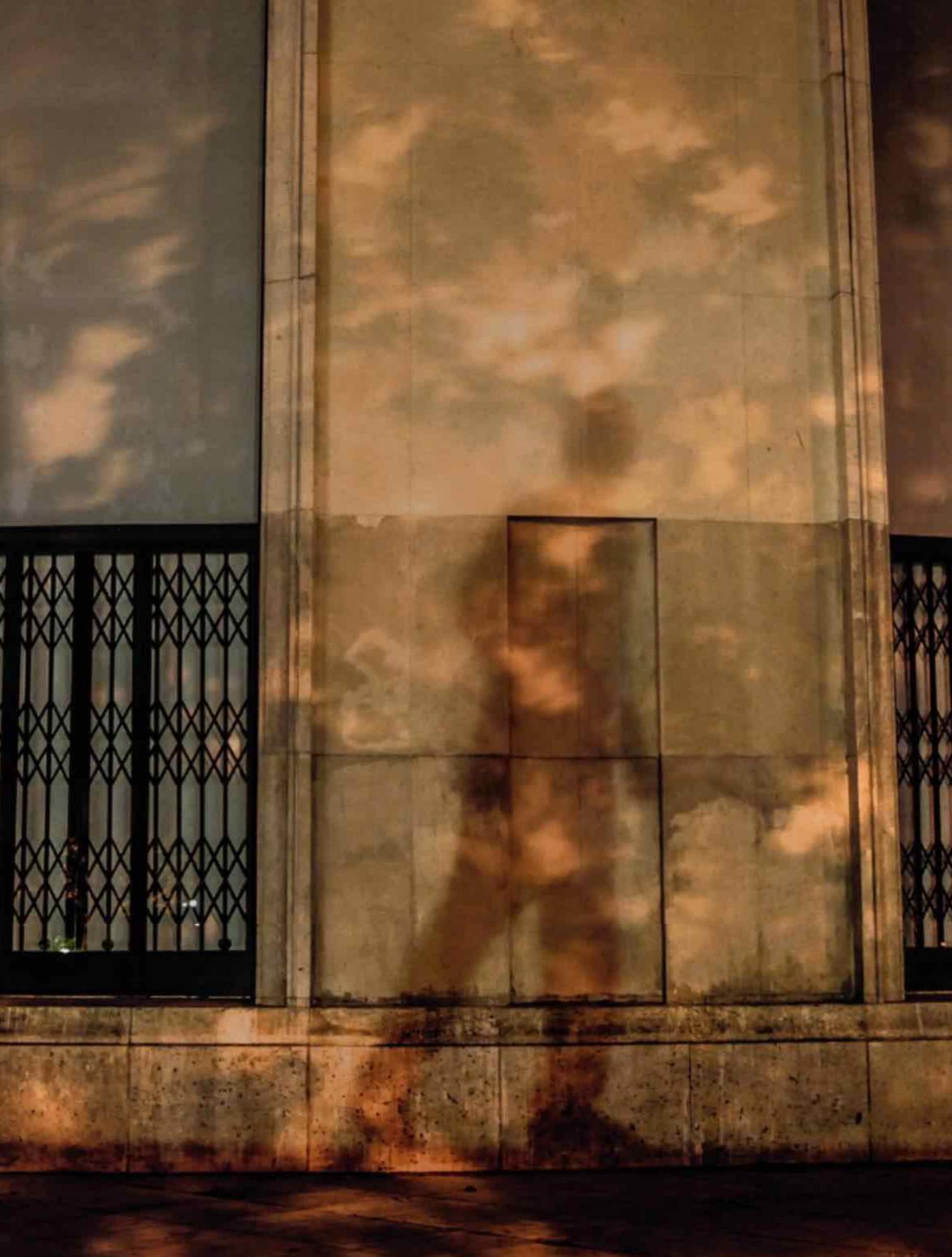
*« Quand on lui parlait, c'était un garçon qui avait réponse à tout, qui avait un côté ergoteur. Sans faire le procès des parents Moulinas, que je ne connais pas, ce qui a été rendu public me donne à penser que c'est typique d'une éducation "pédagogique", qui n'arrive pas à introduire l'interdit, toujours remplacé par la raison, ce qui ne laisse pas la possibilité de transgression autrement que dans la folie. »* Pour Roland Coutanceau, les Moulinas doivent toutefois « se dégager de cette culpabilité. Le hasard génétique est quelque chose qui résiste à l'éducation. Les êtres humains ont une partie secrète, parfois une face noire, qui échappe à leurs intimes ». Il n'empêche que face à la société ébranlée par les crimes prémedités par leur fils, les Moulinas doivent fournir « l'explication qui rassure. Et, en même temps, c'était notre punition pour avoir créé, élevé et protégé cet enfant monstrueux ». Vivre avec des questions sans réponses est une souffrance. Quand le mal est-il né en Matthieu ? Trouve-t-il ses origines dans le par-

cours douloureux de sa mère, fille d'une prostituée, abusée dans une de ses familles d'accueil ? Sophie et Dominique n'ont de cesse de relire chaque détail de leur passé personnel et commun.

**Aujourd'hui**, le couple survit. Pour Matthieu, et pour leurs deux filles. Zélia a 11 ans. Petite, elle différenciait un « *Matthieu blanc, mon frère qui joue avec moi* » et un « *Matthieu rouge, je ne veux pas le connaître* ». Dans un documentaire diffusé sur LCP, Margaux, 17 ans, a jugé que la prison « *rassure vaguement* » son frère. Elles le retrouvent au parloir une fois par mois. Chaque semaine, après six heures de route, Sophie et Dominique passent quarante minutes avec lui. Matthieu a 22 ans. Il suit un traitement psychiatrique lourd, des thérapies et reçoit une allocation adulte handicapé. Il n'exprime toujours aucune émotion par rapport à ses crimes et ses victimes. Dans une ving-

taine d'années, il pourra demander une libération conditionnelle. Ses parents espèrent une amélioration de la prise en charge des adolescents psychotiques. Les troubles de Matthieu auraient-ils pu être repérés plus tôt ? Les parents d'Agnès Marin ont dénoncé des dysfonctionnements. Une note de la Protection judiciaire de la jeunesse de décembre 2011, citée par *Le Monde*, relève treize rendez-vous de Matthieu avec des spécialistes : « *Le suivi n'est entaché d'aucune irrégularité.* » « *Comme si l'expert s'engageait à lire l'avenir dans le marc de café avec certitude !* » s'agace le Dr Lamothe. Il donne un avis, suivi ou non par le juge, selon son expérience et sa sagesse. » « *Matthieu avait la capacité de masquer ses obsessions*, confirme le criminologue Roland Coutanceau. Mais juges et experts doivent apprendre à voir les signes de dangerosité dans les modes opératoires. Comme, dans ce cas, le fait d'attacher sa victime. » Le médecin veut faire passer ce message, lui qui a accompagné de nombreux parents d'assassins : « *Une phrase-nœud de mon travail avec ces familles est "ton acte, c'est toi. Mais je ne te réduis pas à ton crime". Accepter que le psychisme de quelqu'un qu'on aime a été capable ce jour-là de faire cet acte-là, c'est le vrai défi.* » Et d'ajouter : « *Le témoignage de parents de tueurs est nécessaire à la société. Ils sont aussi victimes de leur fils.* » Ce 16 novembre, Agnès est morte. Une partie des Moulinas aussi.

**ANASTASIA SVOBODA**



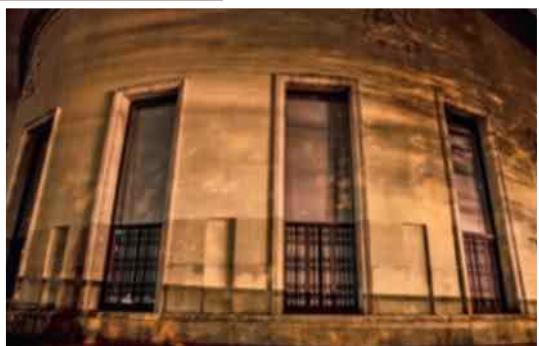
# VOL AU-DESSUS D'UN NID DE TABLEAUX



En 2010, un virtuose fait main basse sur cinq toiles de maîtres au musée d'Art moderne à Paris. Dans l'attente de son procès, il se confie pour la première fois.



**Le voleur a préparé son coup minutieusement. Les soirs précédant le casse du musée d'Art moderne à Paris, il a décapé l'encadrement de la fenêtre par laquelle il parviendra à entrer.**



**SA SPÉCIALITÉ, C'EST LE  
CASSE PROPRE : L'AFFAIRE  
EST PARFAITEMENT BIEN  
FICELÉE, SI BIEN QUE  
LA VIOLENCE EST INUTILE**

**U**n patronyme à consonance slave, mais un superbe accent de tîti : Vjeran Tomic, « né à Paris 10<sup>e</sup> » de parents croates, défend une vision toute personnelle de son art. En trente ans de métier (« j'ai commencé à 5-6 ans avec des gitans », raconte-t-il), il a échafaudé tous les scénarios possibles pour parfaire son style, « le casse propre » : l'affaire est si bien ficelée qu'aucune violence n'est nécessaire. Au téléphone, en ce mois de juin 2016, Tomic oscille entre deux attitudes : continuer à cultiver la discrétion ou bien raconter « l'embrouille » qui lui a valu deux années de détention provisoire. « Je n'ai eu que 45 000 euros pour ce coup », se plaint-il. Pas cher payé, selon ses calculs, pour le pillage du musée d'Art moderne de la Ville de Paris

qu'il a délesté de cinq de ses plus belles œuvres en 2010, d'une valeur totale estimée à 62 millions d'euros.

« J'ai grandi rue du Repos, près du Père-Lachaise », précise le cambrioleur de 48 ans. Le détail a son importance. Le mur d'enceinte du cimetière parisien servait aux gosses à s'élanter jusqu'aux toits des chapelles funéraires. De quoi développer chez cet enfant une agilité d'équilibriste. Bien des années plus tard, ce talent lui vaudra d'être surnommé l'Homme-araignée par les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB). Un grimpeur hors pair capable de gravir à mains nues la façade d'un immeuble cossu, pour peu qu'au 10<sup>e</sup> étage des objets de grande valeur récompensent l'effort effectué.

« Je passais mes nuits sur les toits et j'aimais bien les belles choses. Et j'avais cette facilité de les avoir gratuitement...



« L'Olivier près de l'Estaque » (1905)

**GEORGES BRAQUE**

Valeur : **8 000 000 €**

*Je vivais bien, j'avais toujours de l'argent. Je n'ai jamais travaillé, mais j'ai fait quelques années de prison*, résume-t-il. Après presque deux ans de détention provisoire, libre sous contrôle judiciaire depuis la mi-2013, Tomic vient d'apprendre qu'il est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris. Les motifs : « vol en bande organisée » et « association de malfaiteurs ».

Les lampadaires diffusent une lumière douce sur le bitume de l'avenue de New-York qui longe la Seine. Ce 20 mai 2010, une Renault Espace stationne à la hauteur des péniches amarrées devant le monument des années trente qui abrite le musée d'Art moderne. Une vingtaine de larges marches en pente douce conduisent vers l'esplanade centrale. L'aile Est, en forme de ronde, est percée de fenêtres hautes de plusieurs mètres. Les skateurs ou danseurs de tango ont l'habitude de s'installer sur leurs rebords en fin de journée. À 4 heures du matin, l'endroit est désert. L'homme qui vient de garer son véhicule se dirige d'un pas sûr vers la seconde baie vitrée (« *en partant de la droite* », a-t-il mémorisé) doublée d'une grille à croisillons. Pantacourt, veste de jogging Lacoste, baskets : l'inconnu à la musculature apparente pourrait être un sportif insomniac. À un détail près : son visage est masqué par un bandana. Meticuleusement, il ôte une série de vis qui maintient l'encaissement métallique, sort de son gros sac deux ventouses qu'il plaque sur les vitres et démonte la fenêtre. Quarante minutes plus tard, sans que la moindre alarme ne se déclenche, l'intrus a réussi à s'emparer de cinq chefs-d'œuvre de peinture contemporaine : un Léger, un Matisse, un Braque, un Picasso puis un Modigliani, qu'il dépose délicate-

PHOTOS: JACQUES BRUNON/APSIPA - EPA MAXPPP



**Le vol révèle des failles dans le système de sécurité. Le 20 mai 2010, des écrans de surveillance étaient même hors service.**

ment contre la rambarde extérieure. Il réalise ensuite deux aller-retour vers le coffre de sa voiture où il entasse les toiles. L'auteur présumé de ce fric-frac – aussitôt qualifié de « *vol du siècle* » par la presse – et deux supposés complices, identifiés et écroués en 2011, ont tous été remis en liberté depuis.

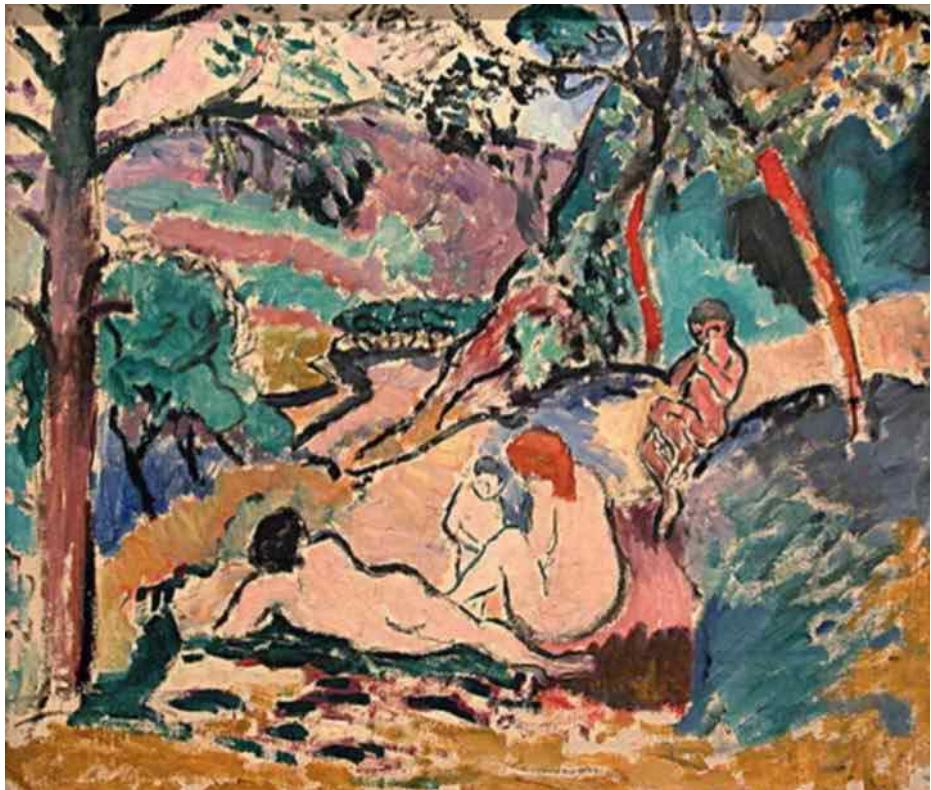
Vjeran Tomic, électricien de profession, domicilié à Montreuil, est une vieille connaissance de la BRB. Ce spécialiste du « vol par escalade » travaille à mains nues ou équipé de cordes et d'un baudrier. Jean-Michel Corvez, tient une boutique d'antiquités dans le quartier de la Bastille. Cet ancien chef d'entreprise de l'Oise s'est reconvertis « *dans l'achat et la vente d'objets d'art et de mobilier d'époque XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles* », dixit son CV. Tomic et Corvez forment un duo efficace. Le 29 mai 2009, Vjeran, surnommé Jo par son comparse, a jeté son dévolu sur un immeuble du boulevard Suchet, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, où réside Valérie R., riche propriétaire. Chez elle, il dérobe plusieurs tableaux et une pendulette. Objets qui sont aussitôt transportés jusqu'à la boutique de Bastille. Jo, qui a une dizaine de condamnations à son actif, est peu prolixes au téléphone,

préférant les cabines téléphoniques dès qu'il a besoin de contacter l'antiquaire. Corvez a tendance à ne rien noter de ses affaires dans le livre de police de son magasin : il fait dans l'officiel. Une commande émanerait « *des Émirats* » comme il le racontera aux policiers. Elle concerne un tableau de 170 centimètres sur 70, exposé au musée d'Art moderne de la Ville de Paris. *Les Disques* (1918), de Fernand Léger, « *œuvre majeure de la période mécanique de l'artiste* », selon l'institution.



*ue quelqu'un ait pu demander à Jean-Michel Corvez de lui procurer un Fernand Léger, peu importe son origine, c'est une chose. Mais jamais il n'avait été envisagé que ce soit au préjudice d'un établissement public. Il aurait été d'ailleurs complètement absurde de chercher à opérer dans un musée. Notre client a été dépassé par les événements*, argumentent les avocats de Jean-Michel Corvez, M<sup>es</sup> Nicolas Pottier et Marie-Pompéï Cullin. Le récit de Jo le monte-en-l'air diffère pourtant de celui de l'antiquaire. « *La commande, c'est lui, ce n'est pas moi,*

**C'EST UN ANTIQUAIRE DU QUARTIER DE LA BASTILLE QUI AURAIT PASSÉ L'ORDRE POUR LE COMPTE D'UN CLIENT ÉMIRIEN**



« *La Pastorale* » (1905)

**HENRI MATISSE**

Valeur : **15000000 €**



**Les experts de la police judiciaire ne peuvent que constater l'ingéniosité du voleur, qui a évité les détecteurs antivibrations placés sur les vitres.**

**« IL A L'ŒIL, C'EST UN AMATEUR. IL SAIT DISTINGUER LE BEAU », ESTIME L'AVOCAT DE L'AIGREFIN, M<sup>e</sup> KAMINSKI**

s'insurge Tomic. *J'ai parlé du musée à Corvez deux semaines avant de passer à l'action. Bien sûr qu'elles sont vendables, les toiles. Ça dépend de la manière dont on fait le coup : si on y va avec des armes à feu, évidemment, après, ça nous brûle les doigts. Si le cambriolage se passe sans traumatismes ni séquestrations [ça, ça vaut quinze ou vingt ans], des collectionneurs à l'étranger seront prêts à les acheter. Moi, j'ai fait un travail propre. »*

Vjeran Tomic s'est donc mis au boulot. À la cafétéria du musée, dans les allées d'exposition, les repérages vont durer un mois en tout. Au fond de la salle 2,

Tomic observe la fenêtre située juste à côté du Fernand Léger commandé. Et remarque les détecteurs anti-intrusion. Très vite, un plan germe dans son esprit. « *Il est venu de ma propre imagination* », confie-t-il aujourd'hui. Dans le nord de Paris, au Castorama de la place Clichy – où il se rend chaque fois avant ses forfaits –, il se procure un pot d'acide décapant pour peinture, une petite perceuse sans fil, deux ventouses, une pince coupante, une bonne de Teflon en spray... « *Sur ce casse, j'ai travaillé presque six nuits pour bien préparer mon coup. Je ne voulais rien laisser au hasard* », assure-t-il aux policiers. Problème : peu avant le jour J, le tableau convoité est déplacé et remplacé par un autre Léger, *Nature morte au chandelier* (1922), « *tout aussi joli* » selon Tomic. Averti, Corvez tergiverse. Des 80 000 euros promis, il n'est plus question que d'un « *tarif à voir après coup* ». Jo flaire l'entourloupe, mais décide d'y aller quand même ce 20 mai 2010. En ayant pris soin d'appliquer du décapant trois

nuits avant d'agir, de revenir vérifier les vis et les montants la veille et de parfaire l'opération à coups de lubrifiant, le démontage de la fenêtre lui prend seulement « *trente à quarante minutes* ». S'attendant au déclenchement de l'alarme, ce sportif accompli avait simplement prévu de piquer un sprint. Mais le dispositif anti-intrusion n'émet aucun son – il était en cours de réparation. En dépit de la présence de trois agents de sécurité et d'un système de vidéosurveillance, Vjeran Tomic décide de prolonger sa visite.

**J**'aurais pu en prendre trente, des toiles, se souvient-il. *Un coup de bol que l'alarme était éteinte. C'était unique. Il y avait pas mal de grands peintres. J'ai préféré laisser tout ça au musée. Cinq, ça suffisait.* » Dans la salle 1, il choisit *La Pastorale* (1905), d'Henri Matisse (« *je le trouvais beau* », dira-t-il). *L'Olivier près de l'Estaque* (1905), de Georges Braque, lui plaît, « *par rapport à la nature* ». Et du *Pigeon aux petits pois* (1911), de Pablo Picasso, Tomic a « *de suite aimé le cubisme* ». Il est 4h30. Le-monte-en-l'air vient de réaliser le casse le plus spectaculaire commis dans un musée parisien depuis le vol de la *Joconde* au Louvre en 1911. Le voleur est un esthète. « *Il a l'œil, c'est un amateur. Il sait distinguer le beau* », dit de lui son avocat, M<sup>e</sup> David-Olivier Kaminski. Depuis les années quatre-vingt-dix, Vjeran Tomic consulte les ouvrages consacrés au marché de l'art et à la cotation des tableaux. Lors de ses vols précédents, des huiles de Buffet et de Brayer, des pastels de Pissarro ou une toile du peintre néerlandais Jongkind lui sont passés entre les mains.



« Nature morte au chandelier » (1922)

**FERNAND LÉGER**

Valeur : **4000000 €**



PHOTOS : JACQUES BRUNO / AFP / SIPA - EPA / MAXPPP

L'enquête de la brigade de répression du banditisme commence : l'homme a fui par la terrasse, devant les quais.

## LE MONTE-EN-L'AIR S'EST DONNÉ DU MAL POUR RIEN : UNE PARTIE DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ÉTAIT HORS SERVICE

Sur la terrasse du musée qui domine la Seine et l'avenue de New-York, les experts de la police judiciaire découvrent le lendemain quatre cadres et trois dos de tableaux abandonnés. Ils vont aller de surprise en surprise : la baie vitrée a été désolidarisée de son cadre en acier, la chaîne et le cadenas de la grille métallique situés derrière ont été sectionnés. Ingénieuse, cette méthode d'effraction a sans doute été imaginée par le voleur afin d'éviter le déclenchement des détecteurs de vibrations apposés sur les baies en plexiglas. L'inconnu s'est donné du mal pour rien : à la stupefaction des enquêteurs, ces alarmes antibris de vitres sont hors service. Et ce ne sont pas les seuls dispositifs dé-

faillants. Si la vidéosurveillance montre bien à 3 h 36 une silhouette longeant la salle 2, celle-ci n'est pas identifiable. Un agent de surveillance précise même que, depuis trois semaines, les détecteurs de mouvement n'émettent plus de bip au PC sécurité, et l'écran renvoyant des images en cas d'intrusion reste obstinément éteint... Pendant ce temps, Jo est déjà loin. Il se gare dans un parking près de l'avenue Daumesnil, un endroit sûr dépourvu

de caméras. « *Avec mon commanditaire, c'est toujours là que se font les transacs* », expliquera-t-il aux enquêteurs. Fébrile, Jean-Michel Corvez entasse le butin à l'arrière de sa Porsche Cayenne. Selon le récit qu'en fera Tomic, le tableau de Fernand Léger est, au passage, légèrement troué. « *Pour un mec qui se trouve dans la partie, j'ai eu les boules qu'il ne respecte pas les œuvres* », commente-t-il dans les locaux de la BRB en septembre 2011. Si Vjeran Tomic admet alors être l'auteur du vol du musée d'art moderne, c'est qu'il a été trahi par les faux pas de son ami receleur. Placé sur écoutes par les policiers qui enquêtent sur deux autres cambriolages, Jean-Michel Corvez prend contact avec un galeriste de renom pour lui soumettre le tableau de Jongkind dérobé en 2009. Suffisant pour procéder à des interpellations. Corvez et Tomic sont mis en examen



« Le Pigeon aux petits pois » (1911)

PABLO PICASSO

Valeur : **15000000 €**



## LE COMPLICE PRÉSUMÉ, UN EXPERT EN MONTRES DE PRESTIGE, AFFIRME AVOIR JETÉ LES TOILES DANS LE BAC À ORDURES

et écroués en mai 2011. Mais rien ne les relie encore aux toiles disparues du musée. Un troisième homme est placé brièvement en garde à vue : Jonathan Birn, horloger de son état, expert en montres de prestige, une relation amicale de l'antiquaire.

Une perquisition est pratiquée dans son atelier. Ce 11 mai 2011, les policiers de la BRB qui fouillent la pièce sont-ils passés sans le savoir à côté du « butin du siècle » ? C'est ce qu'affirme aujourd'hui l'horloger. Effarante déposition de ce trentenaire, qui raconte avoir été « pris de panique » le 12 mai, après avoir été interrogé par les enquêteurs. Car Birn est alors en possession des tableaux recherchés, que son ami Corvez lui a remis. C'est dans cet atelier que quatre toiles auraient été cachées derrière une armoire métallique, emballées dans des sacs-poubelle. L'expert horloger affirme avoir entreposé la cinquième, *La Femme à l'éventail*, dans

**Entre l'esplanade, où  
skateurs et fans de tango  
évoluent, et les salles  
du musée, il n'y a qu'un  
pas... qui pourrait coûter  
dix ans de prison à Jo.**

un coffre au Crédit du Nord. Fasciné par cette huile sur toile de Modigliani, il l'aurait finalement achetée à l'antiquaire contre 80 000 euros.

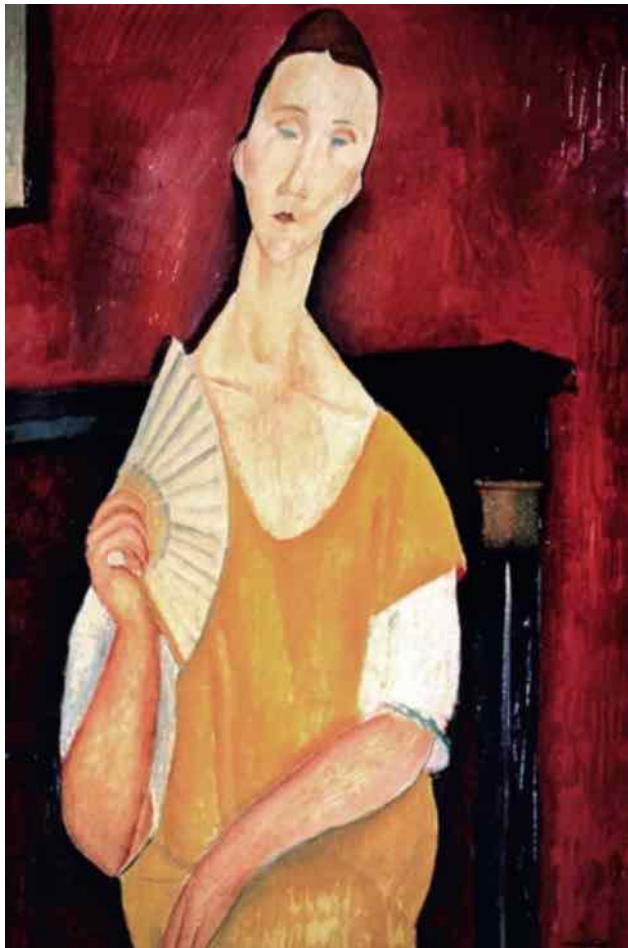
La scène que Jonathan Birn décrit ensuite au magistrat suscite toutes les hypothèses : pétri d'angoisse, il aurait récupéré les pièces du butin, les aurait piétinées pour en casser le châssis et les aurait jetées dans la benne à ordures de son immeuble. « *Ce jour là, je suis allé à la banque, j'ai pensé que j'étais filmé. J'ai sorti la toile du coffre, j'ai enlevé le châssis que j'ai démonté et mis dans les poubelles dans le coffre, j'ai plié la toile, je suis revenu à l'atelier, il devait être 16 heures et j'ai tout entreposé, enfin j'ai rajouté la toile aux autres que j'avais mises dans la poubelle.* » Ainsi se seraient volatilisés les cinq chefs-d'œuvre que l'enquête, à ce jour, n'a pas permis de localiser. À la BRB, le commandant qui a procédé à la perquisition ne croit pas un mot de cette version : impossible d'ignorer le renforcement derrière l'armoire, « *pas de nature à empêcher de voir ce qui se trouvait derrière* ».

Dans l'ordonnance de renvoi que VSD a consultée, Benoist Hurel, vice-président chargé de l'instruction, tranche :

« *Il est d'évidence infiniment peu probable que [les œuvres] aient été jetées comme l'indique Jonathan Birn. [...] Jeter de tels trésors comportait un risque considérable et, surtout, apparaît totalement illogique dans le contexte où Jonathan Birn disposait de moyens efficaces pour les camoufler.* » Hypothèse retenue au terme des investigations : les tableaux volés auraient été transférés à l'étranger. M<sup>e</sup> Caroline Toby, l'avocate de Birn, ne souhaite pas commenter.

**M**aître David-Olivier Kaminski constate : « *On a retrouvé le voleur, le receleur de premier rang, le receleur de deuxième rang, mais les toiles restent un mystère. Ont-elles véritablement été incinérées ? Ont-elles disparu chez un riche collectionneur très puissant ou bien ont-elles été transmises à de gros voyous ? Pour l'instant, la traçabilité des œuvres volées s'arrête là.* » De quoi fâcher Vjeran Tomic qui avait pris soin de ne pas porter un coup fatal au patrimoine artistique français. « *Les musées, j'aurais pu en faire d'autres, mais c'est pas mon objectif. Il y a une quinzaine d'années, j'avais réperé une faille dans la sécurité à l'Orangerie. J'avais des vues sur un Matisse, un Corot, un Sisley. Je n'avais pas de ressources pour les écouler. Je n'ai pas fait le coup.* » L'homme qui sait d'instinct reconnaître la beauté garde un souvenir acéré de sa nuit au musée d'Art moderne : « *Moi je les ai eus entre les mains, ces tableaux, souffle-t-il. C'est vrai qu'ils sont beaux. Je les ai contemplés pendant trois ou quatre heures avant de les remettre. Ce n'est pas n'importe quoi.* »

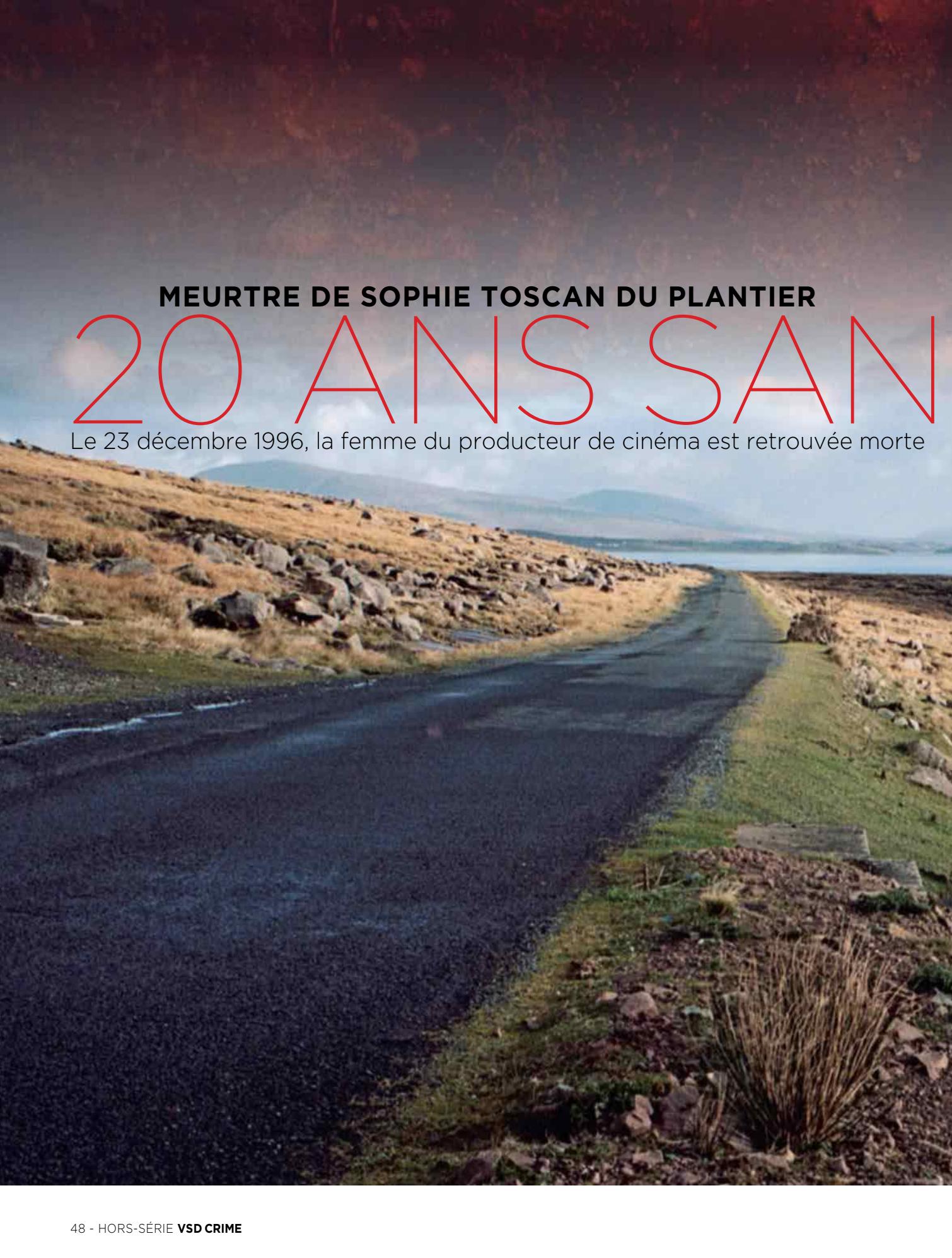
NATHALIE GILLOT



« *La Femme à l'éventail* » (1919)

**AMEDEO MODIGLIANI**

Valeur : **20000000 €**



MEURTRE DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER

# 20 ANS SAN

Le 23 décembre 1996, la femme du producteur de cinéma est retrouvée morte

# SCOUPLABLE

devant leur propriété irlandaise. Depuis, tout semble accuser un journaliste local.



**Les époux Toscan du Plantier avaient acquis une confortable maison bâtie à flanc de colline près de Schull, au sud-ouest de l'Irlande.**

PHOTOS : C. SCHOPPEPLAN (PICTURE OUVERTE) - F. DOIGTIE PARIS EN MAXPPP - SIPA

**A**l'aéroport de Cork, une jeune femme mince, aux traits fins parsemés de taches de rousseur, récupère sa valise. Sophie a emporté avec elle son ordinateur et ses documents de travail. Elle se dirige seule vers le loueur de voitures. Encore une dizaine de kilomètres à parcourir avant de traverser Schull, petite station balnéaire qui l'a séduite des années auparavant : avec son époux, ils ont acquis une ancienne ferme, posée à flanc de colline, dans le hameau de Toormore, un patelin isolé où s'étendent de verts pâturages bordés de murets de pierres, si typiques de la région. Un dépaysement que Sophie, 39 ans, considère propice à la réflexion. « *Une vision romantique de l'Irlande* », résume Marguerite, sa mère. Ainsi, depuis plusieurs années déjà, la jeune femme séjourne souvent

à l'ouest de Cork, où la lande, couverte de bruyères, est cabossée par endroits de tourbières et de roches.

Mais cette fois, la balade irlandaise qui, en cette fin d'année 1996, doit être courte, n'est pas placée sous le signe de la rêverie. Épouse de Daniel Toscan du Plantier, personnage renommé du cinéma français, elle-même productrice de documentaires, Sophie s'est accordée quatre jours studieux en solitaire avant de rejoindre son mari et son fils Pierre-Louis, un adolescent de 15 ans, pour le réveillon de Noël en France. Sur la route, elle a acheté une boîte d'allumette-feu à la station-service de Ballydehob. Il faut réchauffer cette maison bâtie sur deux étages où le sol du rez-de-chaussée est un glaçon. Le lendemain de son arrivée, le samedi 21 décembre, Sophie Toscan du Plantier ne ressort de sa maison que pour se rendre chez Brosnan, une supérette locale dans la rue principale de Schull, à 5 kilomètres de là.

**JUSTE AVANT NOËL,  
SOPHIE S'ÉTAIT ACCORDÉE  
QUELQUES JOURS EN  
SOLITAIRE DANS SA  
RÉSIDENCE SECONDAIRE**

Chez les Murphy, la soirée s'étire. Sur le sofa du salon, Eoin Bailey déplie sa grande carcasse. Le quadragénaire a déjà avalé plusieurs pintes de bière. Ce 21 décembre, il a débuté sa soirée en écumant les pubs du coin avec Mark Murphy, avant de terminer la virée chez son pote. Sa compagne, Jules, est restée à leur domicile de la Prairie, un lieu-dit perché sur une colline, de



« ELLE ÉTAIT FAROUCHE  
PEUT-ÊTRE, MAIS SANS EXCÈS,  
CURIEUSE DE TOUT,  
ENTIÈRE, MAIS TOUJOURS  
AVENANTE... »



DANS LES BROUSSAILLES  
GÎT LE CORPS D'UNE JEUNE  
FEMME AUX CHEVEUX  
BLONDS : SON VISAGE EST  
MÉCONNAISSABLE



Le hameau de Toormore avait été rapidement bouclé par la Garda, la police irlandaise, sur ordre de l'inspecteur en chef Noel Smith (à dr. de la photo).

l'autre côté de Schull. Elle est peintre, un peu plus âgée que lui. Il est journaliste indépendant, poète à ses heures. Mais il faut bien vivre dans cette contrée austère où cet échafaud aux cheveux longs, un peu graisseux, aux pulls informes, s'est échoué cinq ans auparavant. Jules et lui se sont rencontrés dans l'usine de poissons où tous deux ont travaillé un temps. Eoin s'appelait alors Ian. À force de retrousser ses manches pour jouer du bodhrán au pub Galley ou de déclamer des poésies en gaélique au bar O'Reagan, ce natif de Gloucester, en Angleterre, a « celtisé » son prénom.

Ian Bailey n'a pas toujours été Eoin, ce type un brin mollasson, dilettante, un peu à la ramasse, violent à l'occasion avec sa compagne, selon les ragots. Sa carrière de journaliste, plutôt prometteuse, a débuté vingt ans plus tôt dans une agence de presse locale, à Cheltenham, sa région d'origine. Dans ce petit coin de campagne anglaise se trouve le siège du Government Communications Headquarters (GCHQ), le très secret service des interceptions électroniques du gouvernement britannique. Ian Bailey, jeune reporter à la mine alors plus soignée que celle qu'il offre aujourd'hui aux Murphy, s'est illustré parmi ceux qui ont révélé, au début des années quatre-vingts, l'affaire Geoffrey Prime, espion à la solde de l'Union soviétique, condamné à trente-huit ans de prison. À tous ceux qu'il côtoie en Irlande, le Britannique a raconté être tombé sous le charme du West Cork après être venu interviewer, en 1986 un « seanchai », un conteur traditionnel irlandais.

Dans la maison des Murphy, la soirée se prolonge encore... La conversation roule jusqu'à 3 heures du matin pas-

sées. Patricia Murphy, la mère de Mark, est présente. Finalement, Ian-Eoin s'endort sur place.

Souvent décrite par ses proches comme une jeune femme « *farouche peut-être, mais sans excès, curieuse de tout, entière, mais toujours avenante* », Sophie Toscan du Plantier fréquente peu de personnes des alentours. En Irlande, elle s'est liée à un couple d'ex-patriés, le dessinateur français Tomi Ungerer et son épouse Yvonne. Mondialement connu, l'auteur du livre pour enfants *Jean de la Lune* vit non loin d'ici depuis de nombreuses années. Ce dimanche 22 décembre, après une balade jusqu'au cap Mizen, la jeune femme rend visite à ces amis. Un après-midi paisible qui s'achève dans un pub de Crookhaven, le petit Saint-Tropez local. Mais Sophie ne s'attarde pas : à 17h30, rentrée chez elle, elle téléphone à une amie en France. Pat Hogarth, qui a fait des travaux dans la maison, reçoit également un appel de sa part. À 22 heures, c'est Josephine Hellen, l'une de ses deux voisines, qui converse avec elle. Les deux femmes conviennent de se voir le lendemain à midi. À 23 heures, minuit en France, Daniel Toscan du Plantier parle sur une autre ligne quand son épouse l'appelle. Il la joint dix minutes plus tard ; s'ensuit une longue conversation au cours de laquelle elle confirme son retour pour le lendemain, lundi 23 décembre. Vêtue d'un pyjama blanc, emmitouflée dans sa robe de chambre bleue, Sophie s'installe au rez-de-chaussée et se plonge dans un livre. Aux pieds, elle a gardé ses chaussures de marche tant le sol est froid. Eoin Bailey est un observateur privilégié des transformations opérées dans sa région d'adoption. Ces dernières années, de riches Européens (écrivains, artistes, personnalités du cinéma ou des médias) ont racheté des propriétés transformées en résidences secondaires. Le producteur David Puttnam, l'acteur Jeremy Irons... Ce boom s'explique, selon Bailey, par l'équipement en nouvelles fibres optiques dont a bénéficié la région. Ces cottages disséminés sur la lande disposent, assure-t-il,

## L'APRÈS-MIDI QUI PRÉCÈDE LE CRIME S'ÉTAIT ACHEVÉ DANS UN PUB DE CROOKHAVEN, LE PETIT SAINT-TROPEZ LOCAL

de connexions Internet de bonne qualité. La semaine suivante, il doit d'ailleurs rendre un article au *Sunday Tribune* sur les « cybercafés » qui se développent dans les localités des environs. Raccompagné chez lui par Mark Murphy après sa nuit passée dans sa maison, Bailey retrouve sa compagne, Jules Thomas. Le couple un peu bohème complète ses revenus en élevant des dindes. C'est Eoin qui se charge de les tuer, de les plumer et de les livrer. Ce dimanche après-midi, il se débat avec trois volatiles qui lui ont été commandés pour le réveillon. Et Jules choisit un épicea qu'elle lui demande d'éterrir pour en faire un arbre de Noël. C'est, en tout cas, ce que les conjoints raconteront quand, six semaines plus tard, la police leur demandera de décrire, dans le détail, leur journée du dimanche 22 décembre 1996. Accroché à un fil barbelé, un morceau de tissu attire l'attention de Shirley Forster qui s'avance au volant de sa voiture sur le chemin longeant la propriété des Toscan du Plantier. Elle habite à moins de 100 mètres de là. À l'aplomb de la clôture, près du portail, une forme allongée émerge des broussailles. C'est le corps d'une femme aux cheveux blonds, vêtue d'un pyjama blanc, dont le visage n'est plus reconnaissable. Une grande quantité de sang s'est répandue autour de la tête. On s'est acharné sur

**« JE N'ÉTAIS PAS SUR  
LA ROUTE LUNDI MATIN.  
JE SAIS QUE JE N'AI  
RIEN À VOIR AVEC TOUT  
ÇA, JE NE L'AI PAS TUÉE »**

elle à l'aide d'une pierre plate. L'objet, abandonné près du cadavre, repose sur un vêtement de couleur bleue, une robe de chambre en fait. Manifestement, une main a aussi projeté sur son crâne un parpaing de béton, laissé à proximité. Un pied chaussé de Dr. Martins a laissé des entailles derrière la nuque. La fureur de cet agresseur inconnu, c'est tout ce que pourra établir le Dr John Harbison, médecin légiste auprès du coroner de Dublin, arrivé sur place trente-six heures après la découverte de la Française assassinée. Entretemps, la pluie a ruisselé sur le corps, recouvert d'une bâche. Le journaliste Eoin Bailey, qui habite à 4 kilomètres du lieu du crime (moins de quarante minutes à pied à travers la lande), est parti à la chasse au scoop.

Premier reporter aperçu par les policiers de la Garda (la police irlandaise) près du cordon de sécurité ceinturant la scène de crime, Bailey semble tenir là l'affaire qui peut relancer sa carrière. Très vite, les articles qu'il publie dans le *Sunday Tribune* ou dans le *Star*, un quotidien tabloïd, apparaissent très bien informés. Trop ? Ses papiers sont truffés de références à une « piste française » que suivraient les enquêteurs dirigés par l'inspecteur en chef Noel Smith. Le 26 décembre 1996, la une du *Star* est barrée d'un titre en gros caractères annonçant : « Sophie, la victime, avait une

vie amoureuse compliquée. » Signé Eoin Bailey, l'article tente d'étayer la thèse d'un amant français qui aurait pu rendre visite à la jeune femme le soir de sa mort, suggère que Sophie envisageait de divorcer de son mari Daniel. Bailey écrit aussi dans le *Sunday Tribune* : pour lui, les policiers « sont sûrs qu'elle avait un invité la nuit de son meurtre, car deux verres à vin avaient été lavés et mis à sécher sur l'évier de la cuisine lors de la découverte du corps à l'extérieur ». En réalité, rien de tout cela n'est établi. Dans la maison, les inspecteurs ont simplement trouvé un livre ouvert, sur lequel un pot de miel avait été posé afin d'en maintenir les pages ouvertes. Sur la poignée de la porte de derrière, par où l'occupante des lieux semble s'être enfuie, une trace de sang a été relevée. Au même endroit, dans la caisse contenant les outils de jardinage, une hachette a disparu. Sophie s'en est-elle emparée pour se dégager de son agresseur ? La seule certitude des enquêteurs concerne les marques ou les égratignures que l'assassin a dû conserver dans sa chair. Rattrapée par son meurtrier à la hauteur du portail, Sophie, avant de succomber sous les coups, s'est farouchement défendue. Les blessures de défense relevées sur son corps en attestent. La lutte engagée au milieu des broussailles a nécessairement laissé des traces sur l'assaillant.

Jeudi 26 décembre. Deux policiers font une emplette dans un magasin de Schull. L'un d'eux est intrigué par un client : cheveux longs, grand, costaud, il présente des griffures sur les avant-bras et une coupure, récente, sur le front. Il s'agit d'Eoin Bailey, qui racontera la scène ultérieurement en ces termes : « En observant mes bras, [ce policier] a eu la sensation immédiate que j'étais le tueur. » Quelques jours plus tard, le journaliste reçoit la visite de deux agents à qui il explique s'être blessé le 22 décembre en voulant éteindre un épicea pour Noël et en se débattant avec trois dindes qu'il devait tuer. De voisin, il s'était mué en reporter ; de journaliste, il devient suspect. L'officier qui le réinterroge le 14 janvier 1997 à

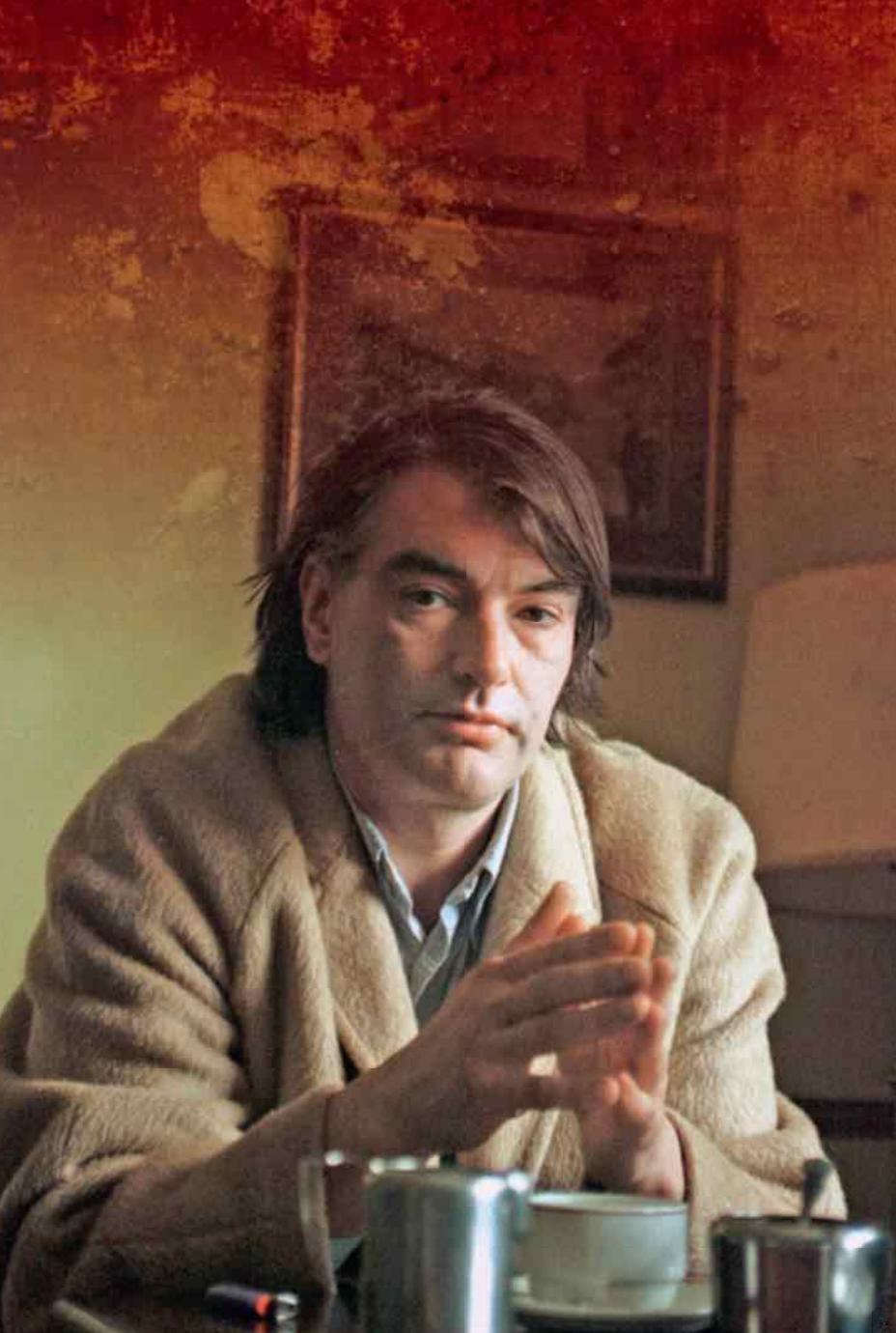
son domicile indique dans son rapport : « *Bailey apparaît très excité à propos de "son" enquête [la piste française, NDLR] et se montre désireux d'aider la Garda de quelque manière que ce soit.* »

Jusqu'au début du mois de février 1997, il contribue largement à la couverture de l'affaire par le biais du *Star*. Après avoir suggéré que Sophie Toscan du Plantier avait l'intention de divorcer pour retourner auprès de son premier mari, le reporter écrit que la jeune femme avait invité « *un certain nombre de compagnons dans sa résidence de vacances du West Cork* ». Le 9 février, Bailey annonce la désignation « *de l'un des juges les plus chevronnés en France pour mener une instruction sur ce meurtre brutal* ». Le lendemain, au commissariat de Bandon, le chroniqueur de l'affaire la plus retentissante du moment en Irlande fait face à deux inspecteurs. Il se trouve en garde à vue pour une durée de six heures, renouvelable une fois. Dans une pièce voisine, sa compagne, Jules Thomas, subit le même sort. Qu'a-t-il fait la nuit du meurtre ? « *Je prenais un verre avec Jules au pub Gally* », affirme-t-il aux policiers. Ils seraient rentrés chez eux entre 1 heure et 2 heures du matin, se seraient couchés sans se relever jusqu'au matin. Des déclarations contredites par un témoin, selon les enquêteurs. « *Vous avez été vu à nouveau lundi matin, le 23 décembre 1996 à 3 h 30 sur la route, près de la boutique de Sylvia O'Connel, non loin du pont de Kealfadda. Est-ce correct ? – Je ne suis pas d'accord avec ce qui vient d'être dit, que j'étais sur la route lundi matin. Je sais que je n'ai rien à voir avec tout ça. Je ne l'ai pas tuée.* »



**DANS LA PRESSE  
IRLANDAISE, UN REPORTER  
SUGGÈRE QUE LA JEUNE  
FEMME AVAIT L'INTENTION  
DE DIVORCER**

Un bonheur brisé... Des marches de Cannes en 1994 aux funérailles de Sophie en 1996. La mère de Sophie et son fils réclament toujours justice.



**« IL N'Y A PLUS DE PLACE  
AU DOUTE. CE N'EST PAS  
LE COUPABLE IDÉAL : IL  
N'Y A JAMAIS EU D'AUTRE  
SUSPECT QUE LUI »**

Pressée de questions, Jules, elle, finit par admettre que son compagnon s'est relevé durant cette nuit et, de surcroît, qu'il présentait une plaie au front le lendemain matin. « *Je ne me rappelle pas avoir vu cette coupure le dimanche. Elle était fraîche* », ajoute-t-elle. Informé de ces déclarations, Bailey se souvient finalement s'être levé à 4 heures cette nuit-là pour aller travailler dans la petite mesure non chauffée, qu'il appelle le « studio », située à 250 mètres du domicile. C'est dans cet endroit qu'il a l'habitude de s'isoler pour écrire ses articles. « *J'avais un papier à rendre au Sunday Tribune* », assure-t-il.

Pour ces officiers de la police locale, c'est la première enquête criminelle menée dans ce comté depuis le meurtre de Michael Collins, le père de l'indépendance irlandaise, tué le 22 août 1922 lors de la guerre civile. À la fin de la garde à vue, faute de preuves irréfutables, le couple est relâché. Très rapidement, la déposition de Jules Thomas est jugée illégale. Des carences dans l'enquête apparaissent.

Des témoins clés, discrédiés, se rétractent. Notamment Marie Farrell, la commerçante qui avait assuré reconnaître Bailey titubant sur la route la nuit du crime. Ses déclarations étaient pourtant déterminantes puisqu'elle avait aussi dit avoir repéré Eoin Bailey devant sa boutique alors que Sophie y essayait des vêtements le samedi précédent sa mort.

À Dublin, le « directeur des poursuites publiques » qui, dans le système judiciaire irlandais, décide des inculpations, n'est pas convaincu par le dossier que lui présente la Garda. Aucun autre magistrat à ce poste ne le sera durant les deux décennies qui suivront.

Paris, mars 2014. Au 1<sup>er</sup> étage du restaurant Ladurée, sur les Champs-Élysées, Pierre-Louis Baudey-Vignaud sirote un chocolat chaud. Ce jeune homme de 33 ans, d'un abord raffiné et discret, force sa nature pour réclamer justice. Au début de l'année, pour la première fois, le fils de Sophie Toscan du Plantier, battue à mort au sud-ouest de l'Irlande un soir de décembre

1996, est sorti de l'anonymat. Il a préfacé un ouvrage, *L'Affaire Sophie Toscan du Plantier, un déni de justice* (éd. Max Milo, 2014). Les auteurs, Julien Cros et Jean-Antoine Bloc, ont rassemblé les pièces du puzzle durant plusieurs années. Membres de l'association créée en 2007 par des parents et amis, ils ont obtenu que l'instruction en France soit relancée.

« La police irlandaise a constitué son dossier sans savoir-faire, sans pilote, mais quand on fait la somme de tout ce qu'il s'est passé, il n'y a plus de place au doute, estime Pierre-Louis Baudey-Vignaud. Ce Bailey n'est pas le coupable idéal : il n'y a jamais eu d'autre suspect que lui. Aucune autre personne à 100 kilomètres à la ronde n'a eu de griffures sur les mains ; aucune autre personne n'est réputée être aussi violente dans la région ; aucune autre personne n'a dit avoir connu ma mère puis a affirmé le contraire. Tous les jours, je suis obligé de penser à ma mère non pas pour ce qu'elle a été, mais parce que son crime n'a pas été résolu. On la fait revivre par du sang sur une porte, par un parpaing qui n'est pas trouvé, par quelqu'un qui joue de cette histoire et en vit. C'est un pied de nez insupportable. »

Trois ou quatre fois par an, le fils de Sophie va à Toormore, « pas comme un pèlerinage », dit-il, mais pour retrouver l'atmosphère qu'appreciait sa mère. Au cours de l'été 2012, il a croisé fortuitement Ian Bailey au supermarché de Schull. « Là-bas, personne ne me connaît, relate-t-il. Je suis un touriste français. Mais moi, je l'ai reconnu immédiatement. Cela m'a glacé. Ce jour-là, je suis rentré immédiatement en France. Cette personne dont j'entendais parler depuis toujours était devenue réalité. »

Pour M<sup>e</sup> Alain Spillaert, avocat de la famille de la disparue, toutes les pistes ont mené au même individu : « Il reste le seul suspect : un homme violent avec sa compagne, au courant du crime avant tout le monde, et le journaliste le mieux renseigné sur l'affaire. » Conseil de Ian Bailey en France, M<sup>e</sup> Dominique Tricaud, lui, refuse d'aborder le fond du dossier, rappelant que « la justice irlandaise a considéré qu'il n'y avait pas assez de charges contre lui ». En 2010, en effet, le juge Patrick Gachon, magistrat parisien, avait émis un mandat d'arrêt européen à l'encontre du reporter britannique. Sans succès. Il avait même dépêché en Irlande des enquêteurs français pour y interroger de nombreux témoins. En 2012, la Cour suprême d'Irlande a définitivement refusé l'extradition de Ian Bailey vers la France, estimant qu'une enquête y était toujours en cours et que la tenue d'un procès à Paris était hypothétique. Épaulé par un pool d'avocats réputés, Eoin-Ian Bailey a depuis attaqué l'Etat irlandais et sa police pour arrestation arbitraire, profitant des scandales à répétition visant la police du pays.

En mars dernier, l'instruction s'est achevée. Il revient au juge Nathalie Turquey, qui a pris la suite, d'ordonner ou non le renvoi de Bailey devant une cour d'assises. Si tel était le cas, le procès de l'ex-chroniqueur du *Star*, aujourd'hui diplômé en droit, pourrait se tenir en France. En son absence...

NATHALIE GILLOT

**PLUSIEURS FOIS PAR  
AN, LE FILS DE SOPHIE VA  
À TOORMORE RETROUVER  
L'ATMOSPHÈRE QU'AIMAIT  
TANT SA MÈRE**

Dès 1997, Eoin Bailey est placé en garde à vue. Relâché, il ira jusqu'à poursuivre, en 2014, l'Etat irlandais et sa police pour « arrestation arbitraire ».



# LE MYSTÈRE DU CRÂNE D'ANTIBES

Au mois de février 2013, des os humains sont repêchés dans les eaux de la Méditerranée. Depuis trois ans, malgré les importants moyens policiers mis en œuvre, l'énigme demeure impénétrable.

**S**ymbole du luxe et de la volupté de la Belle Époque, la villa Eilenroc reste l'une des bâtisses les plus célèbres du cap d'Antibes. Les badauds, les touristes adorent se balader dans ces onze hectares de pinède, s'émerveiller du spectacle de la roseraie, s'imprégner des senteurs délicates du jardin. Un petit chemin descend vers la mer pour rejoindre le sentier littoral qui, sur près de 4 kilomètres, serpente entre l'extrémité du cap et l'anse de la Garoupe. Ça sent bon le résineux, les embruns, l'air du large. Un lieu magique des Alpes-Maritimes. Ce soir-là, Dominique (son prénom a été modifié, NDLR) explore, sous l'eau, les rochers battus par les vaguelettes. Dominique est marin pêcheur. Il a pris l'habitude de venir ramasser des oursins au pied de la villa Eilenroc. Évoluant à 6 mètres de profondeur, il distingue, dans l'eau claire, une forme jaunâtre, bombée et parfaitement lisse, incongrue dans cet environnement. Il s'en saisit et remonte à la surface. Il s'agit d'un crâne. Humain sans doute. Et sur lequel « on » a

écrit à l'encre indélébile : « *Mort aux pédophiles.* » Juste à côté, « on » a dessiné une cible de tir. Nous sommes le dimanche 10 février 2013 : le mystère du crâne d'Antibes vient de naître. Cette relique humaine ne sera pas la seule découverte dans cette zone. Immédiatement après la pêche singulière de Dominique, la justice a confié une enquête à la gendarmerie nationale. Le 27 février, des plongeurs techniciens en investigation criminelle sous-marine réalisent une vaste opération de ratissage aquatique. Des hommes-grenouilles quadrillent la zone, fouillant méthodiquement le site. Deux humérus, un fémur, un morceau de mandibule sont remontés à la surface. Selon les premières constatations, ils proviennent de quatre victimes différentes. « *Les ossements sont placés dans des boîtes de prélèvement baignant dans l'eau de mer pour ne pas les altérer au contact de l'air. Puis nous procéderons à une série de mesures : température de l'eau, force du courant...* » explique alors l'adjudant-chef Jérôme Villasèque. Les mesures n'ont pas été probantes, les analyses non plus et, depuis trois ans,



les restes humains baignent toujours dans de l'eau salée. L'enquête est classée, et le dossier dort dans les archives du palais de justice de Grasse. Cold Case sur la Côte d'Azur. Au mois de février 2013, pourtant, l'affaire sème le trouble à Antibes pendant plusieurs semaines, comme en atteste un journaliste de *Nice-Matin*. Plusieurs reportages télé ont fait monter la pression : s'agit-il d'un criminel machiavélique, d'un implacable chasseur de pédophiles qui a pris modèle sur l'horrible tueur du film *Seven* ? Qui sont les victimes ? Y a-t-il qu'un seul meurtrier ? L'avis de l'écrivain Stéphane Bourgooin, spécialiste mondial des tueurs en série, est sollicité. Dans le journal local, il évoque un tueur d'une quarantaine d'années : « *C'est quelqu'un qui a subi des abus physiques et psychologiques ou sexuels quand il était enfant.* » Instinct de profileur : « *Je dirais que le tueur est forcément quelqu'un qui connaît les lieux, soit parce qu'il y habite, soit parce qu'il les fréquente.* » Premier cul-de-sac : en fait d'habitants, il n'y a, au cap d'Antibes, pratiquement que des oligarques propriétaires de splendides résidences, notamment Roman Abramovitch, le richissime patron de Chelsea, club de football londonien, qui, évidemment ne savent rien et ne séjournent sur la Riviera que quelques semaines en été.

**Rebondissement au mois de novembre 2013. Le mardi 5, Valérie Cormier reçoit un coup de fil, chez elle, en Seine-et-Marne. À l'autre bout de la ligne, un journaliste niçois lui apprend qu'un fragment d'ADN, prélevé sur un des deux humérus, a parlé.** L'os appartiendrait à un membre de sa famille, plus précisément à un cousin, un certain Stéphane Hirson, qui s'est évaporé en 1994. Décrit comme une personnalité complexe, fumeur de joints, le jeune homme devait fêter, le 15 février de cette année-là, ses 18 ans. Le 11 février, tôt dans la matinée, il a prévu de rejoindre un ami à la gare de Lagny-sur-Marne afin de se rendre à l'agence pour l'emploi de Meaux. Il doit remplir un dossier pour un stage de menuiserie. Stéphane n'arrivera jamais à son rendez-vous. Volatilisé de la surface du globe. « *Depuis vingt ans, on explore de nombreuses pistes. Elles mènent un peu partout en France, mais également en Thaïlande, à Rome. Alors, cette information, ça a été un choc,* », explique Valérie Cormier. Pour colmater les fuites dans la presse, le procureur de la République de Grasse, Georges Gutierrez, révèle que quatre ADN distincts ont été ciblés sur les ossements : celui de Stéphane Hirson, et ceux de deux femmes âgées de moins de 30 ans. Quant au crâne, il correspond à celui d'un homme de moins de 50 ans. Un mois plus tard, retour à la case départ : les conclusions de la première expertise confiée au laboratoire niçois Azur Génétique sont contredites par un deuxième rapport confié à un labo bordelais. C'est une certitude : l'ADN de Stéphane ne fait pas partie de ceux d'Antibes. « *Annoncer prématurément à la presse les premières conclusions est une faute très grave,* » s'insurge Valérie Cormier qui espérait pouvoir appro-

# ÉCRIT À L'ENCRE INDÉLÉBILE : “MORT AUX PÉDOPHILES”



cher la vérité pour Stéphane. *Ne pas avoir été informé avant les journalistes est une chose incroyable. J'en veux aux magistrats qui ne m'ont même pas appelée pour s'excuser. Je précise que Stéphane et sa famille n'avaient aucun lien avec le Midi.*

*Stéphane ne s'était jamais rendu dans la région. Le mystère de sa disparition demeure donc entier. »*

L'enquête est alors confiée à la PJ de Nice. Les hommes du commissaire Philippe Frizon se démenent. Une information judiciaire pour « homicide volontaire, enlèvement et recel de cadavres » est ouverte. Le policier est connu pour sa pugnacité. Il tente d'établir un rapprochement avec plusieurs affaires non résolues, des disparitions inexpliquées survenues dans la région ces trente dernières années. Annie Audoye est particulièrement attentive. Sa fille, Marie-Hélène, une très jolie jeune femme de 23 ans, a disparu de la circulation le 21 mai 1991. Visiteuse médicale, elle devait effectuer ce jour-là une longue tournée de pharmacies sur la Côte d'Azur. Elle a entamé sa tournée à Monaco dans une première officine qu'elle a quittée à 14 h 15. Depuis, plus aucune trace de la jeune femme. Plusieurs pistes ont été explorées sans succès, notamment celle d'un réseau international de prostitution de luxe. En apprenant la nouvelle de la découverte d'ossements





PHOTO : JEAN-FRANÇOIS OTTONELLO/ONCE MATTIN/MAXPPP

au cap d'Antibes, Annie Audoye se rapproche des services de police. « Les policiers m'ont parlé des deux ADN féminins. Nous nous sommes contactés entre parents de disparus, comme avec ceux de Patricia Lemaire, une Niçoise, fille de policier, qui n'a plus donné signe de vie deux ans après la disparition de Marie-Hélène. Quand on apprend ce genre de découverte, on retient son souffle. Si le pire est arrivé, il faut qu'on le sache. »

**Annie Audoye révèle les failles du système : « Le problème est que nos ADN, celui de son père et le mien, ne sont pas répertoriés dans le fichier national. »** Pour cette mère, il n'y a aucun moyen de savoir si l'un des os repêchés est celui de Marie-Hélène : « Le prélèvement d'échantillons d'ADN auprès des familles en matière de disparition n'est pas systématique, c'est au coup par coup. Même constat pour les personnes inconnues enterrées sous X. La décision est laissée à l'appréciation du maire ou du procureur. » Pour les policiers niçois, l'affaire devient un parcours du combattant qui mène à une impasse : ni le Fichier national des empreintes génétiques d'Écully ni ceux d'Interpol ne permettent d'avancer. « Il n'y a aucun élément qui prouve qu'il s'agisse d'une affaire criminelle », affirme à VSD une source proche du dossier. Une enquête qui s'est même perdue en Suisse...

Alors, pour tenter de comprendre l'éénigme des ossements d'Antibes, peut-être faut-il redescendre sur le sentier du littoral. Et imaginer... Cette nuit-là, une bande de jeunes vient faire la fête et jouer, comme dans un film d'horreur, près de la plage de la Garoupe. Ces étudiants en médecine ont longé les falaises pour s'asseoir au bord de la mer et se livrer à un étrange rituel. Si le portail de la villa Eilenroc est fermé en début de soirée, l'accès au sentier lui, ne l'est pas. Les carabins aiment les mauvaises blagues, un peu glauques, un peu sordides, comme pour narguer la mort qu'ils côtoient dans les salles de dissection. Jeter des os humains à la mer, c'est comme écrire un rébus que personne ne pourra jamais déchiffrer. Oui, mais alors pourquoi « mort aux pédophiles ». Étrange message. Étrange comme ce tueur en série qui aurait prélevé un crâne puis un os de chacune de ses victimes pour les déposer dans l'eau en signe de défi aux limiers de la PJ. Dans ce scénario improbable, le tueur a pu venir à pied en empruntant le sentier. Pourquoi pas en bus, en descendant à l'arrêt situé à quelques centaines de mètres de la villa Eilenroc. Il (est-il seul ?) a pu aussi mouiller l'ancre et immerger les restes retrouvés par le marin pêcheur. Fin du film... La police n'a plus envie de jouer au crime qui n'existe pas.

JEAN-MICHEL VERNE

# SCÈNES DE CRIME

PHOTOS : THIERRY BOUËT

Une avenue, le porche d'un immeuble, les rives

## LORRAINE MOTEL

Memphis, États-Unis

**Martin Luther King**  
*Jeudi 4 avril 1968*

Vers 18 heures, le pasteur King, 39 ans, quitte la chambre n° 306 au premier étage de son motel. Il est venu dans le Tennessee pour soutenir la grève des éboueurs noirs de Memphis. Un coup de feu claque. Touché au visage, Martin Luther King s'écroule. Le tireur était posté de l'autre côté de la rue. Avant que la police ne puisse réagir, le meurtrier arrive à s'enfuir à bord d'une Mustang blanche. Il sera arrêté un mois plus tard à Londres. Extradé vers les États-Unis, James Earl Ray plaide coupable. Il écope de quatre-vingt-dix-neuf ans de prison. L'assassinat du défenseur des droits civiques des Noirs provoque une vague d'émeutes sans précédent dans l'ensemble du pays.



d'un lac... Ces lieux anodins restent marqués par la mort brutale de célébrités.







## QUAI DU MONT-BLANC

Genève, Suisse

### Impératrice Sissi

*Samedi 10 septembre 1898*

Comme tous les après-midi,

Élisabeth de Wittelsbach,

épouse de l'empereur François-

Joseph de Habsbourg, part en

promenade avec sa dame de

compagnie. Vers 15 heures,

elle sort de l'hôtel Beau-Rivage.

L'impératrice d'Autriche, reine

de Hongrie, soigne sa mélancolie

sur les bords du lac Léman.

Luigi Lucheni la bouscule et la

poignarde une fois, au-dessus

du cœur. Sissi avait 61 ans.

Pour justifier son crime, le jeune

Italien avoue des sympathies

anarchistes et la nécessité de

tuer un prince européen.

Condamné à la réclusion à vie,

il est retrouvé pendu dans sa

cellule le 19 octobre 1910.



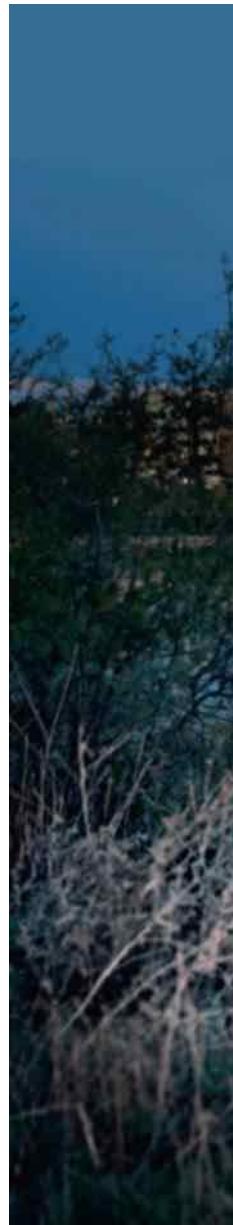
### VIA CAETANI

Rome, Italie

#### Aldo Moro

*Mardi 9 mai 1978*

L'ancien président du Conseil italien, démocrate-chrétien, 62 ans, figure de la vie politique transalpine, est kidnappé le 16 mars 1978 par les Brigades rouges, un groupuscule communiste extrémiste, dans le centre de Rome. Au terme de cinquante-cinq jours de captivité, son corps est retrouvé dans le coffre d'une voiture. Les révolutionnaires ont voulu faire un exemple. En 1983, 63 activistes sont jugés. Sept sont acquittés. Les autres écopent de lourdes peines.



### PORTE DE CLIGNANCOURT

Paris, France

#### Jacques Mesrine

*Vendredi 2 novembre 1979*

Depuis son évasion de la Santé le 8 mai 1978, l'ennemi public n°1, 42 ans, est traqué par toutes les polices de France. Repéré à la fin du mois d'octobre 1979 dans le nord de Paris, il est pisté par les sbires du commissaire Broussard. Le 2 novembre, à 15 h 15, un grand nombre de policiers encerclent son véhicule et tirent les premiers. Jacques Mesrine s'était attribué 39 meurtres et à peu près autant de braquages.



## TERRAIN VAGUE

Ostie, Italie

**Pier Paolo Pasolini**

*Samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 2 novembre 1975*

Il est bientôt 23 heures. Le cinéaste italien, âgé de 53 ans, est encore attablé au restaurant Al Biondo Tevere, devant une assiette de pâtes. En face de lui, Giuseppe Pelosi, un jeune homme de 17 ans. Quelques instants plus tard, il est arrêté au volant de la

voiture de l'artiste. Il avoue vite : répugné par les avances sexuelles du maestro, il l'a frappé à coups de bâton puis a roulé dessus avant de prendre la fuite. Jugé par un tribunal pour mineurs, il est condamné à neuf ans et sept mois d'emprisonnement.

## **ROUTE DE BIENVILLE**

Louisiane, États-Unis

### **Bonnie et Clyde**

*Mercredi 23 mai 1934*

Le meurtre de deux policiers, le 1<sup>er</sup> avril 1934, a précipité la décision : il faut capturer, morts ou vifs, les truands qui braquent des banques depuis deux ans. Leur planque en Louisiane est finalement repérée, un guet-apens organisé. Six fédéraux, trois de chaque côté de la petite route déserte, se dissimulent dans les bosquets. À 9 heures, lorsque la Ford V8 que Clyde vient de voler arrive en trombe, les policiers ouvrent le feu. En tout, 150 impacts sont relevés sur la voiture. Clyde Barrow avait 25 ans, Bonnie Parker, 23.







## DEALEY PLAZA

Dallas, États-Unis

**John Fitzgerald Kennedy**  
Vendredi 22 novembre 1963

La Lincoln Continental décapotable du président américain quitte Main Street, tourne à gauche sur Houston Street. Il est 12 h 29. Virage à gauche, le cortège décélère puis s'engage sur Elm Street. D'après la commission Warren, trois coups de feu sont tirés à 12 h 30. Aux alentours de

14 heures, Lee Harvey Oswald est arrêté dans une salle de cinéma où il se réfugiait. Le 24 novembre, le tueur est abattu à son tour dans les sous-sols du commissariat central de Dallas. Plus d'un demi-siècle après, le voile sur l'assassinat de JFK, 46 ans, n'est toujours pas levé.



**PALAIS  
DE LA MOÏKA**  
Petrograd, Russie

**Raspoutine**  
*Samedi 16 décembre  
1916*

Parce qu'il influence la tsarine, le prince loussouopov et le grand duc Pavlovitch décident d'éliminer le gourou de Sibérie, 47 ans. Ils tentent d'abord de l'empoisonner, en vain. Et lui tirent une balle dans la poitrine. Sans effet. Vident un chargeur sur le « moine fou » puis lui fracassent le visage. Son corps est repêché dans la petite Neva le 19 décembre. L'autopsie a révélé que le guérisseur russe a fini par mourir noyé.



**BRENTWOOD**  
Los Angeles, États-Unis  
**Nicole Brown  
Simpson**  
*Dimanche 12 juin 1994*

Sa vie est devenue un enfer. Depuis son mariage avec la star du football américain en 1985, Nicole subit la violence de son époux. Neuf ans après, elle meurt assassinée, à 35 ans, au domicile conjugal. Au terme d'un procès très médiatisé, le sportif est acquitté en 1995. Le 4 octobre 2008, O. J. Simpson est reconnu coupable, dans une autre affaire, de kidnapping et de vol à main armée. Il est condamné à trente-trois ans de prison par une cour à Las Vegas.



## LÉPANGES-SUR-VOLOGNE

Vosges, France

**Grégory Villemin**  
Mardi 16 octobre 1984

Sorti jouer devant la maison familiale vers 17 heures, Grégory, 4 ans, échappe à la surveillance de ses parents. Au téléphone, un corbeau revendique l'enlèvement. Le corps habillé, mais entravé, du garçon est retrouvé dans la

rivière à 21 h 15. Le lendemain, un courrier anonyme se félicite du crime. Un cousin puis la propre mère du petit martyr sont soupçonnés. La justice n'a jamais pu établir la vérité ni déterminer de culpabilités dans cette affaire hors norme.



## FORT SUMNER

Nouveau-Mexique, États-Unis

**Billy the Kid**  
*Jeudi 14 juillet 1881*

Condamné à mort pour le meurtre du shérif Brady, le hors-la-loi s'évade de la prison de Lincoln le 28 avril 1881. La chasse à l'homme s'organise. Réputé très dangereux, William Henry McCarty, 21 ans, aurait déjà tué 21 personnes. Il a été aperçu début juillet à Fort Sumner où il a rejoint une petite amie. Pat Garrett, le nouveau shérif, et ses deux adjoints veulent en finir. Ils l'attendent dans sa chambre, au-dessus du saloon. Dès que le Kid entre dans la pièce, ils font feu. Deux balles dans le cœur, Billy s'effondre.



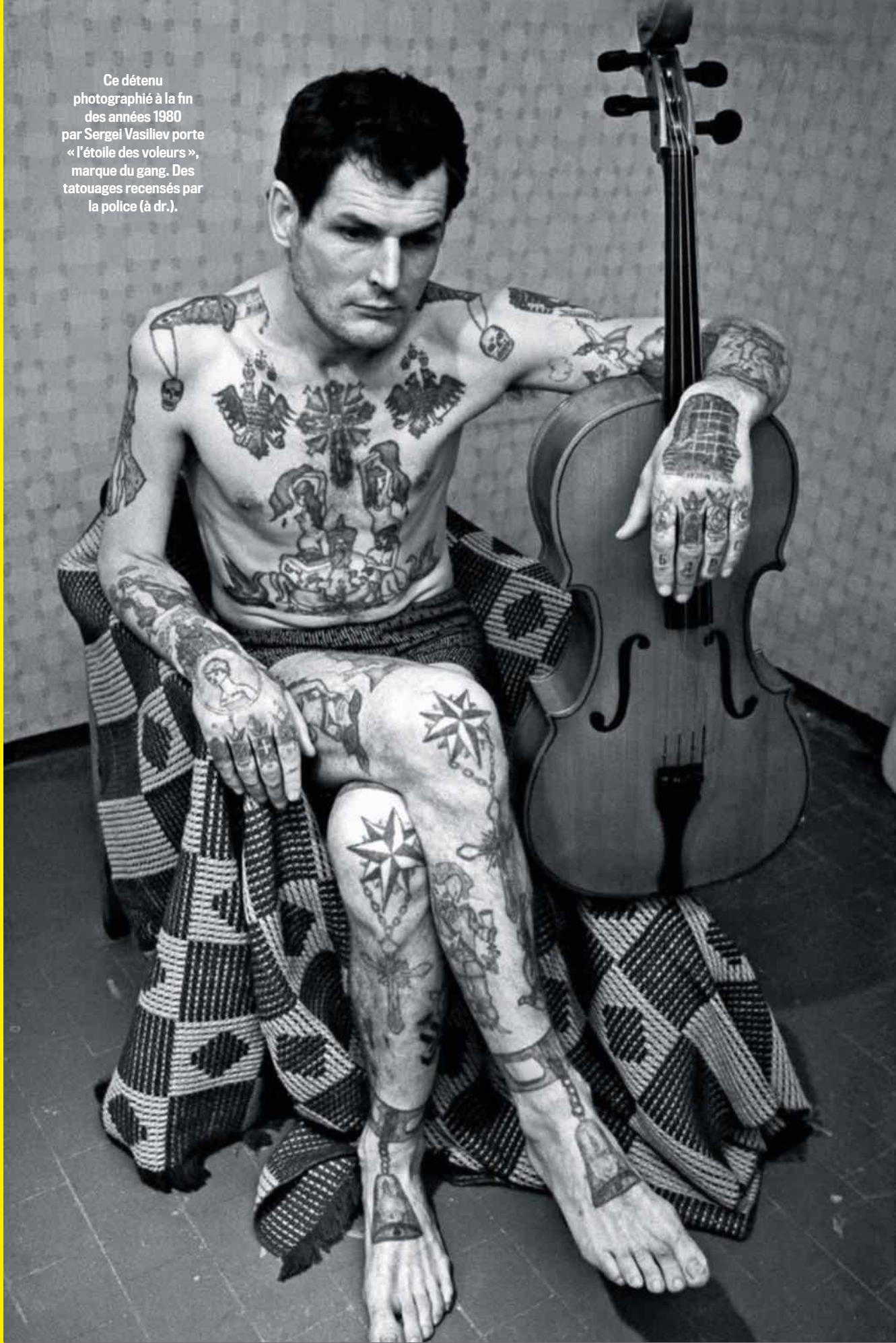


**DAKOTA BUILDING**  
New York, États-Unis

**John Lennon**  
*Lundi 8 décembre 1980*

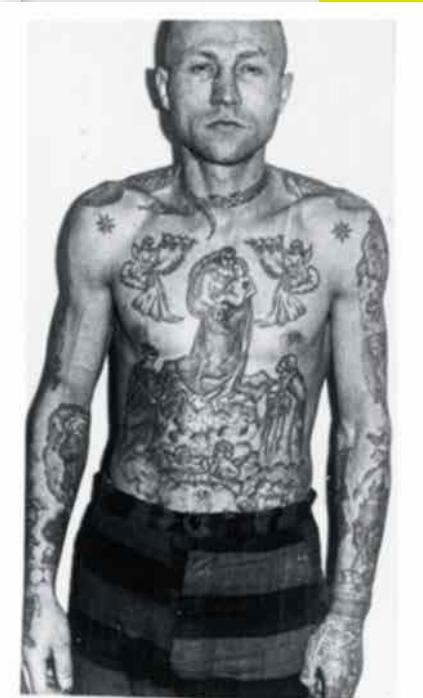
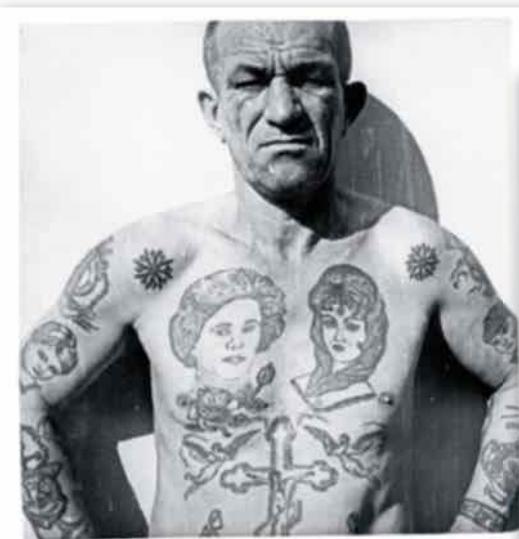
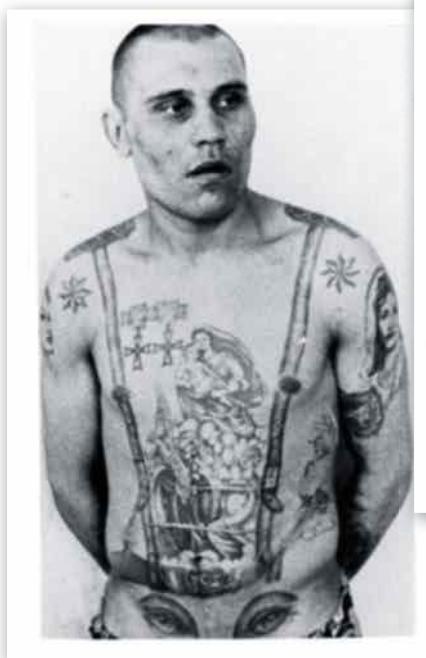
Mark David Chapman patiente depuis environ une heure sous le porche de l'immeuble. À 22 h 50, la limousine s'arrête : Yoko Ono s'engouffre sous l'arche. John Lennon, 40 ans, la suit quelques pas derrière. À 22 h 52, Chapman tire cinq fois avec un 38 Special. Dans le dos du Beatles. L'assassin pose son arme, s'assoit sur le trottoir, sort un livre de sa poche et attend l'arrivée des forces de l'ordre. Pendant son procès, l'année suivante, il explique avoir été déçu par le chanteur tout en revendiquant le besoin d'être connu. La justice l'a condamné à la réclusion à vie.

Ce détenu photographié à la fin des années 1980 par Sergei Vasiliev porte « l'étoile des voleurs », marque du gang. Des tatouages recensés par la police (à dr.).



DU CAUCASE À LA FRANCE

---



# LA MAFIA DANS LA PEAU

La confrérie Vory v zakone, née dans les goulags des années vingt et spécialisée dans les cambriolages, a essaimé partout en Europe, notamment dans l'Hexagone.



Artur Yuzbachev s'est installé sur la Côte d'Azur en 2010. Arrêté en juin 2013, il est soupçonné d'être le parrain en France des Voleurs dans la loi, adoubé par Vazha Biganishvili (dit Jora), qui lui tient l'épaule sur le cliché non daté ci-dessus.



**A**ssis sur le rebord du lit, menottes aux poignets, Artur Yuzbachev médite les prophéties d'Alik, son homme de confiance. Son bras droit l'a souvent mis en garde contre ses goûts immodérés pour les femmes, les vêtements de marque et les belles voitures. « *Tout ça te perdra* », répétait Alik. Il avait raison, d'autant qu'Artur finançait ses dépenses en ponctionnant dans la cagnotte des « frères », des compatriotes, membres comme lui de la confrérie des Vory v zakone, les Voleurs dans la loi. Ce gang criminel russophone, où se mêlent Géorgiens, Arméniens et Tchétchènes, est implanté partout en Europe. Artur, surnommé le Prince de Nice depuis qu'il s'est installé en famille dans une résidence cossue près du port, en est – selon les spécialistes de la lutte antimafia – le puissant représentant en France. Le code d'honneur des Voleurs proscrit un train de vie ostentatoire. Mais sur la Côte d'Azur, les mœurs se relâchent... De tout cela, face aux policiers, il n'en est pas question pour le moment. Chambre 201 de l'hôtel Best Western Riviera où Yuzbachev séjourne sous un faux nom ce 4 juin 2013, des membres de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) viennent de faire irruption, à 6 heures tapantes. Bonne pioche : le Russe d'origine géorgienne recherché depuis plusieurs mois par les polices européennes se tient bien devant eux, au côté de sa maîtresse Olga. En perquisitionnant, les enquêteurs remarquent à quel point l'homme apprécie les belles choses : sac Vuitton, chaussures Baldini, sandales Gucci, ceinture Hermès. Au même moment, à Nîmes, Saint-Étienne, Lille, Lyon et Marseille, l'opération Odessa est lancée. Des agents de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) interpellent une quarantaine d'autres membres présumés des Vory v zakone. Plus tard, ils seront jugés devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, région dans laquelle les équipes de cambrioleurs ont principalement sévi. Dans les rapports de police, la première trace du réseau constitué autour de ce Caucasiens de petite stature, né en 1975 à Tbilissi, date de septembre 2011. « *Une équipe de malfaiteurs en provenance de Nice disposant de relais logistiques en Gironde et en Dordogne* » est identifiée. Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la région semble avoir servi au recrutement. La structure mafieuse est respectée : Artur Yuzbachev est le « kanonieri » (voleur, en géorgien) supposé, régissant des « smotryachi » (les superviseurs), lesquels ont autorité sur les « chestioriki » (les soldats). En septembre 2011 se déroulent précisément dans le sud de la France de grandes manœuvres entre chefs européens de l'organisation. L'un d'eux a même élu domicile dans la pa-

sible bourgade de Creissels (Aveyron). Après sept années passées au centre de détention de Tbilissi, Revaz Lordkipanidze, dit Rezo, ou le Vieux, y a été accueilli avec les honneurs dus à son rang. C'est un autre service d'enquête qui le piste : les gendarmes de l'Office central de la lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI). Ils connaissent la stratégie de leurs « clients » : multiplier ces infractions à faible risque pénal, mais qui, commises à échelle industrielle, pourront rapporter en transferts de fonds depuis la France environ 200 000 euros par semaine. « *Durant une première phase, il s'agit pour ces groupes criminels d'une implantation à bas bruit. Ensuite, ils risquent de passer à des formes de criminalités plus violentes pouvant aller jusqu'à l'homicide* », analyse le colonel Patrice Bayard, chef de l'OCLDI.

Revaz Lordkipanidze, que la presse russe qualifie de « *représentant le plus influent parmi les familles des voleurs de Tbilissi* », arrive en train à Millau le 20 septembre 2011. C'est Zurab Chitauri, son superviseur régional, qui est chargé de l'accueillir. La veille de sa venue, celui-ci reçoit des coups de téléphone de « frères » de plusieurs pays : Ramaz, du Portugal, demande instantanément que le Vieux soit bien logé ; un autre correspondant exige qu'on fournit un téléphone mobile à Rezo ; depuis la Cité du Vatican, un compatriote passe un coup de fil pour féliciter le nouvel arrivant. Rezo a déjà goûté des prisons dans l'Hexagone. Au début de cette année 2011, à peine entré en France, il a été arrêté et écroué

à Caen. Pour quelques mois seulement. « *Nous, les Voleurs dans la loi, nous ne tuons pas, mais nous n'avons qu'un seul péché, c'est de voler* », déclare-t-il alors tout en contestant avoir commis le moindre délit sur le sol français. Le voici libre de recevoir les fonds que tous ses

camarades ont collectés pour lui ce 20 septembre 2011, jour de son arrivée dans l'Aveyron.

Moins de deux mois plus tard, une noria de véhicules emprunte les bords du Tarn pour s'engouffrer dans les ruelles étroites de Creissels. Une « shodka » (réunion au sommet) se tient au domicile de Revaz Lordkipanidze, place des Consuls. Le 9 novembre 2011, les caméras disposées alentour par les services d'enquête (l'une d'elles a même été installée sous le toit de l'église) filment nettement la scène. Les enquêteurs voient ainsi défiler sous leur nez tout le gratin des Voleurs dans la loi signalés par Interpol. À 17 h 40, le premier arrivé est un certain Gogi Maisuradze, spécialiste de l'effraction et de l'enlèvement. Sont également attendus Ramaz Djintcharadze, l'homme qui s'inquiétait, du Portugal, des conditions de séjour de Rezo ; Tomaz Gogaladze, qui opère en Grèce, en Italie et en Espagne, et Sulkhan Tvalchrelidze, le représentant de la Suède.

## CASSES EN SÉRIE ET EXTORTIONS

À 17h44 se présente Artur Yuzbachev. Il est en France depuis quelques mois seulement, mais déjà actif depuis Nice. Son ascension a été facilitée par un mentor de choix, présent aussi ce jour à Creissels, Vazha Biganishvili, dit Jora, signalé par Interpol Moscou. Murad, le garde du corps tchétchène, et Zurad, le superviseur régional, montent la garde. Que se décide-t-il dans le secret de l'appartement aveyronnais ? Mystère, mais les gendarmes en sauront très vite assez pour passer à l'action. Le 17 novembre, le réseau de Revaz Lordkipanidze est démantelé : 104 faits de cambriolages commis en dix-huit mois dans le grand Sud-Ouest lui seront imputés. Les objets volés étaient écoulés très rapidement grâce à un receleur arménien. Tigran Hovhannessian, alias Hovik, s'est rendu 71 fois en Belgique entre juillet 2010 et novembre 2011. Chaque semaine, il revendait bijoux et objets précieux dans des commerces d'or à Anvers. Les bénéfices réalisés : entre 5 000 et 13 000 euros par voyage. Avant son arrestation au péage de Senlis, l'Arménien a jeté sur le bord de la route un diamant d'une valeur de 6 000 euros. Mais il a oublié de se débarrasser de la chevalière en or volée qu'il portait au doigt.

**D**epuis la mise hors circuit du Vieux (Lordkipanidze sera condamné en 2014 à cinq ans de prison puis expulsé vers la Russie), Artur de Nice a les coudées franches pour étendre son influence. À son tour, le Russo-Géorgien fait l'objet de patientes surveillances policières. Il ne détient aucune affaire à son nom et bénéficie d'une allocation aux adultes handicapés de 800 euros. Il souffre d'une épilepsie sévère déclenchée après une rupture d'anévrisme survenue en 2006. C'est en tout cas ce qu'indique son dossier administratif. L'enquête avance vite. « *Les investigations diligentées [...] ont mis au jour l'existence sur le sol français d'une organisation criminelle structurée et hiérarchisée de grande envergure. Cette organisation couvrait plus de la moitié du territoire national* », noteront les magistrats du parquet de Bordeaux dans leur réquisitoire. Vols à l'étalement, cambriolages en bande organisée, trafic et revente de cigarettes de contrebande... Une liste de délits typique du gang. S'ajoutent l'extorsion et le racket, pratiqués notamment lors de la collecte de l'« obshak », l'impôt mafieux, auprès des petites mains de la communauté.

De 2011 à 2013, Yuzbachev semble donc régner en France sur un milieu criminel puissant mais encore mal connu des services de police. Pour les flics spécialisés qui le surveillent (un groupe de répression de la criminalité russophone a été spécialement créé), ses allées et venues entre la France et la

Grèce, où siègent les dirigeants du clan, attestent de son grade élevé dans l'organisation. Début juin 2013, il doit rentrer précipitamment d'Athènes : la grossesse de sa femme se déroule mal ; l'enfant à naître ne survit pas. Yuzbachev l'ignore encore, mais ce deuil signe la fin de son règne. Lors des funérailles organisées à Nice, il est une nouvelle fois observé en compagnie de plusieurs « smotryachi ». Le 4 juin, les policiers déclenchent l'opération Odessa.

Salle d'interrogatoire, siège de l'OCLCO, à Nanterre. La garde à vue d'Artur Yuzbachev s'étire depuis presque quarante-huit heures. L'officier détaille les surveillances menées par son service lors de deux réunions au sommet (les « shodkas ») qui régissent la vie interne de l'organisation. La première, qui eu lieu en région parisienne le 15 août 2012, a tourné court : le quorum de cinq chefs présents pour pouvoir procéder au « couronnement » de deux nouveaux entrants n'était pas atteint. Il avait fallu improviser deux semaines plus tard, à la va-vite, un autre raout nocturne sur une aire d'autoroute du sud de la France. « *Cela évoque-t-il quelque chose pour vous ?* » interroge le policier. « *Je n'ai jamais participé ou élaboré ces réunions. Quand je dis non, c'est vraiment non. Il faut me croire. [...] Je suis incapable d'organiser quelque chose en France, car c'est un pays très surveillé. [...] En France, il y a une grande communauté, et je suis souvent invité à des anniversaires ou des mariages.* »

D'où lui vient donc cette réputation de haut gradé des Vory v zakone ? La faute à un reportage de la télé géorgienne qui l'a présenté « *faussement* », dit-il, comme l'un de ses membres. L'enquêteur avance ses pions : « *Peut-être êtes-vous simplement un juge de paix ?* » Artur prend sa respiration : « *Je suis très honoré que vous me [disiez] cela, mais je suis un simple mortel. Je ne suis pas un juge de paix, cependant il faut poser la question à ma communauté...* » Posément, l'enquêteur égrène les noms des yézidis kurdophones qui le désignent comme un « Vor » : il y a O. de Nîmes, G. de Marseille ou encore N., K. et H. « *Qu'ils viennent me dire cela dans les yeux !* » lance Yuzbachev, subitement très énervé.

Dans les locaux de la PJ, les langues commencent à se délier. À commencer par G., un Arménien résidant à Marseille. L'homme reconnaît avoir revendu des cigarettes de contrebande. Et dit avoir agi sous la pression des Vory v zakone. « *Je n'ai jamais été membre de cette organisation criminelle dont on m'a parlé en garde à vue, explique-t-il. Au contraire, j'ai été victime et racketté par cette organisation qui me réclamait de l'argent.* » G. mentionne le deuxième homme de confiance de Yuzbachev (un certain Samo) comme le donneur d'ordres. « *Le marché était simple : il me faisait un chantage. Soit j'acceptais de faire ce qu'il me demandait, c'est-à-dire rentrer dans*

## SACRE SUR UNE AIRE D'AUTOROUTE



PHOTOS : ANDREY SMIRNOV/AFP - WWW.PRIMERCRIME.RU



Chef suprême du clan de Tbilissi, Aslan Usoyan a été assassiné le 16 janvier 2013 à la sortie d'un restaurant. Les obsèques de Grand-père Khassan (son surnom) ont eu lieu sous haute surveillance au cimetière Khovanskoye de Moscou.





**Des gangs affiliés à la mafia géorgienne ont été démantelés en Bretagne en 2013, et dans le sud de la France en 2015. Le 1<sup>er</sup> septembre 2014, un des chefs, Revaz Lordkipanidze, a été condamné à Bordeaux à cinq ans de prison.**



*l'organisation et travailler pour lui ; soit, si je ne voulais pas, je devais payer 12 000 euros. [...] Comme j'avais du mal à payer, il me disait qu'il fallait que je lui amène des parfums et des lunettes volées. »* L'Arménien de Marseille qui évoque à son encontre « tous types de menaces, y compris d'exterminer [sa] famille », finira pas recevoir une « correction » en bonne et due forme par une équipe de gros bras. « Je me suis recroqueillé sous les coups et je me suis enfui », témoigne-t-il. Yuzbachev, lui, continue de nier toute allégeance aux Vory v zakone. « Je suis juste venu en France pour me faire soigner », répète-t-il. Un détail intrigue les policiers : le corps du suspect est dépourvu de tatouages. Les synthèses sur l'histoire de ces gangs dont dispose la PJ sont pourtant truffées de références à ces signes d'appartenance. L'étoile à huit branches, qui rappelle la rose des vents, est souvent apposée sur le devant des épaules des Voleurs dans la loi. Si cette rosace est présente sur les genoux, le message est clair : celui qui les porte ne se prosternerà jamais devant l'autorité.

**A**u Service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique de la criminalité organisée (Sirasco), on a constaté la faculté d'adaptation de ces groupes criminels. Les signes d'identification trop visibles tendent à disparaître. La dévotion au clan a aujourd'hui ses limites : ses membres – qui autrefois ne se mariaient pas – s'installent en famille. L'enrichissement personnel, s'il est interdit à tout voleur de base (assujetti à l'organisation), écorne chez les cadres « la règle du profit qui doit s'effacer devant la propriété collective », relève un magis-

rat. Autant d'entorses à un code d'honneur édicté dans les années vingt parmi les détenus des camps soviétiques. Un fonctionnaire du ministère des Affaires intérieures de l'Union soviétique, Arkady Bronnikov, entreprit, au milieu des années soixante, de parcourir geôles et camps de travail. Il photographia et questionna près d'un millier de prisonniers tatoués pour mieux identifier les membres de gangs. Dans sa collection de portraits publiée à Londres\*, les « étoiles des voleurs » figurent sur nombre de genoux et d'épaules.

Chez les Géorgiens, deux clans s'affrontent depuis longtemps : les hommes de Tbilissi, dirigés jusqu'en 2013 par le parrain Aslan Usoyan, plus connu sous le nom de Grand-père Khasan, et ceux de Koutaïssi, la deuxième plus grande ville de

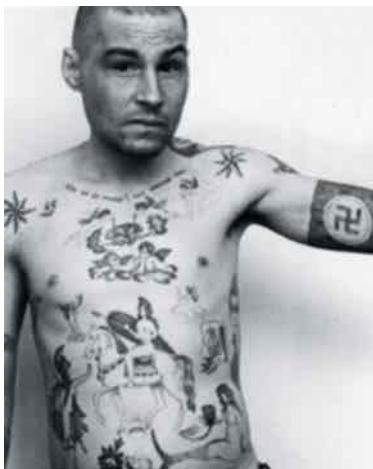
Géorgie d'où est originaire son rival, Tariel Oniani, l'un des premiers mafieux russes de renom à avoir opéré en France. L'exil chez les Vory v zakone s'est intensifié dès 2005, quand le parlement géorgien adopta une loi sanctionnant ce statut : 149 d'entre eux s'installent alors en Russie, 43 autres chefs se répartissent en Europe, aux États-Unis et en Israël. Le 16 janvier 2013, alors que Artur Yuzbachev mène ses affaires dans le sud de la France, le chef supérieur du clan de Tbilissi déjeune à Moscou. Alors qu'il quitte le petit établissement azerbaïdjanais où il a ses habitudes, Grand-père Khasan s'effondre sur la chaussée sans un bruit. Touché en pleine nuque par la balle d'un fusil longue portée équipé d'un silencieux. Le tireur a réussi à disparaître. Avec la mort du patriarche, c'est tout l'édifice qui vacille. En Grèce, les têtes de réseaux doivent faire face. Six mois plus tard, le Prince de Nice, qui fut l'un des convives privilégiés des réunions d'Athènes, tombe dans les filets de la police française. Aujourd'hui, il ne serait plus que l'ombre de lui-même. « La discussion avec lui est très difficile, assure son avocat, M<sup>e</sup> Pierre

Blazy. Il tient des propos incohérents. [...] Les gardiens eux mêmes se demandaient ce qu'il faisait là. Tous s'attendaient à voir un grand crack. Mais c'était un détenu qui ne regardait pas la télé, ne recevait aucun courrier ni aucune visite. » Contrairement à tout « Vor » qui se respecte, chouchouté par ses compatriotes lors de son séjour en prison. L'expert mandaté par le juge d'instruction « n'a pas décelé de troubles psychiatriques apparents ». En juin 2015, le détenu sera transféré en hôpital psychiatrique deux semaines pour cause de « symptomatologie délirante ». S'agit-il d'une simulation réussie ? La question reste entière. Libéré sous contrôle judiciaire en décembre dernier, Yuzbachev devrait comparaître devant le tribunal correctionnel de Bordeaux dans quelques mois. Les policiers, eux, livrent une autre explication de sa mise à l'écart par l'organisation. Jora, le mentor qu'il redoutait à

ses débuts, n'aurait pas apprécié qu'il ordonne, sans son aval, le couronnement de nouveaux membres sur une aire d'autoroute en août 2012. L'adoubement avait pourtant été approuvé via Skype par Dato Debisk Veradze, surnommé Chaise Roulante depuis qu'une tentative d'assassinat l'a laissé paraplégique. Il faut croire que Dato n'était pas le bon garant.

**NATHALIE GILLOT**

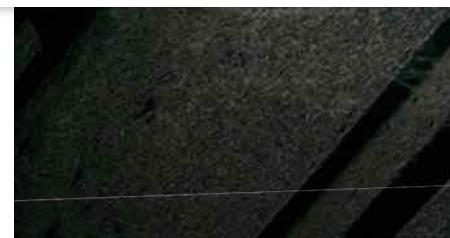
(\* ) Russian Criminal Tattoo. Polices Files, volume 1, éd. Fuel, 260 pages, 2016, 33 €.



## LE GANG DES ÉTOILES TATOUÉES

# Casse au 56

Été 2014 : 52 kilos de coke s'évaporent de la PJ. L'instruction





vient de s'achever. Six policiers font partie des suspects.

**L**e vendredi 25 juillet 2014, le 36 quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire (PJ) parisienne, se réveille avec la gueule de bois. Dans la nuit, 52 kilos de cocaïne ont disparu de la salle des scellés. Un choc, un séisme, un scandale. Deux ans plus tard, après un sérieux coup de balai au sein de la PJ, l'eau se resserre autour de Jonathan Guyot, le principal suspect. Interpellé à Perpignan le 2 août 2014, incarcéré au terme de sa garde à vue, il est soupçonné d'être l'instigateur de ce vol spectaculaire, opéré au cœur de la « forteresse du 36 ». Un traumatisme pour la police judiciaire d'autant plus violent que l'accusé était l'un des leurs. Jonathan Guyot, 36 ans aujourd'hui, appartenait aux « stups » (il a été mis à pied en attendant la décision de la justice), l'illustre brigade des stupéfiants de la capitale. Le 24 mai dernier, les juges parisiens en charge de cet épineux dossier ont indiqué avoir achevé l'instruction. Dix mille pages de procédure qui permettent aux magistrats d'étayer leurs accusations contre onze personnes : cinq autres policiers en plus de Guyot, un indic et quatre complices. Deux ans après les faits, le mystère reste pourtant épais autour de ce vol et plus encore sur la personnalité de l'ex-brigadier. Les derniers rebondissements de l'enquête ne plaident pas en sa faveur. Dans sa cellule, l'ex-flic des stups attend, toujours muré dans le silence alors que les charges qui pèsent contre lui s'accumulent. Le témoignage de l'un de ses anciens informateurs qui s'est rendu à la police de son plein gré le 5 février 2016, apparaît pour le moins affligeant. Selon ce « témoin clé », qui était en fuite

depuis le début de l'affaire, Jonathan Guyot lui aurait fourni à plusieurs reprises d'importantes quantités de cannabis. En tout, près de 100 kilos selon ses déclarations aux enquêteurs. En revanche, cet indic, surnommé Robert affirme ne rien savoir du vol de la cocaïne au « 36 ».

« Ça colle pas ! À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de cannabis en stock. Nous avions surtout de la cocaïne », nous explique une source policière. De là à dire que ce Robert est une planche pourrie... « On n'a jamais fait de grosses affaires avec lui », confirme une source des stups au 36. Selon nos informations, cet indic de 34 ans ne serait qu'un simple petit pourvoyeur d'infos, souvent médiocres, certes inscrit au très officiel « fichier des indicateurs », mais pas un véritable « cousin ». Résultat : écroué, Robert est mis en examen pour « blanchiment en bande organisée », « recel de détournement et soustraction de biens par personne dépositaire de l'autorité publique ».

**Ses aveux « spontanés » confirment cependant les pratiques pour le moins contestables de l'ancien brigadier.** Les accusations de son indic véreux s'ajoutent à un dossier à charge déjà très fourni, dans lequel preuves, censées être accablantes, et plaintes gênantes s'additionnent dangereusement. Dans la première catégorie figurent les bandes vidéos des caméras de surveillance du 36 quai des Orfèvres. Sur les images en noir et blanc, sans hésiter, Thierry Huguet et Jean-Paul Mégret, respectivement anciens n°1 et n°2 des stups, avaient, dès le début de l'enquête, identifié Guyot comme étant « cette silhouette mince et athlétique » que l'on voit sortir du 36 dans la nuit du 24 au 25 juillet 2014, encombré d'un gros sac de sport. Identification confirmée par deux chefs de section malgré la piètre qualité des images.

Dans la deuxième catégorie, les enquêteurs ont archivé d'étonnantes témoignages, comme cette main courante déposée en 2012 à l'IGPN (la police des polices) par Juliette H. Cette femme



PHOTOS : DR

explique alors que, lors d'une perquisition opérée à son domicile en 2011, des policiers l'ont bousculée, malmenée et lui ont dérobé une montre de bijoutier d'une grande valeur, une paire de boucles d'oreilles en diamants, ainsi que 500 euros. La fouille du domicile de Juliette H. est intervenue quelques semaines auparavant, dans le cadre du dossier Neyret, la désormais célèbre affaire de corruption à la PJ lyonnaise. Interrogés en 2012, tous les fonctionnaires de police ayant participé à la perquisition litigieuse nient les accusations. Mais, trois ans plus tard, alors qu'éclate l'affaire du vol de la coke au 36, Juliette H. identifie formellement Jonathan Guyot. Sa main courante de 2012 rejoint le dossier, car ses déclarations initiales à l'IGPN sont corroborées par le témoignage d'une ancienne collègue du suspect : « J'avais dit à Jonathan d'arrêter », sous-entendu, les vols durant les perquisitions.

## LE SUSPECT N°1

Le brigadier était très secret,  
presque effacé, complexe, agissant tel  
un "électron libre" au sein des stups



Comment un simple flic a-t-il pu s'offrir des vacances paradisiaques ? Jonathan Guyot voyageait beaucoup et souvent, notamment aux Caraïbes. Un train de vie que les juges considèrent difficilement compatible avec ses émoluments.



Ces différents témoignages à charge dessinent le portrait d'un flic « hors de contrôle », au profil obscur, à la personnalité alambiquée. Brillant gardien de la paix, sportif, homme sans histoires, Jonathan Guyot a grandi dans une cité sensible de Perpignan avec ses cinq frères et sœurs. Intégrer le 36 était son rêve. C'est au moment où celui-ci se réalise, en 2010, qu'il aurait commencé à déraper. « C'est quand il est arrivé aux stups qu'il a pété un plomb. Il y a beaucoup de tentations là-bas, surtout quand il s'agit de s'occuper de la salle des scellés. Beaucoup de drogues et d'argent y sont entreposés », témoigne un enquêteur. « Justement, ces fameux scellés, les 52 kilos de coke qui ont disparu, et bien ces scellés n'ont jamais été placés par notre groupe », souligne Guillaume B., ex-collègue de Guyot, entendu comme témoin assisté. Il a néanmoins avoué au juge « de drôles de pratiques qui vont à l'encontre même du code de procédure ». Mais il refuse, pour le moment d'en dire plus au magistrat, craignant, dit-il, pour sa sécurité.

**En épulchrant les pratiques et les activités de Jonathan Guyot, les enquêteurs ont découvert des méthodes troublantes.** Dans une conversation avec le Dominicain, l'un de ses indics, le fonctionnaire explique sans ciller comment, sans éveiller les soupçons, acheminer la drogue entre la République dominicaine et l'Europe. Pour valider ses théories, Guyot propose un deal au Dominicain : coordonner et planifier une livraison. « On va tout faire pour que tu n'aies aucun problème et, si tu en as, on va tout faire pour te sortir de là », assure-t-il à son informateur, inquiet de devoir passer



Effectué dans la nuit du 24 au 25 juillet 2014, le vol de 52 kilos de cocaïne n'a été découvert que le 31 juillet. La drogue avait été saisie au début du mois lors d'une opération à Paris, et enfermée dans la salle des scellés de la brigade des stup.



## LES PIÈCES À CONVICTION

Les perquisitions ont permis de mettre la main sur d'importantes sommes d'argent et sur de nombreux documents



Des billets de 20 euros conditionnés comme des liasses de dealers, des carnets où sont consignés des comptes abscons, des calculs savants... Cela ressemble fort à une comptabilité de voyou. Et témoigne d'un système organisé.

D18612

11 - 240,2  
 $27 \times 11 - 9180$  (240,2)  
 $\rightarrow 287\,820$

~~11,280,2~~  
 $16,5 \times 25$   
 $= 412\,500$

~~700320~~

Frais  $3\,000 + 5\,000 + 5\,000$   
 $\rightarrow 58\,000$

$\rightarrow 642,320 / 3 = 214\,106$

$\Rightarrow 488\,213$   
 $+ 50\,000$   
 $\Rightarrow 483\,213$   
 $- 3\,9\,000$   
 $\Rightarrow 444\,213$

Sans gagnat  
 $8,5 \times 25$   
 $\rightarrow 212\,500$   
Soit 141 666

$\Rightarrow 302\,544$

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PARIS VI

quelques années derrière les barreaux. Quand le policier informe sa hiérarchie du montage, en solo, de cette équipée douteuse, son chef de service le recadre fermement tant il semble s'éloigner de la loi et des procédures qu'elle implique. Les tauliers du 36 mettent évidemment un point final immédiat à l'opération « Dominicain ».

L'incident révèle un véritable électron libre au sein de la brigade. Le policier ne laisse, par exemple, jamais de traces écrites de ces rencontres avec ses informateurs. Lorsque le juge lui demande pourquoi il n'a pas émis ce que l'on appelle, dans le jargon policier, des « blancs », Guyot répond qu'il préférait attendre d'avoir « *du biscuit* » avant d'en référer à ses supérieurs. Un argument réfuté par Thierry Huguet. Lors de son audition chez les boeuf-carottes, il explique : « *Le blanc est là pour laisser une trace de ce que la source nous a dit, il est enrichi au fur et à mesure de l'affaire. Le rôle du policier n'est pas de jouer les intermédiaires entre des vendeurs et des acheteurs.* » Et lorsque les enquêteurs font lire à Huguet les échanges entre Jonathan Guyot et son « cousin » dominicain, l'ex-chef de la PJ est médusé. « *C'est une provocation policière et un scénario ahurissant. Je n'aurais jamais validé un tel projet.* » Guyot reconnaît, lors d'un interrogatoire, qu'il y a une grande part d'ombre dans ses activités, mais, se justifie-t-il, cela « *dépend de l'intégrité morale du fonctionnaire* ». Une intégrité remise systématiquement en question par un comportement déconcertant. Difficile pour ses supérieurs de remarquer les « dérapages » du brigadier, authentique comédien, as de la dissimulation, capable de jouer les pingres et de prendre des douches au

commissariat pour « *économiser l'eau* » chez lui, pour faire croire à des difficultés financières, à un train de vie humble et modeste. Discret, presque effacé, il occupe un appartement de fonction. Mais alors comment un policier percevant 2 500 euros par mois a-t-il pu acheter plusieurs appartements à Paris et dans les Pyrénées-Orientales, comme le démontre l'instruction ? D'où provenaient les 9 000 euros en liquide saisis lors de son interpellation à Perpignan ? Et ces 16 000 autres dans un sac à dos ? Un petit magot en billets de vingt, soigneusement pliés en petites liasses, comme le font les dealers. S'il nie devant le juge être le propriétaire de cette somme, la façon dont était conditionné l'argent laisse peu de doutes aux enquêteurs quant à sa provenance.

**Jonathan Guyot menait donc une double vie. Comment un fonctionnaire de police a-t-il pu être ainsi livré à lui-même ?** Comment les huiles du 36 ont-elles pu être aveuglées à ce point ? L'enquête montre que Guyot a mené la « grande vie », en toute discréption, avec certains collègues. Ils avaient constitué un petit groupe « d'affranchis » qui se retrouvaient presque tous les soirs dans un établissement de l'Est parisien tenu par un ancien flic. Ils aimait la fête, les voyages, les grandes bouffes. Selon une synthèse de police que nous avons consultée, ils étaient tous dans le même bateau et les mêmes business : achat immobilier, acquisition d'une salle de sport, ils avaient même projeté d'ouvrir une sandwicherie, en se passant de l'autorisation de leur hiérarchie. L'analyse de leurs activités bancaires révèle des mouvements suspects, incompatibles avec leurs revenus de simples flics. À l'inverse, Jonathan Guyot lui, utilisait très peu sa carte de crédit lors de ses fréquents séjours dans des paradis aux eaux turquoise. Ce qui, pour les limiers, laisse présager d'autres modes de paiement. Pour pimenter encore davantage cette épopee rocambolesque, un invité surprise s'est ajouté au casting : Christophe Rocancourt. En octobre 2014, « l'escroc



PHOTOS : IDEL SAGET/AFP - DR

des stars » est mis en examen et écroué pour « blanchiment de fraude fiscale », « corruption active et passive », « trafic d'influence » et « exercice illégal de la profession de banquier ». Selon les conclusions d'une enquête de police, il aurait usé de ses relations réelles ou supposées pour procurer, contre rémunération, des titres de séjour à des étrangers en situation irrégulière. Dans la cour de promenade de Fleury-Mérogis, il fait la connaissance de Guyot. Les deux hommes sympathisent et Rocancourt aurait proposé au policier de l'aider à récupérer un sac à dos. Au moment de l'interpellation, le 2 août 2014, le frère cadet de Jonathan Guyot fonce chez un ami récupérer 150 000 euros qui y sont cachés. Fourrée dans le sac à dos, la petite fortune est lestée et

## LE COMPLICE PRÉSUMÉ

Il clame son innocence, pourtant "l'escroc des stars" se retrouve encore mêlé à une rocambolesque odyssée



---QUESTION : Monsieur ROCANCOURT vous avez conscience que nous ne croyons pas un mot de vos dires concernant le parloir?---  
---REPONSE : Vous m'en voyez attristé et peiné.---



**Voisin de cellule  
de Jonathan Guyot,  
Christophe Rocancourt  
est soupçonné d'avoir  
voulu l'aider à récupérer  
une partie du butin.  
Il nie tout formellement  
et va même, pendant  
son audition, se moquer  
des enquêteurs.**

plongée, quelques jours plus tard, dans un lac en région parisienne. À la demande de Guyot, Rocancourt aurait échafaudé, pendant ses parloirs, un plan pour récupérer, via un complice extérieur, le trésor englouti. Mais, il ne le sait pas, « l'escroc des stars » est surveillé. Questionné par la PJ, il nie toute implication dans ce feuilleton. Le 6 février 2015, il a été mis en examen pour « complicité de recel de détournements de biens » et de « blanchiment de trafic de stupéfiants en bande organisée ».

Dès lors, l'ex-brigadier sombre dans la déprime. En mars 2015, il tente vainement de mettre fin à ses jours. Depuis, ce détenu pas comme les autres, désormais très surveillé, s'enferme dans le silence. Contacté par VSD, l'avocat de Jonathan Guyot, présumé innocent de tous les faits qui lui sont reprochés, n'a pas souhaité répondre à nos questions. Après le séisme provoqué par cette affaire, la hiérarchie policière a donné un grand coup de pied dans la fourmilière. Le groupe dans lequel évoluait Jonathan Guyot et ses acolytes a été dissous. Un nouveau patron, Christian Sainte, a pris la tête du 36. Le quai des Orfèvres dispose à présent d'un vrai système de vidéosurveillance. L'accès aux scellés est davantage réglementé et sécurisé. Il n'empêche : bon nombre de questions restent tout de même sans réponses. Guyot a-t-il agi seul ? Est-ce un vol opportuniste ? Un acte prémedité ? Y a-t-il un commanditaire, des complices ? Et surtout, que sont devenus les 52 kilos de drogue ? Pour être précis 48 kilos de coke « pure » auxquels s'ajoutent 4 kilos d'emballage. Pas certain, pour autant, que cela n'allège les charges contre Guyot.

ARMEL MEHANI

PSYCHOSE  
À SAINT  
PETERS  
BOURG

**Arrêtée l'été dernier, Tamara Samsonova,  
quatorze personnes. La mamie serial killer**



aujourd'hui âgée de 69 ans, est soupçonnée d'avoir trucidé  
tenait un journal intime de ses atrocités.



## Les deux femmes se sont réinventées une vie de couple,

Tamara rumine sa colère. Maugréant, gesticulant, elle trottine nerveusement le long de Bukharevskaya, la large avenue qui traverse son quartier, dans le sud de la ville. Tête baissée, elle bougonne une tirade agitée. Amusés, parfois narvés, les passants se retournent sur cette grand-mère qui soliloque fébrilement. « *Je m'en souviens très bien, elle avait l'air d'une folle* », témoignera Oleg, quelques jours plus tard, sur une chaîne de télévision locale. Pour le moment, Tamara Samsonova poursuit son monologue tourmenté, indifférente aux sarcasmes des badauds, imperméable à l'agitation de la rue, au ronronnement de la circulation automobile qui, en cette fin d'après midi du samedi 25 juillet 2015, commence à s'intensifier. La chaleur orageuse et les gaz d'échappement asphyxient Saint-Pétersbourg, l'ancienne capitale des tsars. Tamara pénètre dans une officine. « *Attention de ne pas dépasser la dose prescrite,*

prévient la pharmacienne. *Ce médicament est très fort.* » La grand-mère ne répond pas. Elle se contente d'un sourire en farfouillant dans son porte-monnaie.

En début de soirée, Tamara s'est calmée. La température extérieure a enfin chuté de quelques degrés. Dans la petite cuisine, elle finit de préparer le dîner. Une grande salade de crudités avec des olives. Valentina adore les olives. Surtout les vertes. Depuis plusieurs années déjà, Tamara et Valentina sont inséparables. Elles occupent deux logements sur le même palier de cette barre HLM, rue Dimitrova. Elles sont toutes les deux veuves, délaissées, sans famille proche. Elles partagent leur solitude, leur nostalgie d'un monde perdu, souvent scotchéées ensemble devant le poste de télévision. La plus jeune, Tamara, 68 ans, prend soin de la plus âgée, Valentina, 79 ans. Elle lui fait les courses, la cuisine, un peu de ménage. Elle va chercher ses médicaments à la pharmacie, l'accompagne chez le médecin. L'aînée dorlote sa cadette : elle lui prépare des gâteaux, tricote des pulls, des mouflles et des bonnets, prête ses ustensiles ménagers qu'elle a plus nombreux, à l'occasion dépanne en sucre ou en farine. Les deux mémés s'entendent bien. Elles se sont réinventées une vie de couple, addition des monotonies de leurs exis-

L'immeuble de la rue Dimitrova (à g.) où les grands-mères résidaient. Derrière la porte de l'appartement de Tamara, la police a déniché les preuves écrites de ses crimes dans des carnets enfouis sous le désordre.



## addition des monotonies de leurs existences étriquées

tences modestes et étriquées. Leur quotidien s'articule autour d'un emploi du temps rigoureusement organisé, d'une répartition des tâches extrêmement précise et d'habitudes solidement ancrées. Ainsi, le samedi soir, Tamara et Valentina s'octroient une petite lampée de vodka. Pendant que la première apporte le saladier de crudités, la seconde dispose deux verres sur la table. « *Elle est bonne ta salade. Et puis tu as mis plein d'olives. C'est gentil. Tu n'en prends pas ?* » interroge Valentina. – *Pas très faim. J'ai été contrariée toute la journée. Je vais aller me coucher* », répond Tamara en se resservant une rasade de vodka.

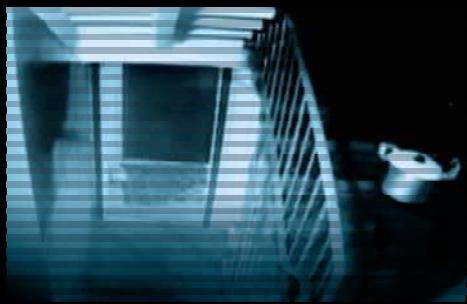
**Comme tous les matins, Viktor promène son chien au parc Internatsionalistov, un des nombreux jardins publics du quartier. L'après-midi même, il va devoir raconter une bonne dizaine de fois à autant de médias différents sa découverte matinale.** « *Tout à coup, il a marqué l'arrêt, le museau pointé par là. Puis il a couru vers le bosquet, et là...*  » dit-il en désignant une direction avec son bras. « *Et là,* déclare dans la soirée Mikhail Timochatov, inspecteur principal au Comité d'investigations, l'équivalent russe du FBI, *ont été découverts ce lundi matin 27 juillet, par un prome-*

*neur, deux sacs contenant des morceaux de cadavre humain. Le premier, un sac-poubelle noir, renfermait la partie supérieure d'un torse sans la tête et un bras enveloppé dans un rideau de douche ; le deuxième, un sac en plastique opaque, grossièrement dissimulé à une centaine de mètres du premier, les hanches et les cuisses. »* Le lendemain, six autres « colis » sont retrouvés dans le même secteur. Les techniciens du Comité d'investigations reconstituent le macabre puzzle : il s'agit du corps d'une femme âgée dont « *tous les membres ont été récupérés, précise Mikhail Timochatov, à l'exception de la tête et des deux mains.* » La ville, un tantinet anxieuse, se passionne bientôt pour cette version gore de *Crime et Châtiment*.

Le quartier de Frunzenskiy dispose d'un important maillage de caméras de vidéosurveillance. Les bandes révèlent l'étrange ballet nocturne d'une vieille dame, qui entre 1 heure et 4 heures du matin, le lundi 27 juillet 2015, sort à sept reprises de son immeuble, rue Dimitrova, toujours lestée d'un gros sac-poubelle. Deux fois, la silhouette, vêtue d'un coupe-vent bleu clair, tourne à gauche dans Bukharetskaya et remonte vers le parc Internatsionalistov où elle disparaît. Quelques instants plus tard, la mamie rentre chez elle les mains vides, en faisant le tour du pâté de maisons par la rue



**Deux des huit « colis » ont été retrouvés dans le parc. Dans l'un, le torse sans tête ainsi qu'un bras enroulé dans un rideau de douche, dans l'autre les hanches et les cuisses**



Sur les images de vidéosurveillance (à g.), la babouchka fait des aller-retour entre son logement et la rue, toujours avec des sacs-poubelle. Ci-contre, elle descend dans son fait-tout la tête bouillie de sa dernière victime.

173  
44  
89 Durng

772 659  
15. year  
54. H.A.

?obenckux  
M. obenckux  
на

Sascha heute anders,  
nicht. Heute ist Yokohama

Eropuna H.B. 3066

« Elle gisait, inconsciente. Je l'ai traînée dans la salle

Couche a  
Attaicacuza Apri

Alpiyskiy. Elle ressort et, cette fois, se dirige vers l'arrière-cour de son immeuble et semble dissimuler un sac dans un fourré. En tout sept aller-retour correspondant aux endroits où les tranches de mémé ont été ramassées. L'enquête de voisinage permet rapidement d'apprendre que deux grand-mères habitent au 20, rue Dimitrova, l'une d'elle, d'après les voisins, n'ayant plus été vue depuis deux, trois jours.

Alors que les policiers tambourinent à la porte de Valentina Ulanova, c'est celle de la voisine de palier qui s'ouvre. Tamara Samsonova apparaît dans l'embrasure. Visage inquiétant, nez proéminent, cheveux filasses : le portrait craché de la vieille qui trimbale des sacs-plastique en pleine nuit. Arrêtée, placée en garde à vue, Tamara craque : elle a assassiné puis découpé Valentina. Elle explique posément que la veille du meurtre, le vendredi 24 juillet, les deux femmes se sont disputées. « Au départ pour une histoire de tasses mal rincées. Le ton est monté, ça a dégénéré. Valentina a dit qu'elle ne voulait plus me voir, que je l'exaspérais, elle s'est mise à me critiquer, à tout dénigrer, et pour finir elle m'a dit de foutre le camp. Ça m'a rendue folle. Mais pour qui elle se prenait, celle-là ? Alors

j'ai décidé de l'éliminer. Le samedi, je suis passé à la pharmacie acheter du Phenazepam [un puissant anxiolytique, NDLR] que j'ai mélangé dans la salade. Cinquante pilules en tout, concassées et diluées dans la vinaigrette. Des olives pour masquer le goût. Beaucoup d'olives. Elle aimait tellement ça. Et voilà ! Vers 2 heures du matin, je me suis relevée. Elle gisait dans le salon, inconsciente. Je l'ai traînée dans la salle de bains et j'ai commencé à la débiter. Au couteau et à la scie. D'abord la tête. »

**Organisée dans la foulée, la perquisition au domicile de Valentina confirme les premiers aveux de la meurtrière. Du sang un peu partout, l'emballage d'une boîte de Phenazepam dans la poubelle de la cuisine...** Également un fond de salade de crudités avec des olives vertes macérant dans l'évier et, note un policier, « l'absence de rideau de douche dans la salle de bains ». La même opération menée chez Tamara s'avère en revanche bien plus édifiante. Au milieu d'un capharnaüm indescriptible où s'empilent vieilles coupures de presse, prospectus publicitaires, boîtes vides, cartons à chaussures et plantes vertes desséchées, les





Dans son journal, la psychopathe détaille le meurtre ainsi que le démembrement de Valentina (à g.) dont les restes ont été retrouvés dans un jardin public (ci-contre). Les policiers exigeront que Tamara mime sa décapitation lors de la reconstitution.



## de bains et j'ai commencé à la débiter. D'abord la tête »

inspecteurs du Comité d'investigations exhument une collection de petits calepins noirs fripés, à la reliure fatiguée à force d'avoir été manipulés. Des pages et des pages noirces d'une écriture serrée, saccadée, un peu désordonnée. Les textes sont rédigés en russe et en allemand, plus rarement en anglais : ce sont les carnets intimes de Tamara Samsonova, le journal d'une psychopathe. Entre deux considérations générales, le plus souvent d'ordre météorologiques – « *aujourd'hui il a fait beau* » ou, au contraire, « *il a neigé* » –, fréquemment culinaires – « *j'ai mangé des brocolis* », « *j'ai bu trois cafés* » –, la vieille dame raconte par le menu douze assassinats commis au cours des vingt dernières années. Au milieu de la description manuscrite de la banalité de sa vie quotidienne, de ses souvenirs de pelmeni (les raviolis russes), de rendez-vous administratifs, d'achat de guimauve ou de mauvaises nuits entrecoupées de cauchemars, elle détaille douze crimes, décrit douze victimes, des hommes et des femmes, qu'elle a occis avant de les débiter et d'en épargiller les restes dans des poubelles, des décharges municipales, des conteneurs à ordures ménagères. À la date du dimanche 26 juillet 2015, Tamara a écrit : « *J'ai tué mon amie Valentina. Ça a été difficile pour moi de la traîner jusqu'à*

*la salle de bains. Elle était grosse et lourde. J'ai dû commencer à la découper dans la cuisine. J'ai placé les morceaux de son corps dans des sacs plastiques que j'ai ensuite abandonnés dans le voisinage à Frunzenskiy.* »

« Je m'appelle Tamara Samsonova. J'ai 68 ans. Je suis née en 1947 à Oujour dans le kraï de Krasnoïarsk, en Sibérie. Mon père était sous-officier de l'armée Rouge, affecté à la 627<sup>e</sup> division de la 33<sup>e</sup> armée des troupes de missiles stratégiques. Étant militaire, il a connu beaucoup de mutations. Nous sommes venus nous installer à Saint-Pétersbourg, qui était encore Leningrad, lorsque j'étais petite fille. J'ai eu la chance d'intégrer l'Académie de ballet Vaganova. J'ai été mariée, mais malheureusement mon époux a subitement disparu en 2005. Il est parti un matin au travail et je ne l'ai jamais revu. » Pendant sa garde à vue, la petite babouchka raconte tranquillement sa vie, livrant moult anecdotes croustillantes de l'époque où elle dansait au théâtre Mariinsky, répond poliment à toutes les questions qui lui sont posées et dit déjà regretter d'avoir zigouillé sa voisine. « *Elle me manque, on s'entendait tellement bien* », lâche-t-elle pendant l'interrogatoire. Les policiers se laisseraient volontiers attendrir par cette jolie fable, seulement Tamara est une diablesse. Elle ment comme elle respire. Vérifications faites,



Après son arrestation, « Baba Yaga » est présentée à un juge qui l'inculpe pour « assassinats aggravés ». « Je suis coupable, je mérite d'être punie », souffle-t-elle au magistrat qui décide de l'incarcérer jusqu'à la tenue du procès.



## Une voisine pensait que les locataires de Tamara partaient

elle n'a jamais été ballerine dans la prestigieuse école Vaganova. Elle a passé sa vie professionnelle dans le bataillon de « dejournaya », ces « femmes d'étage » qui, à l'époque soviétique, régnait sur quelques mètres carrés de couloir dans les hôtels fréquentés par les étrangers. Elles constituaient l'échelon le plus bas des informatrices du KGB. Dès que les rares occidentaux séjournant de l'autre côté du Rideau de fer s'absentaient, elles visitaient leurs chambres. Deuxième bombardement de la mamie : son mari n'a pas pu disparaître en partant au boulot, puisqu'en 2005 il n'en avait plus. Et si la babouchka romance son existence, alors peut-être son journal intime n'est-il qu'une fiction ?

En ce début de journée du 29 juillet, Tamara Samsonova est présentée à un juge qui décide de la placer en détention. Une expertise psychiatrique est ordonnée afin de déterminer si mémé n'affabule pas un peu. Pour ratisser large, l'inspecteur principal Mikhail Timochatov annonce dans la soirée que tous les « cas de disparitions inexplicables dans la région depuis les années quatre-vingt-dix vont être réexaminés ». La réouverture d'un premier dossier s'impose. En 2003, un tronc sans tête enfoui dans un sac-poubelle avait été découverts par un passant rue Dimitrova. Ce buste masculin portait

un tatouage sur l'épaule et, détail singulier, des pages arrachées d'un livre de magie noire avaient été soigneusement placées dans le paquet. L'enquête, à l'époque, n'avait strictement rien donné : ni l'identité de la victime ni la présence incongrue de ces extraits d'un bouquin de sorcellerie, encore moins l'identification d'un moindre suspect.

Pour le juge Roman Chebotaiov, en charge de l'instruction, cela ne peut naturellement pas être une coïncidence. Il a sous les yeux, dans le journal intime de Tamara, un texte écrit en 2003 qui évoque l'assassinat puis le démembrement d'un homme tatoué. Il ordonne une seconde perquisition, cette fois poussée, du domicile de la grand-mère. Bingo ! Dans la pile de livres que les enquêteurs épulchrent consciencieusement, l'un d'eux tombe sur une collection complète d'ouvrages ésotériques, des volumes entiers consacrés à la sorcellerie, au vaudou et, mieux encore, sur un livre de magie noire dans lequel des pages ont été déchirées. Une carte de visite glissée entre deux chapitres solde l'éénigme. Un jeune cadre commercial détaché pour six mois à Saint-Pétersbourg par sa société qui, du jour au lendemain, n'avait plus donné signe de vie à sa famille, restée à Moscou. Il logeait chez Tamara Samsonova. Sorcière ou grand-mère ? Dès lors, la



## car ils n'étaient pas très à l'aise chez la vieille dame

presse russe la surnomme Baba Yaga, référence à cette afreuse créature du folklore slave qui mange les enfants. Car désormais convaincue de la réalité des confessions écrites de la mamie serial killer, la police découvre dans ses carnets plusieurs récits de cannibalisme. L'autopsie de la malheureuse Valentina révélera « *l'absence totale ou la mutilation partielle de certains organes internes* ». « *Nous ne pouvons exclure qu'elle ait consommé de la chair humaine* », précise en septembre 2015 le parquet de Saint-Pétersbourg.

**Aujuge Chebotaiov, elle a refusé de confirmer ces allégations. En revanche, elle a expliqué avoir abondamment regardé les séries américaines.** Dans lesquelles les méchants, afin de rendre l'identification des cadavres plus difficiles, coupent les mains de leurs victimes. Elle avait pensé que trancher aussi la tête ne pouvait fondamentalement pas nuire à ces funestes desseins. « *Elle faisait bouillir les têtes et les mains des heures durant dans une grande marmite avant dans s'en débarrasser dans les poubelles de son immeuble, comme n'importe quel déchet alimentaire* », explique un enquêteur à un quotidien national. Marina, une voisine de Baba Yaga, a réalisé devant les caméras d'une chaîne de

télévision que, « *vers la fin du mois de juillet* », lorsqu'elle a croisé Tamara dans l'escalier portant une grande gamelle, « *il y a avait la tête de Valentina dedans. C'est horrible !* » Et Marina d'expliquer : « *Maintenant, je comprends mieux. Je voyais bien que les locataires ne restaient pas longtemps chez elle. Deux mois peut-être, trois, pas plus.* » Elle pensait que les personnes partaient parce qu'ils n'étaient pas très à l'aise d'occuper une chambre chez une vieille dame. « *Maintenant je comprends mieux, c'est pas qu'ils ne voulaient pas rester. Il s'avère qu'ils ne sont pas partis du tout, ou plutôt qu'ils sont partis pour toujours si vous préférez...* »

Depuis un an, Tamara Samsonova est écrouée. Elle est, paraît-il, une détenue modèle, particulièrement bienveillante avec ses plus jeunes compagnes d'incarcération. Elle est aujourd'hui poursuivie pour sept assassinats « suivis ou précédés d'actes de barbarie », notamment, celui de son mari, qu'elle a fini par avouer. Il n'y en avait aucune trace dans son journal intime. La police pense pouvoir prouver avant la fin de l'instruction (sans doute pas avant l'année prochaine) que la petite mémé de la rue Dimitrova a liquidé et découpé, en tout, quatorze de ses congénères depuis 1995.

CHRISTOPHE GAUTIER



**EXTRAITS DU ROMAN DE  
MARTIN HOLMÉN, NOUVEAU PRODIGE  
DU POLAR NORDIQUE**

# *Corps ~ à ~ corps*

Stockholm, 1932, l'ex-champion du ring Harry Kvist est suspecté de meurtre.  
Il va devoir user de ses poings pour prouver son innocence...

**T**undi 12 décembre. Je marche vers lui, il se lève et se retourne, s'apprête à fuir dans l'appartement. Je l'attrape par le col de chemise ; c'est un col amovible qui me reste un instant dans les mains, mais je saisirai le tissu plus bas et tire Zetterberg vers moi. Je le plaque contre le mur. À côté, le miroir tremble. Il ouvre la bouche. Je plante ma main droite juste au-dessus de sa pomme d'Adam. Il braille, fait des moues ridicules. Je presse, le forçant à se hisser sur la pointe des pieds.

« En août dernier, vous avez acheté une vieille auto à un certain Elofsson, paysan à Ovanåker. Vous avez laissé trois cents couronnes en venant chercher la bagnole et deviez payer deux mille cents le mois suivant. Vous ne l'avez jamais fait et maintenant, Elofsson s'impatiente. »

Zetterberg répond par un borborygme. Il croit vraiment être en position de négocier ? Des deux mains, il tente de se

libérer le cou. Classique erreur de débutant. J'ajuste la prise tel que je l'entends.

Je regarde ses doigts étrangement maigres et blancs comme ceux d'un plâtrier italien. Une chevalière sertie de pierres rouges orne sa main droite.

J'exécute un premier crochet sur son foie. Seuls les amateurs visent le plexus solaire, alors que c'est au foie ou au cœur que les coups servent à quelque chose. Mon esprit me dit un crochet, mais mes muscles suggèrent deux directs. J'obéis. C'est l'une de mes frappes favorites. Je pourrais laisser mes gants sur la table, mais l'odeur qui imprègne mes poings nus prend toujours un temps fou à partir.

Zetterberg est secoué par ces impulsions contradictoires. Une partie de lui veut se recroqueviller, l'autre échapper à la strangulation. Je me penche, assez pour sentir son parfum Aqua Vera, mêlé au tabac et aux pastilles pour la gorge.

Je lui murmure à l'oreille : « Allons, allons. Vous avez vingt-quatre heures pour filer le pognon. » [...] Zetterberg pleure. Il est en position foetale, les bras autour du

ventre, et essaie de reprendre son souffle, tout en sanglotant et reniflant comme un enfant. Ce n'est pas beau à voir.  
« Demain soir », dis-je en faisant craquer ma nuque de côté. [...]

### Mardi 13 décembre

Lundin glisse quelques jetons dans le compteur à gaz accroché au mur, allume la plaque d'un bruit sec et pose sur le feu la casserole d'eau pour le café. Nous prenons le petit déjeuner ensemble chaque matin depuis une dizaine d'années maintenant. Dans sa cuisine, à l'arrière du bureau des pompes funèbres. La pièce est presque identique à la mienne, située un étage au-dessus.

Je suis à table, tandis que Lundin danse devant la cuisinière. Par la fenêtre donnant sur Ingemarsgatan, on aperçoit un accordéoniste qui débite l'une après l'autre des mélodies déchirantes à quatre sous. Le conseiller funéraire et moi chantons sur *La Fille du dompteur de lions*, à faire trembler les carreaux. Nous avons déjà bu un peu à la bouteille pour préparer notre estomac au café arrosé du matin.

L'instrument de musique projette sur la tapisserie jaune à fleurs vertes des taches de lumière, que les tasses et les ustensiles accrochés au-dessus de la cuisinière renvoient à leur tour.

« *Un rugissement, ô mon Dieu pitié et le lion dévora la mariée...* » À la fin du couplet, Lundin ouvre grand la bouche et je vois miroiter l'or de ses plombages. Les taches de soleil fuent vers un caque de harengs coupé en deux qui sert de bassine à vaisselle, puis s'échappent vers les pots émaillés aux inscriptions bleues sur fond blanc, pour se perdre sur l'étagère où trônent un porte-savon et un nécessaire de rasage. L'accordéoniste se penche soudain en arrière, l'instrument sur le ventre, et les reflets rebondissent vers les tringles à linge suspendues au plafond.

« Il manque le pain. Du fromage et du saindoux. Et chacun sa brioche au safran, en l'honneur de la Sainte-Lucie. Qu'est-ce que tu en dis, mon vieux ? »

Les tringles sont vides. Lundin laisse comme moi son linge chez Sjömans-Beda, la blanchisserie juste en face. J'ignore combien de costumes noirs le croque-mort peut avoir. Quand il ne porte pas son haut-de-forme, il peigne les quelques mèches grises de son crâne dégarni. Ses joues creuses sont toujours bien rasées. Son épaisse moustache semble pousser de travers, à force d'avoir été brossée de gauche à droite du dos de la main. Les gens du quartier disent que Lundin porte malheur, qu'il empête la mort.

Moi, je ne sais pas. Pas le cadavre en putréfaction, en tout cas. Il dégage une odeur douceâtre, presque de moisi, qui me rappelle un fruit gâté. [...]

Comme hier, je prends la ligne 3 jusqu'à Norra Bantorget et marche le bout restant jusqu'à Kungsgatan. Alors que je m'arrête devant chez Lennartsson, sur Vasagatan, pour regarder la vitrine du fameux chausseur, je ressens un noeud à l'estomac. J'ignore pourquoi, mais il y a quelque chose qui me tracasse. Et pas simplement mes pieds mouillés.





Deux détours à la prison de Långholmen pour violence et toutes ces années de harcèlement m'ont inculqué un certain flair. Les flics m'ont tourmenté durant toute ma vie d'adulte. Leur col bleu leur donne le droit de vous persécuter dans les parcs, les bains publics, et jusqu'aux pissotières.

Je plante le cigare que je viens d'allumer au coin de ma bouche, enfonce les mains dans les poches de mon pardessus et file jusqu'au croisement avec Kungsgatan. Je risque un œil au carrefour.

« Putain ! »

J'ai retiré mon cigare des lèvres pour mieux jurer. L'entrée de l'immeuble de Zetterberg est gardée par deux poulets en uniforme. Un fourgon de pompiers et un corbillard stationnent dans la rue. Sous le porche en face se tient une étonnante constellation d'hommes, de femmes et d'enfants à l'affût des commérages. Je pince le col de mon pardessus et m'approche.

« Quelqu'un est mort dans un incendie, cette nuit », explique une femme en tailleur et manteau bleu, lorsque je lui demande. Visiblement une secrétaire libérée de sa journée de travail. « Un certain Zettergren. »

Je serre le poing dans ma poche.

« Zetterberg, rectifie un coursier qui n'a pas l'air si pressé de se rendre quelque part.

– Il a mis le gaz lui-même », ajoute un homme grisonnant avec une barbichette et une élégante canne. [...]

« J'aurais pu me passer du miroir.

– Comment ? »

Le vieux avec la barbichette me fixe. « Pardon ?

– Vous avez parlé d'un miroir.

– Je vous jure que non. »

L'un des flics menace de sa matraque une bande de gamins curieux. Un tramway passe avec une foule de voyageurs à son bord, et un passager clandestin agrippé à l'attelage du wagon arrière. [...]

### Mardi 13 décembre

Deux hommes en complet noir et pardessus épais apparaissent sur le seuil de ma porte. Un blanc-bec, avec des mèches rousses dépassant de son chapeau melon et un duvet clairsemé en guise de moustache. Accompagné d'un type plus âgé, aux yeux bruns fatigués et au menton fuyant. Le bonhomme trapu se tient un peu en arrière. Ce ne sont pas des flics ordinaires, mais des flics quand même. Je le sens. « Harry Kvist ? »

Le vieux montre sa plaque en argent. Numéro vingt-six, section criminelle. Je recule en titubant dans l'étroit vestibule plongé dans le noir. Mieux vaut un petit espace s'ils sont nombreux à arriver d'un coup. Ils se précipitent vers moi. Je cligne d'un œil, lançant une droite dans la pénombre. J'ignore si c'est l'ivresse ou l'absence de menton, mais je loupe le type de quelques millimètres. Sa barbe râpe le dos de ma main. L'autre schmitt me donne un violent coup de matraque au genou gauche. Je vacille et bafouille :

« Faute ! Trop bas, putain ! »

Le vieux se prépare à un coup droit, mais je plonge et me retrouve de côté. La matraque fuse depuis la gauche. Je cache mon menton dans mon épaule et propulse mon poing contre la tempe de mon adversaire. La douleur me déchire la main, comme fracturée. Mais je n'ai rien de cassé, ma paluche est juste pleine de vieux fragments d'os.

Soudain, je m'effondre sur le sol, plaqué par les deux flics. Le plus jeune m'enfourche, plante son poing droit sur mon œil, suivi d'un coup de matraque au sommet du crâne. Une splendide éruption de douleur fend l'ivresse. Je secoue la tête, pour voir si je saigne.

J'essaie de résister, mais mes muscles n'obéissent pas. Je crois que je souris. Je ne sens plus mes jambes.

« Et en plus, ce salaud est plein comme une barrique. »

Ils me retournent pour me menotter les mains derrière le dos, avant de me mener hors de l'appartement et dans l'escalier, serrant mes avant-bras d'une poigne de fer. Ils m'ont jeté ma veste sur les épaules et enfoncé mon chapeau sur la tête. Mes pas qui frappent maladroitement les marches réveillent peu à peu mes jambes.

Le cuir écorché de la banquette arrière est froid contre mes mains. La voiture de police se lance dans Roslagsgatan. Le moteur éructe. Je tousse à mon tour. [...]

### Mercredi 14 décembre

Je grelotte sous la couverture en feutre. Je n'entends que l'écho infini des pas qui s'égrènent dans le couloir et le bruissement de mes bronches. À chaque fois qu'ils approchent de la solide porte en bois vert condamnant ma cellule, je lève la tête et tends l'oreille dans l'obscurité. La couchette rivée au mur est percée d'un œillet, d'où s'étire une chaîne le long des briques.

Une table sans chaise installée sous une petite fenêtre constitue tout l'ameublement de la pièce. Le pot de chambre près de la porte emplit la cellule de ses effluves. Le bruit des pas monte et descend. C'est tout ce qui me reste, car le règlement interdit de chanter, de siffler et de faire le moindre bruit. Ici, les gardiens n'utilisent pas les mêmes mocassins discrets qu'à la prison de Långholmen.

Je passe la main derrière la nuque pour me gratter. Les punaises m'ont dévoré pendant la nuit. Derrière les barreaux, il fait toujours noir. J'ai besoin d'un cigare.

Je me lève, fais les cent pas en boitant dans ma geôle pour me réchauffer.

Patience et longueur de temps. Je n'aurai fait qu'attendre toute ma vie, décidément. Les ordres en prison et les instructions en mer. Que le gars de la couchette au-dessus en ait fini. Devant cette maudite compagnie des spiritueux, avec un carnet de rationnement en main.

Je me rallonge sur le matelas bourré de sciure de bois et lis pour la centième fois l'inscription gravée sur la porte : *Ce qu'un seul sait reste secret. Ce que deux savent vient aux oreilles des poulets.* [...]

## Samedi 17 décembre

Kungsholmen, l'îlot royal, obscur et miséreux : un coin perdu traversé de rues tirées au cordeau et noires de suie, bordées d'ateliers, de petites usines, de garnisons et d'industries lourdes. Ici, les immeubles en ruine cohabitent avec les bi-coques en bois et les taudis. Le jour, il y règne un vacarme assourdissant mais à la nuit tombée, un silence de mort. [...] Une fillette vêtue d'un manteau en peluche et de moufles s'échappe de la porte à ma droite. Ses chaussettes en laine sont repliées sur ses bottines et ses cheveux brillants décolorés d'un noeud bleu. Une fenêtre s'ouvre au-dessus, quelqu'un émet un sifflement strident.

« Les tartines ! »

La gamine se fige, lève la tête et attrape un paquet enveloppé dans du papier journal. Et elle s'élance vers la butte de Kartago. Un groupe de tailleurs de glace est en train de descendre la route, leurs longues scies et leurs grandes pinces sur l'épaule.

Entre deux immeubles, de l'autre côté de la rue vers Kulsprutan, s'élève une palissade surmontée de trois rangées de fils barbelés et de miroirs espions. Au milieu, une grande porte de garage noire. La tête d'un homme coiffé d'une toque en renard dépasse des barbelés, dodelinant comme une bouée orange en mer. Personne dans les environs ne peut lui échapper. Le cigare que je sors de la poche intérieure de mon pardessus l'intéresse. J'ignore pourquoi, mais je ressens une connivence avec lui. Peut-être nous sommes-nous déjà vus.

À chaque coin de rue, des écoliers à qui l'on a appris à faire le guet pour prévenir l'arrivée des flics ou d'autres ennemis. Avec leurs sifflets perçants, ils pourraient réveiller les morts de la morgue un peu plus loin.

Le briquet en or est à sec. Je soupire, le range dans ma poche, puis croise le regard de la sentinelle. Aucun de nous deux ne sourit. Un cheval norvégien arrive en boitant. Nous suivons des yeux la charrette à deux roues, d'où se dressent les manches de pelles et balais, qui se balancent tels des mâts. « Faites place au taxi à putains ! », lance l'homme édenté qui tient les rênes, en se redressant.

Au lever du jour, les éboueurs reconduisent volontiers les filles des rues, s'ils peuvent avoir quelques caresses en retour. [...]

C'est un grand homme en pardessus militaire. Le sac de jute qu'il a sur la tête est taché de sang et tenu par une corde de chanvre soigneusement nouée à son cou. Hickan le jette dans l'herbe, où il atterrit sur le ventre, reniflant et se tortillant dans la neige mouillée. Un autre type est lancé à terre. Plus petit et vêtu d'un costume noir, lui ne bouge pas.

Hickan saisit le col du premier et le hisse sur les genoux. Puis il attrape le second, qui retombe en avant. Le géant marmonne entre ses dents et le laisse tomber à la deuxième tentative. La pluie martèle sur la pelouse, le toit de la voiture et l'imperméable de Hickan. Une allumette éclaire un instant le visage du chauffeur qui allume une cigarette : il a le nez

grec et une gros anneau d'or au doigt. Ses yeux sont cachés par l'aile du chapeau. Je réprime un bâillement et fais quelques mouvements de nuque en arrière. [...]

Hickan lève les yeux vers le ciel noir, puis il secoue la tête et ajoute :

« Je me demande bien ce qu'elle va foutre là-dedans. Ah, les jeunes... »

Il me fait un signe de tête, sur quoi je coince mon cigare au coin de la bouche et m'approche du type aux mains ligotées. Je tire un bout de corde pour ouvrir le sac, découvrant un visage tuméfié et ensanglé par les coups de crosse.

Je saisis ses épaules et secoue ; son corps n'offre aucune résistance. J'ai déjà vu cette attitude chez les petits gangsters conscients d'avoir commis une faute qui sera punie, et les femmes battues qui ont reçu trop de roustes de leurs maris. La victime attend simplement que ça se passe. Je saisis l'homme d'une main par le col et de l'autre par les cheveux, pour le hisser jusqu'à ce que ses genoux décollent du sol.

« Zetterberg ? »

Il secoue la tête en gémissant et ses jambes retombent dans l'herbe mouillée. Tirant rapidement sur mon cigare, je m'approche de l'autre. J'enlève le sac et agrippe sa tignasse blonde, forçant son visage à affronter la pluie. Il est KO. Entre ses lèvres en lambeaux apparaît une gencive édentée et son oreille est en partie arrachée. Il râle, respire par à-coups. Le type est mourant. [...]

## Mardi 20 décembre

« La femme de Ludvig Steiner vient dans ton bureau et se jette plus ou moins dans tes bras.

– Ils font lit à part depuis des années. Elle m'a dit qu'ils avaient chacun leur chambre dans deux ailes opposées de la maison.

– Le bonhomme doit avoir mon âge. Il doit être plus taraudé par les crampes qu'autre chose. Ils ont un héritier ?

– Oui, un fils.

– Là, tu vois. Elle s'adresse à toi pour les bijoux volés, mais quand vous vous retrouvez, son mari vous a devancé et a renvoyé tout le monde dans une colère noire. Bizarrement, elle veut te revoir. Et en plus, elle t'invite au Grand Hôtel ?

– Hier. Ce soir, c'est au Continental.

– Trois soirs de suite ? Tu l'as dans la poche. Les vieux barbons comme moi n'intéressent plus les jeunes femmes. » J'entends un rat couiner et jette un oeil par la fenêtre crasseuse donnant sur Ingemarsgatan. La rue baigne dans la lumière froide de l'aube. Un chat de gouttière noir a piégé sa proie contre un mur. L'animal s'approche lentement et de biais, coupant tout chemin de retraite.

Je reprends une gorgée.

« Ça sent les emmerdes.

– Ne me dis pas que tu as perdu l'envie de t'amuser ?

Ça sent surtout le pognon. Cette poule vaut des millions.

– Elle n'est pas si jeune.

– Mais elle a une longue ligne de vie dans la main droite et dans la gauche, la gloire et la prospérité.



– Qu'est-ce que c'est censé vouloir dire ?

– Tu devrais le savoir, nom de Dieu, toi qui as parcouru les sept mers ! » L'ardeur de Lundin déclenche une quinte de toux. Je pose ma tasse sur la soucoupe et regarde le chat affamé déchiqueter le rat entre les ombres de la rue. Des lambeaux de pelage volent un instant sur les pavés. Lundin sort un mouchoir sale de la poche de son pantalon pour cracher, avant de reprendre le journal. Je gratte les poils de barbe poussés dans la nuit. [...]

#### **Mercredi 21 décembre**

Doris marche vers la modeste porte, un demi-étage en contrebas de la rue. Elle fouille dans son sac à main tout en descendant prudemment les marches. J'allume mon cigare et regarde autour de moi : je ne suis pas ici chez moi. Doris frappe. Aussitôt s'ouvre un petit volet, devant lequel elle montre une carte de visite. Le bruit métallique de deux verrous au moins, et la porte s'ouvre.

Un couloir obscur mène à la cave. Les murs sont drapés d'épaisses tentures rouges, assorties à la peinture du plafond. Sur le sol de ciment s'étire un long tapis d'Orient, et près de la porte se dresse un tabouret à trois pieds en bois clair. Un air de jazz s'échappe de la cave.

Un petit homme en costume bleu croisé nous reçoit. Le col est parfaitement ajusté à sa nuque. Les fines rayures gondolées révèlent un pistolet sous la veste. Il a les sourcils qui se rejoignent. Si ce qu'on dit en mer est vrai, le bonhomme périra noyé.

« Qui est cette canaille ?

– Monsieur m'accompagne. Il se tient bien. »

Doris retire son chapeau et aère ses cheveux.

« Je dois le fouiller. »

Je tends les bras et le petit homme palpe les couches de vêtement. Doris prend un air ennuyé. Elle appuie l'un de ses escarpins contre le mur et accroche une Camel au fume-cigarette doré, son sac à main coincé dans le pli du bras et son chapeau entre le coude opposé et le ventre. Le type sent la pommade Triumf. Il est pointilleux. Je fais une bonne tête de plus que lui.

« C'est bon », dit-il en nous faisant signe de nous enfoncer dans le couloir.

Je trottine derrière Doris. Nos pas disparaissent dans l'épais tapis. Ses talons la font rouler excessivement des hanches, le délicat tissu blanc de sa robe révélant son porte-jarretelles – à droite, puis à gauche.

Si c'en est un, c'est le bar clandestin le plus sélect que j'aie vu. L'endroit doit appartenir à la Matrone. Elle et ses fils règnent sur Östermalm, et ce depuis que la Faucheuse a laissé quelques bâtons de dynamite Nobel dans l'automobile du Pater. [...]

#### **Vendredi 23 décembre**

« J'étais là il y a deux jours et le type du bar m'a proposé un job », dis-je lorsque le volet de la porte s'ouvre sur Kammendorsgatan.



Dans un cliquetis, le verrou me laisse entrer au chaud. Le petit gangster qui tient la porte a changé son costume contre un habit noir à larges revers.

« Je dois vous fouiller.

– J'ai un pistolet sur moi. »

Et j'ouvre ma veste. Le gangster hoche la tête et enfile une paire de gants en cuir pour confisquer l'arme.

« Joli étui », commente-t-il, puis il ricane à la vue de mes vieilles bretelles bricolées.

Je tends les bras et il se met à me palper. Avec toutes mes couches de vêtement, le processus est long.

« Vous pouvez monter là-dessus, si vous n'arrivez pas jusqu'en haut », dis-je en montrant le petit tabouret à trois pieds rangé à côté de la porte.

Il n'a pas l'air de trouver ma plaisanterie particulièrement drôle, mais m'accorde un signe de tête vers le couloir.

« Vous récupérerez votre flingue en sortant. »

La cave enfumée est plus sombre que la dernière fois. Je passe la deuxième porte juste quand le jazz band finit un morceau, sous un tonnerre d'applaudissements. Il y a nettement plus de monde, au bar comme sur la piste de danse.

« Quelle entrée ! » [...]

### Dimanche 25 décembre

Je monte l'escalier le plus vite possible. Avant d'arriver, haletant, au deuxième palier, je me fige et écoute. Le silence règne dans l'immeuble. Sans doute un ivrogne qui bat sa femme le soir de Noël. J'enjambe les deux dernières marches. Mais le regrette aussitôt : « Nom de Dieu ! »

Au fond du palier, l'une des portes est grand ouverte. La lumière du plafond tombe droit sur un paillasson usé et une paire de bottines que quelqu'un a laissées derrière soi. Je vois parfaitement l'intérieur de l'appartement, trois ou quatre mètres devant moi.

Le vestibule est petit et étroit. Un secrétaire a été installé près de la porte, mais sans chaise. Sur le meuble repose un chandelier en laiton à deux bras. Un manteau de femme et un parapluie sont suspendus aux crochets du mur tapissé de grandes fleurs pastel.

Sonja me regarde avec ses yeux noirs en amande. Elle gît sur le ventre, le visage tourné vers moi. Son rouge à lèvres a coulé sur son menton et les larmes ont dessiné de longues traînées de rimmel sur ses joues. Elle porte une robe noire sans manches, découvrant ses bras blafards sur le sol du vestibule. Entre ses doigts tachés de sang, elle serre un collier de perles, comme si elle me l'offrait. Elle gémit en silence. Le boche en chapeau melon m'adresse le même sourire qu'à Yxmmedsgränd. Vêtu d'un pardessus noir boutonné jusqu'en haut, avec des gants assortis, il se tient debout, une jambe de chaque côté de la malheureuse. Il est affublé d'un pansement à la racine du nez et des hématomes déplient leurs ailes bleues sous son regard. Dans sa main droite, il tient une longue baïonnette à la lame ensanglantée. Ce fils de chien hoche la tête, comme pour me saluer.

Poussant un nouveau gémissement, Sonja parvient à ramper de quelques dizaines de centimètres. J'avance d'un pas vers elle. Le sang dégouline dans le vestibule lorsque le boche brandit sa baïonnette, la lame dirigée droit vers le sol. La pointe s'enfonce dans la nuque de Sonja, tranche sa gorge et vient frapper le sol avec un bruit sourd. Ses yeux s'écarquillent et se referment aussitôt. Les perles s'entrechoquent dans sa main qui tombe lourdement sur le plancher. Je me retourne et dévale les escaliers. [...]

### Samedi 31 décembre

J'inspire calmement. Le commissaire va s'asseoir dans le fauteuil. On dirait qu'il hésite une seconde, avant d'allumer la lampe de bureau. Il laisse sa pipe dans le cendrier et se met à feuilleter ses papiers.

« Je ne sais pas encore tous les ressorts, mais vous devriez pouvoir m'aider à y voir plus clair dans cette histoire.

– J'en doute.

– Ne dites pas ça. Attendez au moins que je vous raconte ce que je sais. Je parie que Kvist sera aussi intéressé que je le suis », dit-il en ouvrant un dossier.

Je me penche légèrement en avant.

« Le soir de Noël, un vétéran de guerre autrichien du nom de Karl Herberger est retrouvé mort dans un restaurant de Rebergsgatan. Près du corps, une baïonnette portant les empreintes de cet individu. L'arme s'est avérée coïncider avec les blessures découvertes sur une prostituée, Alice Ljungström, dont le corps a été retrouvé quelques immeubles plus loin. » Alice, donc. Pas Sonja. La jolie Alice aux jambes arquées.

« De plus, un cheveu a été retrouvé sur le pardessus du mort, qui après analyse micrométrique semble appartenir à mademoiselle Ljungström. Nous pensons que cette Alice a été témoin du meurtre de Kungsgatan, que vous ne connaissez que trop bien, impliquant le dénommé Zetterberg. »

Il lève les yeux. Je m'avance encore, osant à peine respirer. Olsson reprend sa pipe et craque une nouvelle allumette pour attiser le tabac en quelques bouffées. Je lui fais signe de continuer.

« Zetterberg était le chauffeur de la famille Steiner, avant qu'ils ne prennent Herberger à leur service. »

Mon cœur s'emballe et mes mains se mettent à trembler. Mais je garde comme un masque sur mon visage, tandis que le commissaire marque une longue pause et épingle ses documents. Ce sadique laisse le poison agir. La fenêtre vibre à nouveau derrière lui.

« Et même si nous n'avons aucune preuve concrète, j'imagine que Zetterberg s'est fait assassiner par son remplaçant. J'ai un portrait de Herberger, quelque part ici. »

Il me tend une photographie que j'attrape, mais qu'il garde en main. Mes doigts font trembler le papier noir et blanc. Le temps semble s'arrêter avant que je ne parvienne à le tirer vers moi. Olsson sourit.

« La question est : que faisait la dame sur cette photo dans votre piaule du quartier de Sibirien ? » [...]



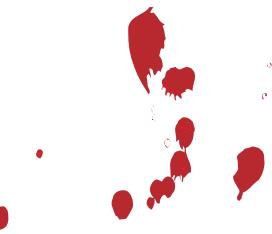
PHOTOS: CATO LEIN

## «LE BOUQUIN M'A IMMÉDIATEMENT ENVOÛTÉ»

**E**diteur sports et thriller chez Hugo & Cie, Bertrand Pirel nous explique son emballlement pour *Corps-à-corps* : « Chaque semaine, un dénicheur de talents nous fait passer des synopsis venant du monde entier, un moment super-difficile. Cela représente une douzaine ou une quinzaine de résumés dans lesquels il faut choisir rapidement ceux qu'on va lire durant le week-end. Celui de Martin Holmén, on en avait entendu parler très en amont. D'emblée, le synopsis m'a bien plu et j'ai demandé à vite lire le manuscrit. Ce que j'ai fait dans une assez bonne traduction anglaise, ce qui n'est pas toujours le cas avec les éditeurs scandinaves. Le bouquin m'a immédiatement envoûté ! Pour moi, c'est un grand grand grand livre. Je le classe vraiment haut dans les thrillers, les noirs ou les polars que j'ai lus dans ma vie. Il y a une écriture des personnages et une force des descriptions qui sont hors du commun. C'est très cinématographique. Il faut savoir que Holmén enseigne l'histoire dans la capitale suédoise. Il a fait trois ans de recherches sur le Stockholm des années trente, et cette ville est le personnage central du livre : une métropole de sang, de sperme et de boue dans laquelle il nous fait baigner. Pour moi, c'est le Dublin de Ulysse, même si je ne compare pas Holmén à Joyce. Il faut préciser que cet écrivain est un ancien boxeur - il a la gueule de l'emploi. Son écriture correspond à sa gueule, mélange de style et de rugosité. J'ai tellement accroché qu'on a fait une proposition ultra-rapide à l'éditeur suédois ; aucune chance à la concurrence. »

**Recueilli par F. J.**

*Corps-à-corps*, de Martin Holmén,  
éd. Hugo-Thriller, 384 pages, 19,95 €.  
Sortie prévue le 15 septembre 2016.



# BODY FARM

## LA FERME DES CADAVRES

Aux États-Unis, des chercheurs analysent depuis trente-cinq ans la décomposition des corps dans des conditions réelles. Ce laboratoire en pleine nature sert le FBI, la justice et fait progresser la médecine légale.



Le Dr Wescott (ci-dessus) travaille pour le Forensic Anthropology Center de San Marcos au Texas. Il existe six Body Farms en Amérique du Nord où des centaines de dépouilles humaines sont étudiées.





**Les sites sont  
parfaitement protégés  
contre les intrus à  
la curiosité morbide.  
La putréfaction des  
cadavres est organisée  
sous diverses formes :  
à l'air libre, enterré,  
plongé dans l'eau...**

## LE CENTRE D'ÉTUDES EST UNE RÉFÉRENCE MONDIALE POSSÉDANT PLUS DE 1300 SQUELETTES



**S**itué à flanc de colline, ce terrain arboré surplombe la rivière Tennessee. Ces bois paisibles dégagent pourtant une odeur putride. Sous les feuillages, des dizaines de corps humains sont en train de se décomposer sur plus d'un hectare. Contrairement aux apparences, ces lieux ne sont pas le terrain de jeu d'un serial killer. Mais un laboratoire unique en son genre : la Body Farm ou « ferme des cadavres ». Depuis trente-cinq ans, les scientifiques de ce complexe hors du commun observent le processus de putréfaction de dépouilles en conditions réelles. Ces expérimentations permettent de réelles avancées dans la science médico-légale. En 1981, la création de l'Anthropology Research Facility (ARF) de l'université de Knoxville fut une révolution. Le pionnier ? William Bill Bass, anthropologue judiciaire, désormais à la retraite à 87 ans.

Archéologue de formation, il poursuit sa carrière dans la médecine légale au Kansas et réalise rapidement l'importance de l'ostéologie (la science des os), pour la police scientifique. Lorsqu'il débarque dans le Tennessee en 1971, face au peu de données existantes dans la littérature scientifique pour estimer la date d'un décès, il explique simple-

ment à l'université de Knoxville : « *J'ai besoin d'un site pour mettre des corps dessus.* » On lui octroie une petite zone loin du campus pour mener quelques expériences. En décembre 1977, le comté fait appel à lui pour une nouvelle affaire judiciaire. Un cimetière historique près de Nashville aurait été profané. La police craint qu'une nouvelle victime ait été déposée dans un cercueil d'époque. Bill Bass est chargé d'examiner les restes humains découverts. Selon son analyse, il s'agit d'un homme blanc d'une vingtaine d'années, mort depuis moins d'un an. Le corps est bien celui d'un jeune homme de 26 ans, mais la victime se nomme en fait William Shy, colonel de son état, mort en 1864 durant la guerre de Sécession. Il avait été embaumé puis placé dans un cercueil en fonte, et donc très bien conser-

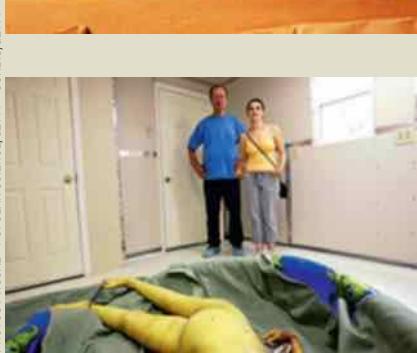
vé. « *Ce genre d'expérience m'a fait réaliser que nous n'avions que très peu d'informations et que nous devions y remédier* », témoigne-t-il dans un documentaire de *National Geographic*. L'ARF est créé quelques années plus tard. Il est aujourd'hui une référence mondiale, possédant notamment la plus grande collection de squelettes des États-Unis : plus de 1300. Soit les ossements intégralement nettoyés de tous les cadavres passés par la « ferme ». Les « cobayes » ont trois provenances : dons de l'Etat (le plus souvent des cadavres qui n'ont pas été réclamés dans les morgues), corps légués à la science ou bien directement à la Body Farm. Car le grand public connaît son existence. Le centre d'anthropologie judiciaire a été mis en scène en 1994 dans le best-seller de Patricia Cornwell,



Bill Bass a créé la première « ferme des cadavres » aux États-Unis en 1981, près de Knoxville, dans le Tennessee.



**Les ossements, qui se comptent par milliers, sont bien nettoyés et classés. Une étudiante (ci-contre) « observe » un personne décédée depuis trois jours. Une situation tout à fait impensable en France.**





## DANS LES REGISTRES, UN FOETUS DE 21 SEMAINES COMME UNE FEMME DE 102 ANS

*La Séquence des corps.* Les séries télévisées *Les Experts* ou *Bones* ont ensuite participé à la vulgarisation de la discipline. L'ARF de Bill Bass a d'ores et déjà 3 400 dons préenregistrés. De nouveaux cadavres y arrivent régulièrement. Une fois réceptionnés, ils sont recensés et identifiés par un numéro afin de préserver leur identité. Tous les profils sont les bienvenus. Dans les annales, on note un foetus de 21 semaines comme une femme de 102 ans. Les corps sont ensuite installés et localisés rigoureusement.

Les scientifiques étudient le maximum de scénarios possibles afin d'établir « des séquences » d'événements : cadavres enterrés ou non, habillés ou nus, recouverts de feuilles ou de plastique (s'il est de couleur noire, la décomposition est plus rapide que lorsqu'il est blanc), placés dans une cage de métal pour les protéger des charognards et des rongeurs, coulés dans du béton, planqués dans une caravane ou un coffre de voiture, enroulés dans un tapis, plongés dans l'eau, jetés dans un feu (un muscle tendu est un indice de cadavre brûlé)... Les situations sont aussi multiples que les crimes. Et les études parfois aussi précises qu'une analyse du travail des vautours sur les globes oculaires ou de l'effet des tondeuses à gazon sur les os. « Il s'agit d'observer les évolutions des phénomènes

*cadavériques dans différentes situations* », résume Michel Sapanet\*, médecin légiste et responsable de l'institut médico-légal du Poitou-Charentes. Une fois mis en situation, les sujets y restent un an en moyenne. Une centaine sont étudiés en même temps. Autour d'eux, l'herbe ne repoussera d'ailleurs pas avant deux ans, la terre étant empoisonnée par les acides gras issus de la décomposition. Celle-ci est examinée sous toutes les coutures.

**C**haque étape est documentée à l'aide de vidéos et de photos. Les différentes phases de la putréfaction ne changent jamais, mais la vitesse à laquelle elle se déroule peut différer, particulièrement en fonction de la température et de l'humidité. Des nez artificiels, utilisés dans la parfumerie, définissent également les marqueurs chimiques tout au long du processus. Au cours de ces tests, les anthropologues font parfois des découvertes. Les scientifiques de l'ARF ont ainsi révélé que des dents roses sur un cadavre n'étaient pas forcément le signe d'un traumatisme crânien. Après avoir placé un corps « frais », au sang encore fluide, sur une pente la tête en bas, ils ont constaté que le sang se fixait

sur cette partie du corps et entraînait la coloration des dents au fur et à mesure de la décomposition.

Les résultats de leurs observations sont autant de nouvelles données disponibles pour des enquêtes judiciaires. Ces ressources aideront à établir des diagnostics post mortem, à déterminer les causes d'un décès, à identifier des victimes inconnues. Sexe, âge, origines ethniques, stature, temps écoulé depuis la mort, nature des traumatismes... font partie des détails que ces spécialistes sont capables d'estimer. Étudiants et chercheurs travaillent donc avec les forces de l'ordre, policiers ou membres du FBI. Chaque trimestre, l'institut propose des stages intensifs de techniques médico-légales pour des agents venus de tout le pays. Confrontés à des reconstitutions de scènes de crime, ils s'entraînent à repérer et exhumer un corps sans l'abîmer, à la recherche d'indices et à la conservation des preuves. Même les chiens détecteurs, dressés pour s'asseoir ou aboyer lorsqu'ils découvrent un corps, peuvent s'exercer sur ce site.

« La recherche sur l'entomologie médico-légale est très intéressante », poursuit le médecin légiste. L'étude des insectes, ectoparasites et autres organismes nécrophages sur des restes humains donne une datation plus précise. Notamment grâce aux mouches à



PHOTOS: CORBIS/GETTY - J. SUMMERS/GETTY - S. YOUNG/AP/SPA - KNOXVILLE NEWS SENTINEL/ZUMA PRESS



**Retraité, Bill Bass,  
87 ans, examine,  
été comme hiver, l'effet  
des larves d'insectes  
sur les chairs humaines.  
Des expérimentations  
qui intéressent les  
stagiaires de la police  
comme ceux du FBI.**





## SCANNER 3D, DRONES, RADARS... LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À LA RESCOUSSE DES SCIENTIFIQUES

viande qui pondent leurs œufs (jusqu'à 2000 pour une seule *Calliphora*) très rapidement dans les orifices naturels ou les blessures d'un cadavre. Leurs vers se nourrissent ensuite des protéines et des lipides des chairs humaines. La chaîne alimentaire post mortem peut être une source d'indices essentielle. Le travail sur les ossements est lui aussi poussé à son maximum. Comment savoir quelle scie a été utilisée en cas de démembrement ? Les sculpteurs médicaux-légaux, eux, s'attachent à reconstruire un visage grâce à de l'argile modelée sur des crânes. Talents artistiques requis, car une seule petite erreur peut ruiner une enquête.

**L**a « ferme » offre également la possibilité de tester de nouvelles technologies : scanner 3D, drones et photos infrarouges, radars détectant un individu à plusieurs mètres sous terre grâce à sa densité. « Ces expérimentations ne constituent pas un socle de connaissances parfaites », nuance toutefois Michel Sapanet. « On veut approcher avec une rigueur absolue ce qui tient du domaine de la statistique. Il faut admettre qu'il y a une marge, une fourchette d'amplitude. Que le médecin légiste ne peut pas tout

apporter. Il y a tellement de variables. » Même si au cours d'une investigation chaque spécialiste de médecine légale peut apporter des informations capitales. « C'est la confrontation du faisceau d'indices qui donne parfois des choses très intéressantes », ajoute le Dr Sapanet. « La médecine légale, ce sont des regards croisés, un travail d'équipe dont peut émerger une vérité. »

Pour mettre au jour la vérité, cinq autres complexes du genre sont nés aux États-Unis, toujours dépendants d'universités : un en Caroline du Nord (2006), deux au Texas (2008 puis 2009), un dans l'Illinois (2012) et un dans le Colorado (2013). Des projets sont également en cours en Floride, en Pennsylvanie et dans le Wisconsin. Début 2016, une Body Farm a été initiée en Australie, non loin de Sydney. Et des scientifiques britanniques sont actuellement en quête de financements, d'autorisations et d'un site potentiel en Europe.

L'implantation d'un tel centre de recherches serait inenvisageable dans l'Hexagone. « En France, la notion de respect du corps est impératif. Après la mort, il est sacré. La loi sur la protection des cadavres ne permet pas d'expérimentations scientifiques en dehors d'un cadre législatif rigoureux », développe Michel Sapanet. « Étudier un corps lié à la science se fait dans l'esprit des vivants, pas pour la mort. Il y a une vo-

lonté de recherche dans la médecine légale. Mais celle-ci est-elle légitime ? C'est une des problématiques de la discipline en France. » Le rapport au corps et sa législation sont différents aux États-Unis. Pourtant, l'installation d'une Body farm n'est pas toujours bien perçue. Au Texas, par exemple, le voisinage, inquiet, a commencé par s'opposer au projet, arguant, entre autres, la présence d'oiseaux charognards, potentiellement dangereux pour l'aéroport tout proche. Face aux critiques, les chercheurs insistent régulièrement sur le plus grand respect avec lequel ils traitent ces dépouilles, offertes généreusement par des citoyens souhaitant œuvrer pour la science et la justice.

Reste que ces « fermes de cadavres » sont l'endroit idéal pour toute personne mal intentionnée... qui voudrait en dissimuler un ! Les différents centres sont donc extrêmement surveillés et protégés afin d'éviter tout intrus à la curiosité morbide. Malgré tout, dans le Tennessee, l'ARF rappelle en capitales sur son site Web : « Nous n'organisons aucune visite de nos installations extérieures. » Une mise au point pour les amateurs de promenades en forêt au milieu des restes humains.

**ANASTASIA SVOBODA**

(\*) Auteur notamment d'*Autres chroniques d'un médecin légiste*, éd. Pocket, 288 pages, 2016, 6,30 €.



DELATTRE Dominique  
FRANÇAIS



GRAS David  
FRANÇAIS



HUSAK Martin  
TCHÈQUE



BARQASHO Bobel Nahir  
SUÉDOIS



OUESLATI Semi  
SUÉDOIS - TUNISIEN



KETTUNEN Marina Cecilia  
FINLANDAISE



MESSINA DENARO Matteo  
ITALIEN



RAHMA Ahmed Numan Isaac  
SOUUDANAISS



DARJAN Jesovnik  
NC



OMAR Mukhles  
SYRIEN

**W**

**A**

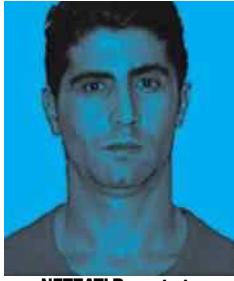
**N**

**T**

**E**



KORABLOVS Mihails  
LETTON



NETZATI Panayiotis  
CHYPRIOTE

# LES 46 CRIMINELS LES PLUS RECHERCHÉS D'EUROPE

L'office européen de police criminelle Europol centralise sur sa base de données des hors-la-loi poursuivis dans les 28 États membres. En France, une brigade spécialisée traque les fugitifs sur le territoire national.



SCHMIDT Kurt Henningsen  
DANOIS



STOILOV Svetlozar  
Valentinov BULGARE



KIESCH Jean-Marc Sirichai  
LUXEMBOURGOIS



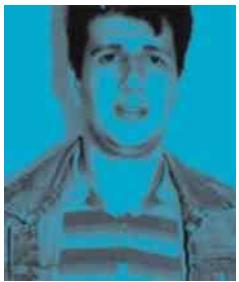
FOCO Tibor  
AUTRICHIEN



LACOTE Jean-Claude,  
FRANÇAIS



KOZULEVS Aleksands  
LETTON



ESMAEIL ZADEH Emamali  
Ghader IRANIEN



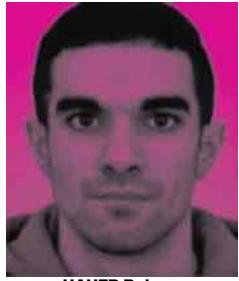
BOJAN Dragicevic  
NC



CVIJANOVIC Radomir  
BOSNIQUE - SLOVENE



MARTYNAS Sasnauskas  
LITUANIE



HAUER Robert  
TCHEQUE



XIA Jian  
CHINOIS



NAGY Zsolt  
SLOVAQUE



TODOROV Iliyan Ventislavov  
BULGARE



GARSOVA Arunas Algirdo  
LITUANIE



D



DANIEL Marek  
SLOVAQUE



KEMPPAINEN Pertti Juhani  
FINLANDAIS



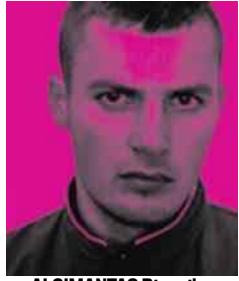
OGANESJAN Armen  
NC



GREMAJ Durim  
NC



MIZGA Valerica  
ROUMAN



ALGIMANTAS Ringaila,  
LITUANIE



FERGUSON Derek  
BRITANNIQUE



FAZZALARI Ernesto  
ITALIEN



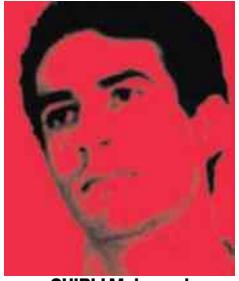
LUFAJ Hime  
NC



BENISSA Zakaria  
BELGE



BOJANIC Zeljko  
MONTENEGRIN



GUIIBLI Mohamed  
MAROCAIN



ARNAMO Simon Rolf  
SUEDOIS



VARJU Tibor  
HONGROIS



FARKAS Robert  
HONGROIS



VACAS GARCIA Esteban  
ESPAGNOL



CZERWONIEC Rafal  
POLONAIS



CIONCA Sebastian Decebal  
ROUMAN



AJDINOVIC Izet  
SERBE





**GRAS, DAVID**  
Wanted

INFRACRIME:	vol commis en bande organisée ou avec arme • Participation in a criminal organization
SEXE:	Masculin
TAILLE APPROXIMATIVE:	182 cm
COULEUR DES YEUX:	bleu
IDENTIFIERS:	motif tatoué sur le bras • motif tatoué sur le corps
DATE DE NAISSANCE:	juin 30, 1970
NATIONALITÉ:	Française
LANGUES PARLÉES:	Française
STATE OF CASE:	Investigations en cours

David GRAS is involved in series of armed thefts against armoured cars or secured-cash premises using stolen vehicles, explosives and heavy weapons. The facts were committed in 2011 in different points of France. The main one was committed by a commando who attacked a cash strengthens in Orly. The criminals used explosive devices which killed a security guard and wounded 2 other employees. They stole several millions euros before escaping taking an hostage and opening fire against police forces. (picture 2010).

Accessible sur la page « Most Wanted » du site Internet d'Europol, la fiche de David Gras précise que ce braqueur français participe à des attaques de fourgons blindés, « utilisant des véhicules volés, des explosifs et des armes lourdes ».

# B R A Q U E U R S

**J**'allais me rendre, vous vous êtes fatigués pour rien.» Invariablement, c'est par cette phrase que les voyous traqués par la Brigade nationale de recherche des fugitifs (BNRF) accueillent les fonctionnaires venus les cueillir après des mois, voire des années de cavale. La dose de provoc' est de bonne guerre à l'égard de ces policiers spécialisés. En France, l'unité de la PJ piste les criminels en fuite déjà condamnés, en violation de leur contrôle judiciaire ou sous le coup d'un mandat d'arrêt européen. Depuis 2015, elle adhère au programme européen European Network of Fugitive Active Search Teams (Enfast) aux côtés des vingt-sept autres États membres de l'Union. En janvier dernier, les portraits d'une quarantaine d'individus recherchés en priorité ont été mis en ligne par Europol, l'organe européen de coordination des polices.

Trois Français, dont deux braqueurs de fourgons au profil distinct, sans lien entre eux et de génération différente, figurent sur la liste. Le premier, David Gras – yeux bleus et physique d'acteur à l'affiche de *Ocean's Eleven* – aurait dû comparaître le 6 juin dernier devant la cour d'assises du Nord, à Douai. C'est son complice présumé Serge Veron, un ancien parachutiste, expert en explosifs selon l'accusation, qui endosse la responsabilité de l'attaque d'un centre-fort de la société Temis à Orly commis le 21 septembre 2011. L'ex-sous-officier a laissé sur place une trace ADN : quelques gouttes de son sang ont coulé lorsqu'un morceau de métal

s'est planté dans son mollet. L'explosion de la charge qu'il avait disposée sur un portail donnant accès à la pièce forte avait été mal maîtrisée. La déflagration a surtout coûté la vie à l'un des trois convoyeurs présents dans les locaux. Le rôle joué par David Gras lors de ce braquage au butin de plus de 8 millions d'euros est plus flou. Ces gangsters chevronnés auraient constitué leur équipe en prison et recrutés de jeunes délinquants dans les cités de Seine-Saint-Denis. Devant la cour d'assises du Nord, l'avocate de l'artificier, M<sup>e</sup> Muriel Cuadrado, a fait valoir une autre version. « Ce n'est pas Serge Veron qui a formé le commando, assure-t-elle. Il faut arrêter de le dépeindre comme un ex-militaire expert de l'explosif. Il n'a pas de formation pour ça et dit avoir appris en prison. » Qui serait alors le leader du gang ? David Gras, sur lequel la BNRF se casse les dents depuis plusieurs années, fait figure de bon candidat. « C'est une association de compétences », estiment les enquêteurs.

Né en 1970, originaire de Nevers, Gras affiche un passé de skinhead, militant d'extrême-droite dans sa jeunesse. « Ce qui ne l'a pas empêché de monter au braquage avec des petits voyous de cité, d'origine africaine ou maghrébine », relève le commandant de police Bruno Le Boursicaud, chef de la BNRF. À Orly, l'équipe avait pris en otage un passant et tiré sur la police pour couvrir sa fuite. Trois mois plus tôt, le 15 juin 2011, une autre attaque à l'explosif ciblait un dépôt de fonds de la société Loomis à Villers-Semeuse (Ardennes) : cinq hommes s'emparaient de 1,5 million d'euros. Surnom-





## DELATTRE, Dominique

Wanted

ALIAS:	Dédé - La Vieille - La Vioque
INFRACTION:	vol commis en bande organisée ou avec arme - Participation in a criminal organisation
SEXE:	Masculin
TAILLE APPROXIMATIVE:	175 cm
COULEUR DES YEUX:	Marron
IDENTIFIERS:	motif tatoué sur le bras - Ann(s) - Tatou(x) Word
DATE DE NAISSANCE:	Mar 27, 1962
NATIONALITÉ:	Française
LANGUE PARLÉE(S):	Français
STATE OF CASE:	Condamné à 20 années de prison
YEARS SENTENCED:	20

Detained for armed robberies, this southern of France criminal escaped the prison in 2000 with the help of accomplices. He is also wanted for an attack against an armoured van committed with 2 accomplices in 1997, enjoying a permission to exit. During this last fact the criminals opened fire to the convoy and heavily injured one of them. Dominique DELATTRE was sentenced by the Cour d'Assises of Montpellier in 2001 to 20 years of prison. (picture 1997)

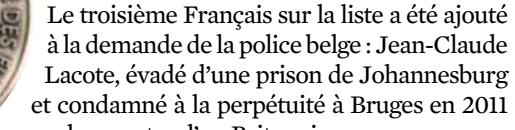
PHOTOS: PASCAL VIALA/SD - DR

Seize ans après son évasion de la prison de Nîmes, Dominique Delattre, surnommé Dédé, la Vieille ou la Vioque, est toujours en cavale. Il a été condamné par défaut à vingt ans de prison pour une attaque à main armée commise en 1997.

# D A N G E R E U X

mé par les policiers « le gang des vulcanologues » (parce qu'ils ont sévi en Auvergne), ces braqueurs à la logistique minutieuse avaient la réputation de vivre en vase clos dans des gîtes proches de leurs cibles avant de passer à l'acte. Le second fugitif traqué par la police française et inscrit dans la base d'Europol s'est mis au vert depuis seize ans. Dominique Delattre, alias Dédé, est une figure du grand banditisme du sud de la France. Aujourd'hui âgé de 54 ans, celui qu'on appelle aussi la Vieille ou la Vioque s'est volatilisé en 2000 depuis le terrain de sport de la maison d'arrêt de Nîmes. Des cordes et des échelles avaient été installées sur le mur d'enceinte par des complices déguisés en peintres en bâtiment. Une Peugeot 206 volée attendait les fuyards. Un style qui n'a plus cours. « *Avec les filins antihélicos et les mesures prises dans les centres de détention, on ne voit plus ce genre d'évasion* », prévient Bruno Le Boursicaud. La dernière « sortie » d'envergure remonte à celle de Redoine Faïd en 2013 : il a quitté la prison de Sequedin (Nord) en vingt-quatre minutes. Il a pris quatre gardiens en otages et placé sept charges explosives sur son chemin. Si Faïd a été retrouvé au bout de six semaines (il vient d'être condamné à dix-huit ans de prison), Delattre court toujours. « *En 1997, ce type avait été capable d'attaquer un fourgon alors qu'il bénéficiait d'une permission de sortie. Il est rentré à la prison le soir après avoir braqué. Pour nous, c'est un élément*

*piquant qui caractérise le profil du voyou* », constate Bruno Le Boursicaud. Mais il est confiant : la vingtaine de policiers du service guette le moindre faux pas. « *Pour financer sa cavale, un braqueur ne s'arrêtera pas de braquer, et un trafiquant de faire du business ou d'exporter du shit* », ajoute-t-il. À leur tableau de chasse, Pascal Payet (l'as de l'évasion), Bernard Barresi (le parrain marseillais) ou Jean-François Federici (le truand corse). Surviennent aussi des surprises, comme ce violeur pédophile reclus dans une cabane à 40 kilomètres de son ancien domicile : il s'est rendu, se sachant malade en phase terminale. Ou encore ce braqueur du Nord identifié parmi des soldats morts de troupes bosniaques.



Le troisième Français sur la liste a été ajouté à la demande de la police belge : Jean-Claude Lacote, évadé d'une prison de Johannesburg et condamné à la perpétuité à Bruges en 2011 pour le meurtre d'un Britannique... Depuis la mise en ligne des avis de recherche, sept « objectifs » ont déjà été arrêtés, dont Salah Abdeslam, l'auteur présumé des attentats du 13 novembre, et la seule femme de la liste, une Finlandaise, Marina Cecilia Kettunen, suspectée de fraudes. « *Nous, on a attrapé à Paris le Roumain Gregorian Bivolaru* », précise Bruno Le Boursicaud. Âgé de 64 ans, cet homme avait été condamné en Roumanie à six ans de prison pour exploitation sexuelle de mineurs.

NATHALIE GILLOT

# 13 CONTRIBUTEURS



**MICHEL SLOMKA**

Ce photographe indépendant a fait ses armes à VSD. Un maître du clair-obscur.



**NATHALIE GILLOT**

Grand reporter puis chef des informations à VSD, elle autopsie les faits-divers.



**JEAN-MICHEL VERNE**

Journaliste indépendant, il parcourt la Côte d'Azur en quête de ses mystères.



**PASCAL VILA**

Photographe à VSD, il foule les lieux du crime depuis vingt-trois ans.



**JULIE GARDETT**

Reporter pugnace à VSD, elle délie les langues des témoins récalcitrants.



**THIERRY BOUËT**

Son crime : des photographies toujours léchées, épurées, tranchantes.



**ARMET MEHANI**

Journaliste indépendante, elle est une spécialiste de la police judiciaire.



**ISABELLE HORLANS**

Journaliste et auteur, elle sonde les âmes torturées des criminels.



**CHRISTOPHE GAUTIER**

Journaliste, auteur, réalisateur, il décrypte les dos-siers comme un profileur.



**ANASTASIA SVOBODA**

Reporter prolifique à VSD, elle côtoie la mort avec délicatesse et subtilité.



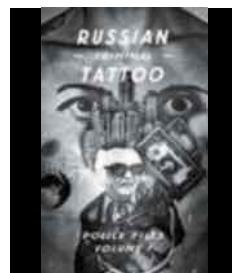
**CATO LEIN**

Dans une ambiance polar, le photographe suédois immortalise les mortels.



**MARTIN HOLMÉN**

La nouvelle révélation du thriller nordique passe Stockholm au scalpel.



**ARKADY BRONNIKOV**

Ex-policier russe, il préfère la couverture de son livre à son visage fatigué.



ET TOUJOURS LES SAVOIRS INUTILES, *Klaire fait grr*, LES NEONOGISMES, LES PETITES ANNONCES SINCÈRES

# NEON

NEONMAG.FR

IL FAUT TOUT ESSAYER!

TOUT  
NOUVEAU

## VIE SAINTE L'OVERDOSE ?

p. 32

FAIRE  
L'AMOUR  
4 FOIS PAR  
SEMAINE

ADOPTER  
LE QUINOA  
MAIS PAS  
LE GLUTEN

MARCHER  
6000 PAS  
PAR JOUR

SE LEVER  
1 HEURE  
PLUS TÔT

SE METTRE  
À LA CUP...



### 11 DÉFIS

POUR DES VACANCES INATTENDUES p. 65

J'HABITE À CÔTÉ D'UN  
**BORDEL**  
ET ÇA A CHANGÉ  
MA VIE SEXUELLE p. 70

«JE T'AIME»  
POURQUOI  
CES MOTS  
**FONT PEUR** p. 52

CECI N'EST PAS  
UN MAGAZINE  
C'EST UNE  
**EXPÉRIENCE**

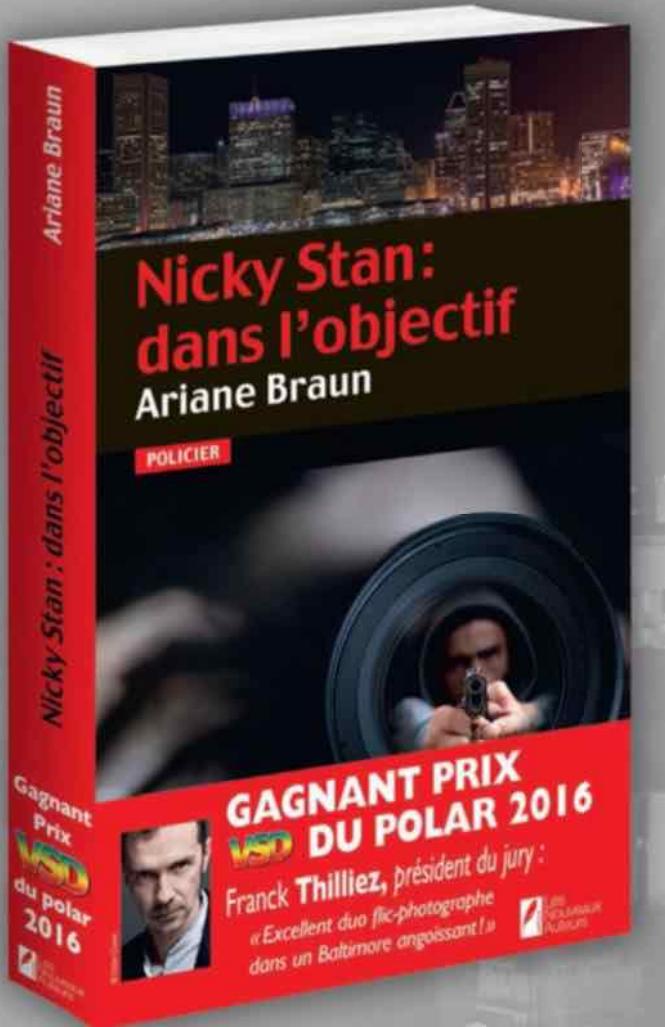
**NEON** IL FAUT TOUT ESSAYER!

NEONMAG.FR

# DÉCOUVREZ LE GRAND GAGNANT DE LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX DU POLAR VSD

Président du jury : Franck Thilliez :

«Excellent duo flic-photographe dans un Baltimore angoissant!»



*Sur la scène de crime, l'œil du photographe fige l'horreur.  
La traque du serial killer s'accélère.  
Nicky Stan, jeune et talentueuse photographe, s'est installée en haut d'un immeuble pour faire quelques clichés. Mais en ce soir de décembre, son œil va voir tout autre chose...*

Disponible en librairie et en version e-book  
[www.prix-vsdu-polar.com](http://www.prix-vsdu-polar.com)

 Les  
Nouveaux  
Auteurs